

Mémento de grammaire contextualisée / adaptée du FLE

pour les japonophones

niveau débutant

Delbarre Franck

**Avec la contribution de M. Nishimori Kazuhiro
et Mme Miyazato Atsuko**

Université des Ryûkyû

Remerciements

Je souhaite ici exprimer mes remerciements au soutien constant que M. Nishimori K. et Mme Miyazato A. m'ont apporté dans l'écriture des travaux sur la contextualisation et l'adaptation de la grammaire du FLE au contexte japonophone dans lequel nous officions tous trois, pour ma part depuis plus de 15 ans. Je leur suis aussi gré des nombreux conseils et suggestions qu'ils m'ont prodigués tout au long de ces travaux, dont ce mémento en français reprend les aspects les plus essentiels, avec quelques ajouts.

Je tiens aussi à remercier la GRAC, Grammaire et Contextualisation, et ses membres pour leur soutien à l'élaboration de ces recherches didactiques et pour m'avoir accueilli en leur sein, me permettant de donner un sens et une direction à ces travaux qui n'auraient peut-être pas vu le jour sous une forme concrète sans cela.

Avertissement :

Cette grammaire contextualisée / adaptée du français par rapport au contexte d'enseignement-apprentissage du FLE au Japon s'adresse d'abord à tous les acteurs du FLE opérant notamment au Japon ou auprès de japonophones (en particulier les francophones natifs) sans en connaître leur langue première, et aussi à ceux qui veulent un éclairage quelque peu différent sur la manière d'enseigner le FLE et le contenu enseigné. Si elle présente des points communs avec le projet de grammaire pédagogique, rédigée en japonais avec l'aide et les conseils précieux de M. Nishimori K. et Mme Miyazato A., et s'adressant aux apprenants (et non aux didacticiens et enseignants), elle comporte aussi des différences ainsi que quelques ajouts appréciables par rapport audit projet (pronoms relatifs de base, remarques sur la subordination notamment).

Cet abrégé de grammaire contextualisée / adaptée, qui ne se veut pas exhaustive, aborde les points grammaticaux par thèmes grammaticaux, et non par degrés de difficulté ou d'apprentissage. Il s'agit ainsi d'un mémento grammatical de référence (toutes proportions gardées) à visées pédagogiques, mais sans constituer un cours.

Tous les points grammaticaux ne sont cependant pas forcément contextualisés / adaptés sous tous leurs traits : certaines explications reprennent simplement celles de la grammaire traditionnelle et ordinaire et demeurent nécessaires. Nous ne reprenons pas non plus de nombreux cas particuliers qui n'ont pas vraiment leur place au niveau débutant, même si nous faisons allusion à certains d'entre eux.

Ce que nous avons convenu d'inclure dans ce niveau débutant reprend très largement les contenus d'enseignement des manuels de communication de niveau débutant en milieu universitaire au Japon, qui diffèrent des contenus des manuels de grammaire de niveau débutant beaucoup plus ambitieux (ainsi par exemple n'a-t-on pas inclu le subjonctif dans cette grammaire et avons-nous restreint le conditionnel à quelques emplois seulement). Mais ont été inclus des faits de langue peu abordés au niveau débutant que ce soit dans les manuels de communication et de grammaire (par exemple, l'expression de l'état, l'utilisation de l'adverbe « aussi », etc.) en nous fondant notamment sur la grammaire du japonais langue étrangère de niveau débutant, selon le principe qu'y sont inclus les structures de base du japonais indispensables à l'expression de base en L1 et donc par à-coup en L2, ce qui nous a donné un éclairage nouveau sur la grammaire du FLE de niveau débutant, comme relaté dans nos articles (cf bibliographie).

Une autre différence d'ampleur avec le projet de grammaire pédagogique du FLE en japonais est la comparaison ici avec l'anglais qui, sans être généralisée, est cependant relativement fréquente. En effet, les apprenants japonais faisant souvent d'emblée la

comparaison avec l'anglais (qu'ils ont tous appris au collège et au lycée sans exception), qui leur sert ainsi de langue étrangère de référence ayant la réputation d'être très proche du français, il nous a semblé opportun de sensibiliser nos lecteurs à cette approche aussi. Mais nous avertissons que ces comparaisons ont aussi pour effet pervers de provoquer une anglicisation de la prononciation et de l'orthographe (voire de la syntaxe) françaises, et qu'il convient d'être prudent (on peut se contenter de faire de telles comparaisons uniquement quand un apprenant pose une question par rapport à l'anglais plutôt que de le faire systématiquement et à condition que l'enseignant soit certain de ses connaissances en anglais concernant le point abordé), d'autant plus qu'il est aussi un fait que nos apprenants, comme nous les enseignants, sont souvent loin de maîtriser la grammaire anglaise et ses finesses, et comparer avec l'anglais peut ainsi les embrouiller parfois davantage.

Chapitre 1 : guide de prononciation de base du français

Il existe depuis les débuts des contacts entre les Japonais et la langue française une tendance à vouloir noter la prononciation des mots du français avec l'aide du système d'écriture dit katakana (encore en cours notamment dans les guides de voyage à l'usage des personnes n'ayant que peu ou pas du tout de notions de français), qui ne rend malheureusement que très imparfaitement la prononciation du français. En effet, d'une part les katakana associent presque toujours une consonne à une voyelle (il s'agit d'un syllabaire), ce que le français ne fait pas puisque chaque lettre y a sa propre existence graphique et phonétique en général, et d'autre part le japonais est relativement pauvre en phonèmes comparé au français qui possède donc des sons supplémentaires par rapport au japonais. On ne conseille donc pas la notation actuelle des mots français avec les katakana telle quelle, tandis que les manuels de FLE publiés au Japon rejettent aussi ces notations en katakana.

Nous ne détaillons pas toutes les conventions de lecture du français quant à l'orthographe, qui peuvent s'apprendre selon les nécessités rencontrées lors de l'apprentissage, mais il vaut mieux au moins énoncer les deux faits suivants :

- . toute consonne finale ne se prononce normalement pas, même s'il existe des exceptions : étudiant, porc, port, dos, etc.
- . toutes les voyelles finales se prononcent, sauf –e, qui sert alors à indiquer qu'il faut prononcer la consonne qui précède : étudiante, code, girafe, etc. Il faut préciser que –é se prononce toujours : clé, bébé, etc. En effet, de nombreux apprenants ont tendance à considérer que –é relève de –e, et que cette graphie ne se prononce ainsi pas non plus.

NB : beaucoup d'enseignants de FLE au Japon et ailleurs sont réfractaires à la nouvelle orthographe (et il n'est pas certain que les correcteurs du DELF et du Futsuken, examen de qualifications en français promu au Japon, en tiennent compte dans leur notation) et nous avons décidé de maintenir dans ce mémento les principes de l'orthographe traditionnelle pour cette raison. Cependant, on devrait sensibiliser nos apprenants ainsi que nos collègues à la nouvelle orthographe et les encourager à tolérer les deux orthographes, notamment au niveau des corrections de tests.

A cet effet, signalons la page web suivante où sont résumés les principes de la nouvelle orthographe : <http://www.nouvelleorthographe.info/>

Voici d'abord le tableau des voyelles de base du français avec exemples de mots :

orthographe française	API	exemple
a, â, à	a または α	Marie, pâle, à
ai, aî ei è, ê et (en finale de mot) enn ell err ett e + 2 consonnes différentes ex	$\left. \begin{array}{l} \\ \\ \\ \end{array} \right\} \varepsilon$ ε (εn) (εl) $(\varepsilon \beta)$ (εt) (ε) (εks) (εgz)	paire veine père, être valet mécanicienne elle terre maisonnette escale sexe exercice
é er / ez (en finale de mot)	e	bébé parler, nez
i, î, y (devant consonne)	i	vite, île, pyjama
o, ô au, eau	o	pot, hôte landau, beauté
o (devant 2 consonnes / consonne + e)	ɔ	port, vote
u, û	y	lutte, piqûre
eu, oeu	ø	peureux voeu
eu, oeu	œ	peur, soeur
e	ə	le, te, me, vendredi
ou, où ou + voyelle	u w	pour, vouûte ouate
oi, ôi	wa	poire, boîte
y / i (devant voyelle)	j	tuyau, piano
ail, aill	aj	travail, travaille
eil, eill ay	ɛj	conseil, groseille essayer
euil, euill, ueil, œil	œj	cerfeuil, feuille, accueil, oeil
ill	ij	fille
oy	waj	nettoyer
ouill	uj	fripouille
ui, uî	ɥi	cuire, cuillère
uy	ɥij	essuyer

an, am, aon	ã	maman, ampoule, paon
en, em	ẽ	enchanté, emporter
on, om	õ	bon, nombril
in, im, ym	ĩ	pin, important, thym
un, um		emprunter, parfum
ain, aim, ein		américain, daim, peinture
oin	wẽ	point
ien	jĩ	mécanicien

Voici enfin les consonnes du français :

b	b	bar
c (devant i, î, e, é, ê, y)	s	cil, cerise, Cécile, ancêtre, cyanure
(devant autres lettres)	k	carte, coin, cure
(en finale de mot)	k	crac, bouc
ç	s	ça, français
ch	ʃ	chien, chat
d	d	dire
f, ph	f	fête, éléphant
g (devant i, î, e, é, ê, y)	ʒ	girafe, ci-gît, garage, Gérard, gêne
(devant autres lettres)	g	gare, goinfrer
gu (devant i, î, e, é, ê)	g	gui, guerre, gué, guêpe
gn	ɲ	campagne
ng	ŋ	parking
h	ne se prononce pas	hôtel, homme
j	ʒ	jardin
k	k	kaki
l	l	lit
m	m	marron
n	n	noir
p	p	père
qu, q	k	quatre, coq
r	ʁ	rare
s (entre 2 voyelles)	z	rose
s / ss (autres cas)	s	soir, rousse
t, th	t	tarte, thé
tio / tion	sjɔ / sjɔ̃	international, nation
v, w	v	voir, wagon

w	w	weekend
x	ks gz	explication exercice
z	z	zoo

Chapitre 2 : le nom et l'article

1. Le nom et l'article

1.1. Le nom singulier et l'article indéfini

Le nom en japonais n'a ni genre (sei) ni nombre (sû) ni articles (kanshi). Il est utile d'apprendre chaque nom avec l'article indéfini (futei-kanshi) singulier (tansûkei) qui lui correspond une fois que cet article a été abordé¹ (sans faire de correspondance entre noms masculins possédant un féminin par dérivation afin de montrer que chaque objet appartient à sa classe de genre grammatical propre):

noms masculins (dansei meishi)	noms féminins (josei meishi)
un livre	une table
un stylo	une tablette
un crayon	une télévision
un feutre	une chaise

etc. (tous les objets de la classe ou usuels de l'apprenant font l'affaire).

Noter que le -n de l'article singulier se prononce pleinement quand le terme masculin suivant commence par une voyelle ou h- muet : un ami, un homme.

Cette structure [article indéfini + nom] (futeikanshi + meishi) s'utilise notamment avec l'expression « c'est » en réponse aux questions : Qu'est-ce que c'est ? / C'est quoi ?

Ex :

Qu'est-ce que c'est ? > C'est un crayon / C'est une table.

C'est quoi ? > C'est un livre / C'est une tablette.

L'apprenant japonais rapprochera inévitablement cette structure de l'anglais : It (this / that) is a book, etc.

¹ Dans les faits, au départ, pour éviter d'introduire les articles tout de suite, les manuels présentent d'abord la structure [sujet (nom propre ou pronom personnel) + être + nom de profession ou adjectif de nationalité] : Julien est étudiant / Julie est étudiante / Damien est français / Matsuko est japonaise. La notion de genre apparaît ainsi souvent avant celle d'article, ce qui n'est pas illogique puisque l'article lui-même est sujet à cette contrainte grammaticale.

NB : la forme négative de « c'est » est « ce n'est pas »: Ce n'est pas un livre (anglais : it / this / that is not a book).

Par contre, s'il s'agit d'un autre verbe, l'article indéfini est généralement remplacé par « de / d' » : Vous prenez un petit gâteau ? Non, je ne prends pas de gâteau cette fois-ci. (cf négation). Rien dans la phrase japonaise ne permet malheureusement d'aider l'apprenant à prévoir ce tour de passe-passe grammatical (l'utilisation possible de « any » ou « no » en anglais peut peut-être servir à expliciter ce cas-ci : Will you have a little cake ? No, I won't have any cake this time / I will have no cake this time).

NB : noter que le démonstratif « c' » ne distingue pas la distanciation physique comme les démonstratifs pronominaux japonais kore (proche du locuteur) / sore (proche de l'interlocuteur) / are (distant des deux), et à la différence des pronoms anglais this / that. De ce fait,

Qu'est-ce que c'est ? = **kore wa / sore wa / are wa** nan desu ka ?

C'est un crayon. = **kore wa / sore wa / are wa** pen desu.

Les adverbes déictiques de localisation « ici », « là » et « là-bas » s'utilisent adverbiallement en français, mais il est fréquent qu'on utilise en japonais leurs équivalents respectifs koko / soko / asoko dans le sens du démonstratif « ce » / « c' » quand il s'agit de désigner un lieu :

(ici,) c'est une université / koko wa daigaku desu.

(là,) c'est une école / soko (koko) wa gakkô desu.

(là-bas,) c'est une église / asoko wa kyôkai desu.

NB : la distinction de distance entre « ici » et « là » n'est pas toujours claire en français. « là » a souvent le sens de « ici ». La distinction est plus nette quand on oppose deux lieux :

Ici, c'est une université, et là une école // koko wa daigaku desu ga, soko wa shôgakkô desu.

On notera qu'à la différence de l'anglais, l'article indéfini ne s'utilise pas quand on indique la profession ou la nationalité d'une personne (les apprenants japonophones ont tendance à copier la structure anglaise), le sujet étant autre que « ce / c' » :

Je suis étudiant(e). / I am a student.

Ils sont américains. / They are American.

Patricia est infirmière. / Patricia is a nurse.

Par contre, l'article indéfini réapparaît si le nom de profession est accompagné de l'adjectif de nationalité ou d'un autre adjectif qualificatif, le sujet redevenant « ce / c' » au

lieu de il / elle / ils / elles uniquement:

Je suis un étudiant américain.

Patricia est une infirmière compétente.

Mais :

Ce sont des étudiants américains (plutôt que : Ils sont des étudiants américains ; ici le japonais tend aussi à utiliser l'équivalent du pronom personnel « ils » ou simplement à ne pas mettre de sujet s'il est évident dans le contexte).

On notera encore qu'à la différence de l'anglais l'article indéfini est absent après les prépositions « comme » et « en tant que » si le nom introduit n'est pas spécifiquement qualifié :

Je travaille comme secrétaire dans une agence bancaire.

Elle officie en tant qu'infirmière à l'hôpital Cochin.

Il n'y a pas non plus d'article après la préposition « sans » si le nom introduit n'est pas spécifiquement qualifié :

Mon frère est sans emploi actuellement.

Il va dehors sans parapluie alors qu'il pleut.

1.2. Le nom singulier non comptable et l'article partitif (bubun-kanshi)

En plus de la distinction de genre, le français fait une distinction entre noms comptables et noms non comptables. Si les noms comptables utilisent l'article indéfini, les noms non comptables (exprimant une chose insaisissable à la main ou inquantifiable à l'oeil au premier abord) utilisent l'article partitif (celui-ci peut être appris en même temps que l'article indéfini singulier pour favoriser le maniement de ces deux sortes d'article dès le début de l'apprentissage, contrairement aux pratiques actuelles au Japon qui consistent à aborder l'article partitif tardivement souvent en même temps que les adverbes de quantité, par association aux activités communicatives du thème du repas):

noms masculins	noms féminins	(débutant par une consonne)
du vin	de la bière	(noms de liquides)
du sable	de la terre	(noms de grains)
du plastique	de la soie	(noms de matières)
du poisson	de la viande	(noms de nourritures)
du courage	de la haine	(noms abstraits) ²

noms masculins	noms féminins	(débutant par une voyelle ou h muet)
de l'ail	de l'eau	
de l'or	de l'argile	

² Les noms abstraits sont cités pour l'exemple. Dans les faits, on les manie rarement au niveau débutant.

On peut rapprocher l'article partitif de l'anglais « some », bien que son emploi n'y soit nullement obligatoire : Here is (some) wine / Voilà du vin.

NB : les noms non comptables peuvent utiliser cependant l'article indéfini quand ils sont qualifiés par un adjectif qualificatif :

Qu'est-ce que c'est ? C'est du vin. > C'est un vin particulier / rare / ordinaire.

Mais si l'adjectif qualificatif fait en quelque sorte partie du nom (sorte de nom composé désignant donc la catégorie d'objet à laquelle il appartient), l'article partitif peut demeurer: C'est du vin rouge / blanc ; C'est un vin rouge / blanc (en effet, vin rouge et vin blanc ne se disent pas respectivement akai wain et shiroi wain, qui signifient plutôt un vin de couleur rouge et un vin de couleur blanche, mais on dit respectivement aka-wain et shiro-wain, qui sont structurellement de vrais noms composés en japonais).

On notera au niveau débutant les emplois les plus fréquents de l'article partitif avec :

. les noms de nourriture ou de boissons complément d'objet direct de verbes comme « boire », « acheter », « manger » : Je bois du café le matin ; J'ai acheté de la viande au supermarché ; Je mange du pain avec de la confiture au petit déjeuner.

. les noms d'activités sportives ou autres complément d'objet du verbe « faire »: Je fais du sport / du football ; Il fait de la philatélie ; Elle fait de la musique.

On notera que la négation de « c'est » suivi d'un groupe nominal avec article partitif demeure « ce n'est pas » : C'est de l'alcool ? Non, ce n'est pas de l'alcool.

Par contre, s'il s'agit d'un autre verbe, l'article partitif se réduit à « de / d' » : Vous prenez du cognac ? Non, je ne prends pas de cognac cette fois-ci (cf négation). Rien dans la phrase japonaise ne permet malheureusement d'aider l'apprenant à prévoir ce tour de passe-passe grammatical.

1.3. Le nom singulier : comptable ou non comptable ?

Certains noms ont la possibilité d'utiliser l'article indéfini ou partitif au singulier en fonction de la nature de leur signification:

un papier (une feuille de papier) // du papier (plusieurs feuilles de papier, la matière elle-même)

une bière (un verre de bière) // de la bière (une certaine quantité de bière)

Il s'ensuit que l'article indéfini prend un sens comptable de quantification selon les cas. En japonais, quand le sens est quantificatif, on utilise le numéral 1 (ichi) associé souvent à des particules de classification numérales, alors que si le sens n'est pas

comptable, le nom s'utilise seul :

un papier (ichi-mai no kami) // du papier (kami)

une bière (i-ppai no bîru) // de la bière (bîru)

L'anglais utilise le numéral « one » quand il compte et facultativement « some » quand il ne compte pas :

one (sheet of) paper // (some) paper

one (glass of) beer // (some) beer

NB : il existe des expressions de quantification qui peuvent partiellement jouer le rôle des classificateurs numériques du japonais en français, comme ci-dessous :

un verre de bière (ippai no bîru), une bouteille de bière (ippon no bîru).

Ces expressions peuvent s'enseigner lorsqu'on apprend la quantification en français de manière ultérieure à l'article partitif, qu'on peut lui-même voir en même temps que l'article indéfini, dès les premiers pas de l'apprentissage, comme nous l'avons déjà souligné.

1.4. Le nom pluriel et l'article indéfini pluriel

Le japonais n'a pas de forme plurielle (fukusûkei) généralisée du nom, mais possède un suffixe -tachi d'usage limité aux noms communs de personnes (enfants, par exemple), ou recourt peu fréquemment au redoublement nominal (yama yama = les montagnes). Il arrive souvent que l'apprenant japonais laisse le nom et son article au singulier malgré un sens pluriel.

En principe, pour former le pluriel des noms en français, on ajoute un -s final non prononcé quel que soit le genre du nom : livre > livres. Les apprenants japonophones faisant d'emblée le rapprochement avec l'anglais, il faut bien préciser que le -s final du pluriel (comme le -x pluriel que nous abordons ci-dessous) du nom ne se prononce pas normalement, mais qu'on peut le prononcer facultativement [z] si un adjectif qualificatif débutant par une voyelle le suit : livres // livres anciens.

Les articles indéfinis « un / une » deviennent tous deux « des » : des livres. Le -s final de l'article se prononce toujours [z] devant voyelle ou h muet : des livres // des arbres ; des hérons // des hôtels. On peut utiliser un tel groupe nominal pour répondre à la question « Qu'est-ce que c'est ? / C'est quoi ? », mais « c'est » devient « ce sont » (« c'est » peut se maintenir dans la langue parlée devant un GN pluriel cependant) :

Ce sont des livres.

Forme négative : Ce ne sont pas des livres.

NB : normalement, les noms non comptables ne se mettent pas facilement au pluriel,

sauf dans un contexte donné. On ne dit pas « Ce sont des eaux ». ³

NB : autres formes de pluriel du nom :

. Les noms en -eau / -eu / -au prennent -x au lieu de -s au pluriel : un chapeau > des chapeaux, un cheveu > des cheveux, un tuyau > des tuyaux. Exceptions : « landau », « pneu » et « bleu » prennent -s au pluriel.

. les noms en -al se transforment en -aux en général (nombreuses exceptions cependant) : un animal > des animaux, un journal > des journaux ; mais : un carnaval > des carnavals, un festival > des festivals.

. les noms avec une finale en -x, -s et -z au singulier ne changent pas au pluriel : un prix > des prix, un cours > des cours, un nez > des nez.

. quelques noms en -ail au singulier font -aux au pluriel : un vitrail > des vitraux, un travail > des travaux, un corail > des coraux.

. 7 noms en -ou prennent -x au lieu de -s au pluriel : un genou > des genoux, un hibou > des hiboux, un pou > des poux, un caillou > des cailloux, un joujou > des joujoux, un bijou > des bijoux, un chou > des choux.

. noter les trois pluriels suivants dont la graphie et / ou la prononciation diffèrent de leur singulier: un oeil [œj] > des yeux [dezjø], un boeuf [boef] > des boeufs [debø], un os [ɔs] > des os [dezo].

. noter aussi : monsieur > messieurs, madame > mesdames, mademoiselle > mesdemoiselles ; messieurs dames.

NB : la règle de prononciation du -x final du pluriel suit celle du -s du pluriel :
des animaux // des animaux exotiques.

Concernant les exceptions et les autres cas particuliers de pluriels mentionnés ci-dessus, ainsi que le pluriel des noms composés, on se contentera de signaler la forme du pluriel de tels noms quand ils sont rencontrés dans le matériel de cours. Il n'est pas vraiment utile d'aborder toutes ces règles d'un coup pour ne pas surcharger l'apprentissage dès le départ. L'apprentissage du pluriel peut ainsi se faire de manière lexicale (apprendre un nouveau nom avec son pluriel, comme c'est le cas dans de très nombreuses langues du globe ayant des formes plurielles imprévisibles du nom).

NB : parmi les cas difficiles qu'on peut être amené à manier au niveau débutant, il faut citer les expressions « avoir besoin de » et « avoir envie de ». En effet, Ces deux expressions peuvent prendre un groupe nominal indéfini (avec un article indéfini pour

³ Mais on peut dire : Ce sont des eaux usées. Cependant, au niveau débutant, il n'y a pas utilité de considérer de tels cas.

les noms comptables, mais sans article partitif avec les noms non comptables, celui-ci étant de fait absorbé par la préposition qui régit ce type de complément nominal):

J'ai besoin d'une gomme.

J'ai envie de chocolat.

Noter qu'on n'emploie pas non plus l'article indéfini pluriel avec ces expressions :

J'ai besoin de feuilles de papier.

En effet, dans « J'ai besoin des feuilles de papier », « des » représente la fusion de « de » avec l'article défini « le ».

Ces deux expressions (avoir besoin de / avoir envie) étant très fréquentes, il nous semble qu'il ne vaut mieux pas les éviter au niveau débutant et au contraire qu'il faut les expliciter avec des exemples adéquats comme ci-dessus.

1.5. Le nom et l'article défini

Les formes de l'article défini (teikanshi) sont:

le (devant un nom masculin singulier débutant par une consonne): le chat

la (devant un nom féminin singulier débutant par une consonne) : la chatte

l' (devant un nom masculin ou féminin singuliers débutant par une voyelle ou h-muet) : l'artiste, l'hôtel.

les (devant un nom masculin ou féminin pluriels) : les chats, les chattes.

Noter que « les » se prononce [lez] devant voyelle ou h muet : les avions, les hôtels.

Il semble plutôt vain de parler des notions mêmes de nom défini par opposition à nom indéfini. Même si les apprenants japonophones ont eu à faire à ces deux notions en apprenant l'anglais, la plupart semblent ne pas savoir concrètement ce que cela signifie (même après tant d'années d'apprentissage de l'anglais au collège et au lycée, sans compter les nombreuses différences d'emplois des articles en anglais et en français, qui ne font que compliquer la tâche pour nos apprenants japonophones). Il est préférable de leur donner des exemples simples et immédiatement compréhensibles correspondant à des besoins linguistiques précis en rapport avec les activités de classe (on fait la comparaison avec l'anglais ici dans les cas les plus nets). Ainsi, on emploiera l'article défini devant :

. les noms de pays employés seuls : La France est un beau pays ; le Japon est un pays passionnant (pas d'article normalement en anglais devant les noms de pays).

. les noms de langues : Le japonais est une langue intéressante ; J'étudie le français (pas d'article normalement en anglais devant les noms de langues). Mais on peut supprimer l'article défini avec « parler » : Je parle (l') anglais.

. les noms de matières scolaires et sciences : J'apprends l'économie ; L'histoire est une matière passionnante (pas d'article normalement en anglais devant les noms de

matières scolaires). Cependant, l'article ne s'emploie pas si la matière est introduite par la préposition « en »: Je suis étudiant(e) en philosophie. Par extension, dans les expressions « être bon(ne) / doué(e) / mauvais(e) / nul(le) en » : Mon fils n'est pas bon en mathématiques.

. les noms de domaines professionnels : Je travaille dans la mode ; Mon père est dans l'enseignement supérieur. Cependant, on utilisera l'article indéfini s'il s'agit du lieu de travail sans mention particulière : Ma mère travaille dans un hôpital ; Je fais un petit boulot dans un supermarché. Si on ajoute une mention particulière, l'article défini réapparaît avec un changement de préposition: Ma mère travaille à l'hôpital du Val-de-Grâce.

. les noms d'entité considérées uniques au monde : Le soleil est pâle aujourd'hui ; Armstrong est allé sur la lune ; Le japonais est une langue intéressante.

. les expressions avec le verbe « avoir » pour décrire le physique (même si l'article indéfini est possible aussi, sans différence véritablement perceptible): Ma soeur a les (des) yeux bleus et les (des) cheveux bruns et longs. Cette structure correspond à deux structures en japonais : soit [sujet wa + nom ga + adjectif], soit [sujet wa + adjectif + nom wo + shite iru] (imôto wa me ga aoi = imôto wa aoi me wo shite iru [Ma soeur a les yeux bleus]). Structurellement, la construction française avec « avoir » ressemble plus à celle avec *shite iru* en japonais. Pour décrire la personnalité, le français utilise plutôt un prédicat adjectival : Ces étudiants sont sérieux. La construction attributive de l'adjectif qualificatif est bien sûr possible : Ce sont des étudiants sérieux. Pour imiter la construction avec « avoir », on recourt à des noms comme « caractère » ou « personnalité » précédé de l'article indéfini: Cet étudiant a un mauvais caractère ; Elle a une personnalité curieuse. Dans ce cas, le japonais utilise plutôt la première des deux structures mentionnées précédemment : kono gakusei wa seikaku ga warui.

. le nom complément d'un verbe pronominal et qui exprime une partie du corps: je me lave les cheveux tous les jours ; Elle se maquille les yeux de temps en temps.

. les verbes de goût de manière générale (aimer, préférer, détester) à condition que le nom exprimant la chose appréciée soit construit directement après le verbe de goût: J'aime (bien) / Je déteste / J'adore la musique ; mais on dit : J'aime écouter de la musique (dans ce derniers cas, le nom n'est pas construit directement après le verbe de goût et un autre article est donc possible). Par contre, dans le type de question tel que [Qu'est-ce que + sujet + verbe de goût + comme + groupe nom], le nom ne prend pas d'article après « comme »: Qu'est-ce que vous aimez comme films ?

. les noms de jours de la semaine (au singulier ou au pluriel) pour exprimer l'habitude: Je vais à la fac le(s) lundi(s) aussi (Watashi wa maishû getsuyôbi ni mo daigaku ni iku). L'absence d'article indique plutôt un lundi particulier : Je ne suis pas allé à la fac lundi (Watashi wa getsuyôbi ni daigaku ni ikanakatta).

Il va sans dire qu'il vaut mieux évoquer ces principes selon les besoins de l'apprenant, et non les leur servir sous forme d'un catalogue grammatical en une seule fois, ce qui est souvent contre-productif, même si un rappel général peut être le bienvenu en fin de parcours débutant pour leur faire réaliser le fonctionnement global des articles.

2. La formation du féminin des noms

Si la majorité des noms est affublée d'un genre et d'un seul, les noms signifiant un humain (les noms de professions, catégories sociales) et souvent un animal peuvent par contre généralement changer de genre en subissant une transformation morphologique selon plusieurs procédés de dérivation. Au niveau débutant, on retiendra particulièrement les traits fréquents ci-dessous:

- . finale en –er au masculin > finale en –ère au féminin: un boulanger / une boulangère
- . finale en –en au masculin > finale en –enne au féminin : un musicien / une musicienne
- . finale en –teur au masculin > finale en –trice au féminin : un acteur / une actrice
- . finale en –eur au masculin > finale en –euse au féminin : un vendeur / une vendeuse
- . finale en –f au masculin > finale en –ve au féminin : sportif / sportive

La plupart des noms désignant un humain et ayant une finale autre que celles mentionnées ci-dessus ajoutent simplement –e au féminin (noter que la consonne finale muette du nom masculin se prononce au contact de –e, tandis que les noms ayant une finale vocalique ne changent pas de prononciation) : un avocat > une avocate ; un voisin / une voisine ; un employé / une employée.

On indiquera que les noms en –aire et en –iste sont indifféremment des deux genres: un / une secrétaire, un / une dentiste, etc.

Les exceptions aux règles ci-dessus ou les cas particuliers seront mentionnés selon les besoins des apprenants uniquement. Les cas les plus problématiques sont les noms ne possédant pas de forme féminine connue (médecin, pompier, etc.) ou possédant plusieurs formes modernes qui ne sont pas forcément reconnues par la norme mais devenues courantes dans la langue contemporaine: « professeur » fait-il « professeure » ou « professeuse », ou faut-il ne garder que la forme masculine même pour désigner une femme ? Cela n'est pas sans poser problème au niveau des diplômes et examens selon le point de vue du correcteur (même problème concernant les variations orthographiques nouvellement admises par exemple). Dans ce mémento, nous ne tranchons pas et laissons l'enseignant maître de son enseignement en la matière tout en l'invitant à la tolérance des pratiques, d'autant plus que la norme quant à la féminisation des termes de professions entre autres peut aussi différer selon les pays francophones. Le problème de la féminisation des noms n'est pas inconnu du japonais mais en l'absence de genre grammatical, on parlera plutôt de neutralisation sexuelle du nom : un terme comme *kangofu* qui désigne exclusivement une infirmière est remplacé de nos jours par

kangoshi, qui désigne la profession elle-même (et donc les infirmiers aussi) plutôt que le sexe de l'officiant(e), traditionnellement une femme : il y a ici neutralisation sexuelle du nom de profession, facilitée par l'absence de genre grammatical en japonais. La notion de genre en japonais se rencontre aussi de manière la plus évidente à travers les pratiques en matière de prénoms, dont la plupart ont un sexe associé : Atsuko est toujours une femme, et Masashi un homme, même si certains prénoms en -mi comme Hiromi peuvent être donnés aux deux sexes.

Concernant les noms d'animaux qui comportent de nombreuses variations au niveau de la dénomination de la femelle par rapport au mâle ou vice-versa, nous préférons les traiter comme des cas particuliers relevant du vocabulaire et ne devant être enseignés que selon les besoins des apprenants. Il en va de même avec les noms de parenté humaine. L'apprentissage des formes masculines et féminines dans de nombreux cas semble ainsi relever surtout de l'apprentissage lexical.

Il peut être utile de donner des moyens de reconnaissance du genre des noms quand de tels noms sont rencontrés plutôt que comme une liste à apprendre d'emblée : sont masculins les noms en -age, -er, -ement, -ament, -in, -on, -isme, -oir, ainsi que les noms des lettres de l'alphabet, des langues, des jours, des mois et des saisons, tandis que sont féminins les noms en -ade, -aison, -ée, -té, -ence, -ie, -ille, -ise, -sion, -tion ainsi que les noms de sciences. Nous n'avons donné ici que les suffixes les plus susceptibles d'être rencontrés dans le vocabulaire de niveau débutant, sans vouloir être exhaustif.

Noter que l'anglais peut être d'un secours limité quant au genre du nom : l'existence de paires telles que mister / mistress ; actor / actress peut faciliter la mémorisation de certains modes de formation du féminin : maître / maîtresse ; acteur / actrice. Mais ces associations ont aussi pour effet pervers de provoquer une anglicisation de la prononciation et de l'orthographe françaises de tels mots chez nos apprenants. Il ne faut donc pas en abuser.

3. Le nom composé

Dans l'apprentissage de l'utilisation des articles, il est commode d'opposer les structures « C'est un livre » et « C'est le livre de Jeanne » avec le passage de l'article indéfini à l'article défini en raison notamment de l'ajout du nom possesseur de l'objet en question à l'aide de la préposition « de » (même si, selon le contexte, l'énoncé « C'est un livre de Jeanne » n'est pas impossible, et suggère que Jeanne a plusieurs livres)

Mais cela pose un léger problème quant à l'utilisation de l'article avec les noms composés (fukugô-meishi) comprenant cette même préposition : doit-on dire « c'est un employé de banque » ou « c'est l'employé de banque », d'après le parallélisme posé précédemment. Ce problème est relativement facile à gérer car les noms de personne de facto entrent rarement dans la composition des noms composés. « c'est le livre de

Jeanne » exprime bien la possession et demande plutôt l'article défini devant « livre ». Quant à « employé de banque », il correspond au seul terme lui-même composé en japonais *ginkô-in* (on a mis un trait d'union ici pour souligner le caractère composé de ce nom en japonais, mais cela n'est normalement pas nécessaire ; on écrit normalement en transcription : *ginkôin*). Ainsi, pour rendre l'énoncé japonais « *kare wa ginkôin da* », on dira « C'est un employé de banque » (éventuellement « il est employé de banque », sans article du tout), conformément aux énoncés vus dans les emplois de l'article indéfini.

On pourra ensuite élargir le débat sur l'utilisation de l'article dans le cas de la structure possessive mentionnée précédemment et qui admet l'article indéfini pour l'objet possédé: « C'est un livre de Jeanne ». Pour justifier l'emploi de l'article indéfini, qui n'est pas aisément traduisible en japonais malheureusement, on pourra insister sur le fait que « le livre » tend à signifier « le seul livre de Jeanne en présence », alors qu'« un livre » signifie plutôt « un des livres que Jeanne possède ». Insister sur les caractères défini ou indéfini ne sert pas à grand chose dans les faits.

Plus difficile encore à saisir pour nos apprenants japonophones sont les cas où s'opposent des énoncés tels que « C'est un employé de banque » et « C'est un employé de la banque Mizuho ». Nos apprenants ont du mal à voir la différence quand à l'emploi sans article ou avec article après la préposition « de ». Recourir au concept de nom composé nous paraît ici utile. En effet, si « employé de banque » en tant que nom composé devient *ginkô-in* en japonais, « employé de la banque Mizuho » correspond à « *Mizuho-ginkô no kôin (jûgyôin / shokuin)* ». On voit que le terme pour « employé » en général est en fait ici *kôin* (mais on dit aussi selon les branches de professions par exemple : *jûgyôin / shokuin*), alors que dans le cas du nom composé « employé de banque » on a un autre terme lui-même composé en japonais. De plus, dans le second énoncé en français, « la banque Mizuho » ne fait plus partie du nom composé du premier énoncé ressemblant et dans ce cas, on a souvent la particule génitive *no* en japonais (*Mizuho-ginkô no shokuin*), dans une structure génitive de notre point de vue francophone. Cet exemple est facile à manier car les apprenants japonophones du FLE ont conscience que *-in* est un suffixe permettant de former des noms de profession par exemple (*ginkô* = banque > *ginkôin* = employé de banque ; *tenin* = employé de magasin) et qu'on a affaire à un nom en quelque sorte composé, d'où la correspondance avec la préposition « de » sans article en français, alors que la relation génitive (particule *no* en japonais) demande un article avec cette même préposition.

On élargira ce concept de nom composé à un large éventail lexical aussi divers que : un manuel d'anglais (*eigo no kyôkasho*), une robe de mariée (*uedingu-doresu*), un roman d'amour (*renai shôsetu*), une salle de classe (*kyôshitsu*). On remarquera cependant que quelquefois en japonais, la particule génitive *no* peut entrer en composition comme dans le premier exemple, ce qui complique parfois la tâche quelque peu (et on avouera

qu'on n'a pas ici de moyen linguistique concret pour résoudre cette dernière difficulté). On notera aussi que tous les noms composés japonais ne se rendent pas forcément avec la structure [nom + de + nom] en français, puisque *suiri shôsetsu* se rend par « roman policier ». Ici aussi, une approche lexicale viendra compléter l'approche grammaticale au cas par cas.

On peut aussi, quand le cas se présente, évoquer les noms composés avec la préposition « à », comme : tasse à thé, verre à vin, cuillère à café, qui se rendent eux-mêmes par un mot qu'on peut considérer composé en japonais aussi, respectivement : chawan, wain-gurasu, tî-supûn. Par contre, les expressions comme « une tasse de thé / un verre de vin / une cuillère à café de sucre » rentrent dans la catégorie, non des noms composés en « de », mais dans celle des expressions de quantité (cf expression de la quantité). Pour ne pas embrouiller les apprenants, il va de soi qu'on ne fera surtout pas de comparaison entre « une tasse à thé » et « une tasse de thé » d'emblée, la seconde expression devant être réservée lors de l'apprentissage des expressions de quantité.

Notre traitement de la préposition « de » (et accessoirement « à ») est ainsi à la fois grammatical et lexical et notre proposition ne peut donc résoudre tous les cas de litige linguistique, même s'il en réduit théoriquement bien le nombre.

NB: concernant le problème du genre et du nombre des noms composés, on notera que les noms de signification humaine forment leur féminin selon les mêmes règles que le nom simple sur le premier élément uniquement du nom composé. Il en va de même pour la formation du pluriel:

un employé de banque > une employée de banque > des employé(e)s de banque

un directeur d'école (kôchô) > une directrice d'école / des directeurs d'école / des directrices d'école.

On voit que le second nom demeure tel qu'au singulier et ne change pas de genre non plus.

4. L'expression de la possession (possesseur nominal)

On ne traite pas ici de l'utilisation des adjectifs possessifs. En japonais, pour exprimer la possession, on utilise [nom possesseur + no + nom possédé], le nom possesseur pouvant être un nom propre ou un nom commun. On remarquera l'ordre inversé du français par rapport au japonais et la correspondance entre la particule génitive *no* et la préposition (zenchishi) « de ».

Si le nom possesseur est un nom propre (koyû-meishi), on utilise « de » (d' devant voyelle) tel quel : le livre de Jeanne (Jeanne no hon).

Si le nom possesseur est un nom commun (futsû-meishi), il prend un article défini ou

indéfini selon le tableau suivant :

du / d'un (devant un nom masculin singulier débutant par une consonne)

de l' / d'un (devant un nom masculin singulier débutant par une voyelle ou h muet)

de l' / d'une (devant un nom féminin singulier débutant par une voyelle ou h muet)

de la / d'une (devant un nom féminin singulier débutant par une consonne)

des / de (devant un nom pluriel débutant par une consonne)

des / d' (devant un nom pluriel débutant par une voyelle)

Exemples avec un possesseur défini en contexte:

C'est le livre du directeur. / C'est le carnet de la directrice.

C'est le livre de l'étudiant. / C'est le manuel de l'étudiante.

Ce sont les livres des secrétaires. / Ce sont les carnets des étudiant(e)s.

Exemples avec un possesseur indéfini en contexte (dans ce cas, le japonais peut utiliser le terme indéfini *dareka* devant le nom possesseur, bien que cela n'ait rien d'obligatoire):

C'est le livre d'un(e) étudiant(e). / kore wa dareka gakusei no hon da.

Ce sont les livres d'étudiant(e)s. / Ce sont les carnets de secrétaires.

On notera que « de » s'emploie tel quel devant un mot démonstratif : C'est le livre de cet(te) étudiant(e).

Enfin, pour interroger sur l'appartenance d'un objet, on dira par exemple : C'est le livre de qui ? / De qui est-ce le livre ? (dare no hon desu ka).

Chapitre 3 : l'adjectif qualificatif

1. La formation du féminin des adjectifs qualificatifs

Les termes japonais les plus proches de la catégorie de l'adjectif qualificatif (keiyôshi) français se partagent en deux catégories : l'adjectif (keiyôshi) et le verbe-adjectif (keiyô-dôshi). L'adjectif possède une flexion propre qui n'a rien à voir avec les accords en genre et en nombre de l'adjectif français et qui le rapproche plutôt du verbe puisqu'il se modifie à la forme négative et passée comme le verbe, ce qui lui permet de s'employer attributivement et prédicativement sans copule. Et malgré son nom, c'est le verbe-adjectif qui se comporte le plus près de l'adjectif qualificatif français, car le verbe-adjectif a normalement besoin de la copule pour s'employer prédicativement et attributivement (dans ce dernier cas, le français peut aussi dire « qui est / sont », même si c'est moins fréquent que la construction attributive directe : une maison qui est jolie = une maison jolie / des maisons qui sont jolies = de jolies maisons).

L'adjectif qualificatif en français s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie, que leur relation soit attributive ou prédicative (par rapport au sujet) :

un habit court / des habits courts / une robe courte / des robes courtes

Cet habit est court / Ces habits sont courts / Cette robe est courte / Ces robes sont courtes.

Les adjectifs suivent généralement les mêmes règles de dérivation du genre que le nom. Mais on notera les traits supplémentaires suivants :

. finale en –eux au masculin > finale en –euse au féminin : sérieux / sérieuse

. finale en –el au masculin > finale en –elle au féminin: professionnel / professionnelle

. finale en –et au masculin > finale en –ète au féminin: discret / discrète

. finale en –on au masculin > finale en –onne au féminin : mignon / mignonne

Comme pour le nom, pour les autres cas de formation du féminin des adjectifs, on se contentera de les traiter dans le cadre d'un apprentissage lexical plutôt que grammatical au gré des besoins de l'apprenant. On notera cependant les trois cas particuliers suivants très fréquents d'emploi:

. beau > bel (devant nom masculin à initiale vocalique ou h- muet) / belle (devant un nom féminin)

. nouveau > nouvel (devant nom masculin à initiale vocalique ou h- muet) / nouvelle (devant un nom féminin)

. vieux > vieil (devant nom masculin à initiale vocalique ou h- muet) / vieille (devant un nom féminin)

. noter les liaisons en [z] quand ces adjectifs sont employés au pluriel devant un nom avec initiale vocalique : de(s) nouveaux [z] étudiants / les vieux [z] hommes / de(s) beaux [z] hôtels.

On notera enfin que les adjectifs en –e au masculin demeurent inchangés au féminin : une maison magnifique / un appartement magnifique.

NB : on remarquera la similitude de prononciation (et relativement de forme) entre la forme orale de l'adjectif qualificatif anglais et la finale de la forme féminine du même adjectif en français. Comparer :

anglais / français

complete / complète

long / longue

intelligent / intelligente

excellent / excellente

anglais / français

naive / naïve

dangerous / dangereuse

important / importante

regular / régulière

Tous les adjectifs anglais courants sont loin de ressembler au français, mais ceux dont la parenté est évidente avec notre langue peuvent servir à aider les apprenants les plus doués en anglais à mémoriser la forme féminine de l'adjectif en français, sous ses formes

orale et graphique, et à en déduire la forme masculine par suppression de la consonne finale du terme anglais / français.

2. La formation du pluriel des adjectifs qualificatifs

Les adjectifs qualificatifs ne diffèrent pas des noms quant à la formation de leur pluriel en général : des femmes élégantes, des discours généraux (< général).

Mais on notera que : sympa, chic, bon marché, standard, orange, marron ainsi que tous les adjectifs de couleur composés demeurent invariables. Exemples : des pulls orange, des stations de sports d'hiver chic, des chemises bleu clair, des articles bon marché.

L'anglais n'est d'aucun secours concernant l'accord en nombre de l'adjectif qualificatif, puisque l'adjectif qualificatif y est toujours invariable.

3. L'accord de l'adjectif qualificatif

En plus de la règle générale donnée en préambule en 1. De ce chapitre, on notera que :

- . quand un seul ou plusieurs adjectifs qualificatifs se rapportent à plusieurs noms de même genres, les adjectifs en question s'accordent en genre avec ces noms et se mettent au pluriel (même si les noms eux-mêmes sont au singulier): un crayon et un stylo neufs ; une église et une mairie anciennes.

Cela vaut aussi quand l'adjectif est en fonction prédicative: Le crayon et le stylo sont neufs ; L'église et la mairie sont anciennes.

- . quand un seul adjectif qualificatif se rapporte à plusieurs noms de genres différents, l'adjectif se met au masculin pluriel (on préférera mettre le nom masculin au plus près de l'adjectif qualificatif en question): une maison et un appartement neufs.

Cela vaut aussi quand l'adjectif est en fonction prédicative: La maison et l'appartement sont neufs.

- . les deux règles ci-dessus valent quand plusieurs adjectifs sont utilisés : un crayon et un stylo bleus neufs ; une église et une mairie anciennes et charmantes ; une maison et un appartement neufs et charmants.

Cela vaut aussi quand l'adjectif est en fonction prédicative: L'église et la mairie sont anciennes et charmantes.

Bien sûr, le sens peut faire que l'adjectif qualificatif ne qualifie que l'un des deux noms et demeure singulier: un appartement et une maison ancienne.

NB : tous ces points sont à aborder quand l'occasion se présente, et non à la manière d'un catalogue de règles à édicter.

4. La place de l'adjectif qualificatif en fonction attributive

Les adjectifs et verbes-adjectifs japonais se placent toujours devant le nom en fonction attributive, comme c'est le cas en anglais. Il vaut mieux d'emblée souligner la différence de placement en français qui met l'adjectif qualificatif en général après le nom :

un appartement magnifique / une robe courte / des crayons neufs / des tours hautes.

Il convient de signaler que certains adjectifs qualificatifs (grand / petit / mauvais / bon / joli / beau / nouveau / vieux) se placent en général devant le nom :

une grande maison / un petit sac / un bon gâteau / une jolie broche / un beau pantalon / une nouvelle montre / un vieux journal

Il faut préciser que dans le groupe nominal de la forme [article indéfini pluriel + adjectif qualificatif + nom], l'article « des » peut prendre la forme « de » : des beaux chapeaux > de beaux chapeaux.

On évitera de parler d'adjectifs courts dans le cas des adjectifs se mettant volontiers avant le nom, la longueur étant un concept mal défini et de nombreux adjectifs objectivement courts se mettant après le nom comme on en a vu des exemples plus haut dans ce paragraphe. On n'évitera aussi d'évoquer les changements de sens de certains adjectifs selon qu'ils sont antéposés ou postposés au nom, ces variations de sens pouvant être abordées quand l'occasion se présente dans le cursus d'apprentissage au cas par cas. Il s'agit donc plutôt d'un apprentissage lexical que grammatical proprement dit, ce que confirment les traductions japonaises de tels adjectifs. Par exemple, « une grande maison » est *ookii ie*, mais « un homme grand » *se no takai otoko*, tandis que « un grand homme » est une forme de nom composé rendu possiblement par « *ijin* » en japonais, soit un seul terme en soi.

5. L'adjectif qualificatif en fonction prédicative

En fonction prédicative, les adjectifs japonais peuvent fonctionner sans copule mais les verbes-adjectifs doivent normalement être accompagnés de la copule (sauf dans le registre familier). En français, comme en anglais, le verbe copule est obligatoire tandis que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec son sujet : La maison est grande (ie ga *ookii* [desu]) / Les enfants sont sages (kodomotachi ga *otonashii* [desu]) / Le quartier est calme (machi ga *shizuka* [da / desu]).

On notera que le sujet de telles phrases de type nominales (construites avec le verbe copule) est le plus souvent défini en français, impliquant l'utilisation de l'article défini ou d'un adjectif démonstratif : La maison est grande / Cette maison est grande. Si on veut utiliser l'article indéfini, on introduira le groupe nominal plutôt avec « il y a » (nous y reviendrons dans le chapitre sur la localisation) : Il y a une grande maison là-bas.

Similairement avec le verbe copule, l'adjectif qualificatif est en fonction prédicative avec les verbes « devenir » (~ni *naru* / -ku *naru*) et l'expression « avoir l'air », que l'on

rencontre souvent au niveau débutant de l'apprentissage du FLE, et l'adjectif qualificatif doit donc s'accorder en genre et en nombre avec le sujet (cependant, l'adjectif peut s'accorder au masculin singulier avec « air ») :

Elle est devenue blanche de peur.

Cette maison a l'air ancienne.

Ces enfants ont l'air sage(s).

Il est aussi possible d'utiliser un adjectif qualificatif au masculin singulier après « c'est » pour exprimer une appréciation sur une situation ou un objet et quand aucun sujet n'est exprimé précisément (le japonais se contente d'utiliser les adjectifs et verbes-adjectifs seuls ou avec le verbe copule et le plus souvent avec une particule finale modale exprimant l'exclamation et l'identité de vue avec l'interlocuteur) : C'est bon ! (oishii [desu] ne) ; C'est formidable ! (sugoi [desu] ne) ; C'est joli ! (suteki [desu] ne).

Il convient, dans ces derniers cas, d'utiliser les pronoms personnels sujets si l'on se réfère à une personne ou un animal : Elle est jolie ! (en parlant d'une personne) ; Il est tout mignon ! (en parlant d'un chaton), Tu es magnifique ! Dans ce cas, le japonais utilise souvent un équivalent de pronom personnel aussi s'il s'agit d'une personne (Kanojo wa suteki da ne ! Elle est jolie !), mais le sujet est souvent absent si c'est un animal (Chô kawaii ne ! Il est tout mignon !). ⁴

NB : Pour interroger sur l'aspect, on pourra utiliser les expressions interrogatives « Quel genre de / Quelle sorte de + nom sans article » : Quel genre de personne est-ce ?

On informera aussi les apprenants de la différence entre les deux questions suivantes :

Comment vont tes parents ? (on interroge sur leur santé)

Comment sont tes parents ? (on interroge sur leur personnalité ou physique).

Si la première question ne concerne que les personnes, la seconde concerne aussi les objets ou situations : Comment est ce livre ? (on ne dit pas : Comment va ton livre ?, mais on peut interroger sur le processus de lecture du livre en question : Comment va ta lecture de ce livre ?, de même qu'on peut dire pour interroger sur la manière dont la personne poursuit un cours : Comment va ton cours de français ?).

⁴ Pour intensifier le sens de l'adjectif qualificatif, on peut placer le terme « tout » devant. « tout » est invariable sauf si l'adjectif (féminin) débute par une consonne ou h- aspiré :

Ce chat est tout mignon > Ces chats sont tout mignons ! (adjectif masculin)

Une femme tout émue > des femmes tout émues (adjectif féminin avec initiale vocalique)

Une fille toute contente > Des filles toutes contentes ! (adjectif féminin)

Cette utilisation de « tout » n'est sans doute pas indispensable au niveau débutant, mais puisque nous en avons donné un exemple spontané précédemment, nous l'avons explicité ici.

6. Le degré de l'adjectif qualificatif

6.1. Les adverbes de degré

Comme en japonais, on modifie le degré de l'adjectif pour lui donner un sens intensif en mettant un adverbe (*fukushi*) de degré devant l'adjectif qualificatif, qu'il soit en fonction attributive ou prédicative. On peut utiliser les adverbes suivants exprimant le degré de l'adjectif qualificatif:

un petit peu	sukoshi
un peu	sukoshi
assez	kanari
très / bien	totemo
vraiment	hontô ni
extrêmement	hijô ni
si, tellement	konna ni / sonna ni / anna ni

Par exemple: Ce sac est vraiment joli ! Cette situation extrêmement délicate est vraiment embarrassante.

On peut répéter « très » pour intensifier le sens de même qu'on dit *tottemo* en japonais: Ce chat est très très sage ! (*tottemo otonashii neko da yo*) ; C'est un très très bon gâteau ! (*tottemo oishii kêki da ne*).

De ces adverbes de degré, « très », « si », « assez » et « bien » se placent facilement devant le groupe nominal [adjectif qualificatif + nom] : si on dit « C'est un très bon gâteau / C'est un bien bon gâteau » / « C'est un si bon gâteau » / « C'est un assez bon gâteau », au contraire « C'est un vraiment bon gâteau » / « c'est un peu bon gâteau » se disent difficilement, voire sont impossibles. Dans ce cas, on préfère dire : C'est un gâteau vraiment bon ! Ce gâteau est vraiment bon !

6.2. Le comparatif (*hikakukyû*)

6.2.1. Le comparatif de l'adjectif qualificatif

Le japonais utilise la structure [groupe nominal + *yori* + adjectif] pour exprimer [plus + adjectif qualificatif + que + groupe nominal] :

Cette veste est plus chère que ce manteau (*kono uwagi wa sono kôto yori takai desu*)

Le japonais utilise la structure [groupe nominal + *to onaji gurai* + adjectif] pour exprimer [aussi + adjectif qualificatif + que + groupe nominal] :

Cette veste est aussi chère que ce manteau (*kono uwagi wa sono kôto to onaji gurai takai desu*)

Le japonais utilise la structure [groupe nominal + *hodo* + adjectif + négation] pour exprimer [ne...pas aussi + adjectif qualificatif + que + groupe nominal] :

Cette veste n'est pas aussi chère que ce manteau (*kono uwagi wa sono kôto hodo*

takakunai desu)

A cette précédente structure en japonais peut correspondre [moins + adjectif qualificatif + que + groupe nominal] :

Cette veste est moins chère que ce manteau (kono uwagi wa sono kôto hodo takakunai desu)

On notera que « plus bon(ne) » (yori yoi, ii, oishii) ne se dit normalement pas (même si la langue des natifs peut fourcher !) et est remplacé par « meilleur(e) » :

Ce gâteau est meilleur que cette tarte (kono kêki wa sono taruto yori oishii)

On dit normalement aussi « meilleur marché » (yori yasui ; invariable) :

Cette veste est meilleur marché que ce manteau (kono uwagi wa sono kôto yori yasui)

On préfère souvent dire « moins bon » au lieu de « plus mauvais » (yori warui / mazui) : Ce gâteau est moins bon que cette tarte (kono kêki wa sono taruto yori mazui)

Le terme « pire » (yori warui) a plutôt un sens moral :

Ta prof de math est pire que mon prof d'anglais ! (kimi no sûgaku no sensei wa watashi no eigo sensei yori yabai [warui] !)

Toutes ces constructions comparatives peuvent s'utiliser en fonction attributive du nom, avec ou sans comparant: une veste plus jolie (yori suteki na uwagi) ; un gâteau moins bon (sorehodo oishikunai kêki) ; une veste plus jolie que ce manteau (sono kôto yori suteki na uwagi). On préférera mettre ces comparatifs en fonction attributive après le nom, même s'il est possible de les mettre entre l'article et le nom (une plus jolie veste).

On peut modifier le sens de ces expressions comparatives en ajoutant un adverbe intensif : Cette veste est bien plus chère que ce manteau ! (kono uwagi wa sono kôto yori motto takai wa) ; Cette veste est beaucoup plus chère que ce manteau ! (kono uwagi wa sono kôto yori motto takai wa) ; Cette veste est un peu plus chère que ce manteau ! (kono uwagi wa sono kôto yori chotto takai ne)

Noter qu'on utilise les pronoms personnels toniques comme comparant :

Cette femme est plus ambitieuse que lui (sono josei wa kare yori yashin ga aru yo)

6.2.2. La comparaison quantitative

Le japonais utilise [yori...(no hô ga) ooi] pour exprimer [il y a plus de + groupe nominal + que de + groupe nominal] :

On dit qu'il y a plus de moutons que d'habitants en Nouvelle-Zélande (Nyû-Jîrando wa jûmin yori hitsuji no hô ga ooi to iwarete iru)

Le japonais utilise [yori...(no hô ga) sukunai] pour exprimer [il y a moins de + groupe nominal + que de + groupe nominal] :

Il y a moins de bière que de mousse dans mon verre ! (watashi no koppu ni wa awa yori bîru no hô ga sukunai wa)

Le japonais utilise [to onaji gurai...ooi] pour exprimer [il y a autant de + groupe nominal + que de + groupe nominal] :

Il y a autant de piétons que de voitures dans cette rue ! (kono toori wa hokôsha ga kuruma to onaji gurai ooi)

On notera que les noms comparés sont au singulier ou au pluriel selon qu'ils sont non comptables ou comptables.

Enfin, le japonais utilise [yori + nombre] alors que le français dit [nombre + nom + de plus / moins que] :

Mon frère a deux ans de plus que moi (ani wa watashi yori 2-sai ue da)

Cette maison est deux fois plus grande que notre maison (sono ie wa watashitachi no ie yori 2-bai ookii yo)

6.2.3. L'expression de la préférence

Il s'agit d'une forme de comparaison des goûts qui utilise le verbe-adjectif de goût *suki* en japonais, c'est pourquoi nous abordons ce thème ici. Le français utilise les tournures « préférer A à B » ou « aimer mieux A que B », « à » et « que » pouvant être remplacés par « plutôt que » (noter l'emploi de l'article défini) . Le japonais dit [B yori A (no hô) ga suki da]:

Je préfère le thé au café (watashi wa kôhî yori kôcha [no hô] ga suki da)

J'aime mieux la vidéo plutôt que la télévision (watashi wa terebi wo miru yori bideo wo miru hô (no) ga suki da).

Pour interroger sur la préférence, on utilisera la conjonction « ou » pour exprimer le choix donné:

Vous préférez le thé ou le café ? (kôcha to kôhî de wa dochira ga o-suki desu ka ?)⁵

Dans la langue parlée, on dit aussi « être plutôt A ou B ? », sans articles : Tu es plutôt chien ou chat ? (inu-ha desu ka ? neko-ha desu ka ?)

6.2.4. L'expression de la similitude

Nous exposons brièvement ce point ici car il présente des similitudes avec le thème de la comparaison, d'autant plus que l'on recourt à l'adjectif « même » et à la conjonction « que ». La structure exprimant la similitude est ainsi [article défini + même + nom 1 + que + nom 2 / pronom personnel tonique]. On a en japonais [nom 2 + to onaji + nom 1] :

J'ai les mêmes chaussures que toi / kimi to onaji kutsu wo haite iru yo

On peut aussi utiliser la préposition « comme » dans le sens de *no yô ni / da* en japonais :

Ce drapeau est comme un arc-en-ciel / sono hata wa niji no yô da

⁵ Dans cet exemple, l'article indéfini est possible si le locuteur souhaite en contexte proposer une boisson à son interlocuteur : Vous préférez un thé ou un café ? Dans ce cas, le japonais utilise une plutôt une autre expression : o-cha ka kôhî, dochira ga ii desu ka ?

Fais comme moi ! / *watashi no yô ni shi-nasai !*

« ressembler à » se dit *ni nite iru* en japonais :

Cette femme ressemble à ma soeur / *sono josei wa ore no imôto ni nite iru yo*

6.3. Le superlatif relatif (*saijôkyû*)

Le japonais utilise les termes *ichiban* et *mottomo* devant l'adjectif pour exprimer le superlatif, là où le français utilise le plus / la plus / les plus devant l'adjectif qualificatif accordé en genre et en nombre au nom auquel il se rapporte :

Ce sac est le plus joli ! / *Kono kaban ga ichiban suteki da wa.*

Cette veste est la plus chère ! / *Kono uwagi ga mottomo takai yo.*

On peut compléter les adjectifs au superlatif par « de tous (masculin) / de toutes (féminin) » (*kono naka de*) pour renforcer le sens :

Ce sac est le plus joli de tous ! / *kono naka de wa kono kaban ga ichiban suteki da.*

Cette veste est la plus chère de toutes ! / *kono naka de wa kono uwagi ga mottomo takai yo.*

On peut aussi répéter le nom en question avec un adjectif démonstratif après « de tous / de toutes » :

Ce sac est le plus joli de tous ces sacs ! / *korera no kaban no uchi kono kaban ga ichiban suteki da wa.*

Cette veste est la plus chère de toutes ces vestes ! / *korera no uwagi no uchi kono uwagi ga mottomo takai yo.*

On peut utiliser d'autres noms à la place du complément avec « tous / toutes » :

Le Kinkakuji est le temple le plus célèbre de Kyôto / *Kinkakuji ga Kyôto no ichiban yûmei na o-tera desu*

Quand le complément du superlatif est un lieu, on peut utiliser « à » au lieu de « de » :

L'Everest est la montagne la plus haute au monde / *Eberesuto wa sekai de ichiban takai yama da.*

S'il est possible de mettre l'adjectif au superlatif devant le nom, on peut recommander de le placer à sa suite pour éviter le problème des placements de l'adjectif qualificatif :

C'est le sac le plus joli ! / *ichiban suteki na kaban da wa*

Noter que le superlatif de « bon » est « le / la / les meilleur(e)(s) », qu'on placera avant (dans ce cas l'article défini n'apparaît qu'une fois) ou après le nom :

C'est le meilleur gâteau, à mon avis = C'est le gâteau le meilleur, à mon avis / *watashi ni totte wa kore ga ichiban oishii kêki da wa.*

On citera le superlatif « le / la / les moins » qui n'a pas d'équivalent en japonais. On se contentera d'utiliser « le / la / les plus + adjectif de sens contraire » :

ichiban minikui = le plus laid / le moins joli

NB : le japonais possède des expressions superlatives toutes faites très courantes comme suit (certaines de ces expressions se construisent ainsi en français comme des superlatifs ou se rendent par d'autres moyens) :

saikô no	maximal(e)
saitei no	minimal(e) (sens de taille ou d'intensité) le pire / la pire (sens moral) le plus mauvais / la plus mauvaise (autres sens)
saidai no	le plus grand / la plus grande
saishô no	le plus petit / la plus petite
saiko no	le plus ancien / la plus ancienne
saiteki no	le plus approprié / la plus appropriée
sairyô no	le meilleur / la meilleure
saiaku no	le pire / la pire ; le plus mauvais / la plus mauvaise
saishin no	le plus récent / la plus récente ; le dernier / la dernière
saikyô no	le plus forte / la plus forte ; le plus puissant / la plus puissante
ichibanme no	le premier / la première
saigo no	le dernier / la dernière

7. L'adjectif nominalisé

Bien que le japonais puisse nominaliser un adjectif avec la particule nominalisatrice *no*, ce procédé semble bien moins utilisé que la nominalisation (*meishika*) de l'adjectif en français, le japonais se contentant le plus souvent de répéter le nom en question. Nous évoquerons principalement ici le cas de la nominalisation de l'adjectif qualificatif avec l'article défini dans les cas où la structure [le / la / l' / les + adjectif qualificatif] correspond à un remplacement pronominal d'un nom lui-même utilisé avec un adjectif qualificatif de même nature sémantique, dans un but essentiellement comparatif (cf exemple plus bas). On rejettera ici les adjectifs substantivés qui le sont dans le but de vraiment former un nom lexicalisé plus ou moins en soi (les riches, le bleu, etc), auquel cas on a en japonais aussi un nom correspondant en général : les riches = *o-kanemochi*, le bleu = *ao-iro*, en tant que noms lexicalisés.

Voyons l'exemple suivant: « Vous voulez la veste rouge ou la bleue ? ». Dans cet exemple, il est clair que « la bleue » est une forme de pronominalisation visant à remplacer un nom employé avec un adjectif (ici : la veste + adjectif qualificatif) et que « la bleue » n'est pas un terme lexicalisé ayant une existence en tant qu'entrée du dictionnaire. Dans un tel cas, le japonais peut nominaliser l'adjectif avec la particule *no*, même si en général le japonais préfère simplement ne pas remplacer le nom en question :

Vous voulez la veste rouge ou la bleue ? (*akai uwagi to aoi uwagi to de wa dochira ga*

ii desu ka ?)

J'aime bien la veste rouge, mais je ne déteste pas la bleue non plus. (akai uwagi ga suki desu ga, aoi no mo kirai de wa arimasen)

Il arrive souvent que le français utilise ce procédé quand le référé est évident :

Tu connais la brune là-bas ? (ano chapatsu no josei wa shitte iru ?)

Dans les manuels de FLE japonais qui abordent cette structure nominalisatrice le plus souvent dans le cadre du thème des achats de vêtements, c'est l'article défini qui est d'emblée utilisé (il ne nous semble pas avoir relevé d'emploi de l'article indéfini dans les manuels étudiés), bien que l'article indéfini soit possible naturellement :

Vous souhaitez essayer la veste bleue ? Non, je préférerais [en]⁶ essayer une noire, s'il vous plaît. (dans ce cas, l'article indéfini renvoie à une veste quelconque et non à celle éventuellement proposée en contexte par le vendeur).

8. Adjectif en japonais mais verbe en français :

Le japonais et le français ayant souvent des modes d'expression fort différents, il arrive assez souvent, mais dans des proportions souvent raisonnables, que les catégories de mots diffèrent et donc les constructions à utiliser aussi. Nous évoquons ici quelques constructions apprises habituellement au niveau débutant en contexte japonais du FLE.

Aux verbes « aimer », « détester » et « préférer » correspondent plutôt des constructions adjectivales avec copule en japonais, la chose aimée étant souvent le sujet de la phrase japonaise. On a donc affaire à des énoncés du type : Quant à X, A est appréciable / détestable / préférable : J'aime le chocolat (Watashi wa chokorêto ga suki da) ; Je déteste le fromage (Watashi wa chîzu ga kirai desu) ; Je préfère le gâteau au chocolat (Watashi wa chokorêto-kêki no hô ga suki da).

On notera quelques expressions qui peuvent être utiles et qui se rendent par des adjectifs en japonais:

Tu me manques / aenakute sabishii

Mon village me manque / furusato ga koishii (en japonais, l'objet du manque est sujet)

J'ai peur des serpents / watashi wa hebi ga kowai (en japonais, l'objet de la peur est sujet)

Je veux du thé japonais / O-cha ga hoshii (en japonais, la chose voulue est sujet)

J'ai sommeil / nemui

J'ai mal aux dents / watashi wa ha ga itai (en japonais, le mot « dent » est sujet)

On ne peut malheureusement pas tout répertorier ici.

⁶ « en » n'est pas ici obligatoire, en particulier dans le registre oral et familier.

Chapitre 3 : l'expression de la possession

Concernant la possession avec la préposition « de » suivie d'un groupe nominal, cf chapitre 2 paragraphe 4

1. « à + pronoms personnels tonique »

On emploie les pronoms personnels toniques (kyôchô-ninshô-daimeishi) avec la préposition « à » et le verbe copule pour exprimer la possession. Cela correspond à la structure japonaise [pronom personnel équivalent + no + desu / da] : Ce livre est à vous ? Oui, il est à moi. (Kono hon wa anata no desu ka ? Hai, watashi no desu).

« à + pronom personnel tonique » peut suivre un nom employé avec un adjectif possessif dans la langue parlée pour insister sur le possesseur : C'est mon livre à moi ! (il n'y a pas en japonais de structure équivalente, mais on pourrait dire: watashi dake no hon da yo).

La question correspondante emploie l'expression interrogative « à qui » (dare no [desu ka] ?): Ce livre est à qui ? = A qui est ce livre ? (kono hon wa dare no desu ka ?

2. « à + groupe nominal »

On peut utiliser « à » suivi d'un nom propre de personne ou équivalent:

Ce livre est à monsieur Legrand. Ce magazine est à Julie.

On peut utiliser « à » suivi d'un nom commun avec un article défini ou indéfini avec un nom selon le sens voulu :

Ce livre est au professeur. Ce magazine est à un étudiant.

On peut utiliser « à » suivi d'un nom commun accompagné d'un adjectif démonstratif ou possessif et d'un nom:

Ce livre est à cet étudiant. Ce magazine est à son frère.

Le groupe nominal exprimant le possesseur peut comporter toutes sortes de déterminants (numéral, adjectif qualificatif, etc.):

Ces livres sont à ces deux étudiants. Ce magazine est à la jeune fille brune.

3. Les adjectifs possessifs

Le japonais n'a pas d'adjectifs possessifs (shoyû-keiyôshi) et utilise l'équivalent de nos pronoms personnels avec la particule casuelle génitive *no* : watashi no hon (mon livre < le livre de moi). Le japonais n'exprime pas forcément non plus le possesseur s'il est évident dans le contexte dans de nombreux cas où le français le précise. Heureusement, les apprenants japonophones sont déjà familiers du concept d'adjectif possessif à travers l'anglais, et dont on peut donner le tableau comparatif simpliste

suivant pour les première et deuxième personnes :

mon / ma / mes	my	watashi no
ton / ta / tes	your	kimi no
notre / nos	our	watashitachi no
votre / vos	your	anata(tachi) no

Il convient bien sûr de souligner le fait que les adjectifs possessifs varient selon le genre et le nombre du nom possédé :

. « mon » et « ton » s'emploient devant un nom masculin singulier et aussi devant un nom féminin singulier débutant par une voyelle ou h- muet : mon sac, ton sac, mon adresse, ton adresse, mon horloge, ton horloge.

. « ma » et « ta » s'emploient devant un nom féminin singulier débutant par une voyelle : ma moto, ta moto.

. « mes » et « tes » s'emploient devant tout nom pluriel (on prononce –s final [z] devant voyelle ou h- muet) : mes sacs, mes amis, mes motos.

. « notre » et « votre » s'emploient devant tout nom singulier : notre chien, votre valise.

. « nos » et « vos » s'emploient devant tout nom pluriel (on prononce –s final [z] devant voyelle ou h- muet) : nos chiens, vos valises, nos amis, vos amis.

Les apprenants japonophones ont peu de problèmes avec les formes ci-dessus, même s'il peuvent faire des erreurs de genre notamment.

Le principal écueil qu'ils rencontrent est la confusion malheureuse des adjectifs possessifs français et anglais à la troisième personne, car beaucoup associent « son » à « his » et « sa » à « her », d'autant plus qu'ici, l'anglais se révèle beaucoup plus proche du japonais : kare no = his ; kanojo no = her. Il est donc important d'insister sur ces différences, en mettant en parallèle des groupes nominaux exprimant la possession, d'une part avec les adjectifs possessifs, d'autre part avec des noms de personnes si possible japonais pour que les apprenants aient leur sexe en tête et voient que le choix de l'adjectif possessif de troisième personne ne dépend pas du sexe du possesseur comme en anglais. Par exemple (Matsuko est une femme et Atsushi un homme):

le livre de Matsuko = son livre // la clef de Matsuko = sa clef
le livre d'Atsushi = son livre // la clé d'Atsushi = sa clef
les livres de Matsuko = ses livres // les clefs de Matsuko = ses clefs
les livres d'Atsushi = ses livres // les clefs d'Atsushi = ses clefs

Par ailleurs, beaucoup d'apprenant ont tendance à associer « leur(s) » avec un nom possédé pluriel du fait qu'il y a toujours plusieurs possesseurs. Il faut donc aussi expliciter des exemples contrastifs:

le livre de Matsuko et d'Atsushi = leur livre (karera no hon [issatsu])
les livres de Matsuko et d'Atsushi = leurs livres. (karera no hon [sûsatsu])

NB: Noter que les adjectifs possessifs ne diffèrent normalement pas en français que leur sens soit réflexif (saikiteki) ou non réflexif : Tu as ta clé ? // C'est moi qui ai ta clé !

En japonais, on utilise *jibun no* pour exprimer éventuellement la possession réflexive : Tu as ta clé ? ([kimi wa] jibun no kagi wo motte iru ?) // C'est moi qui ai ta clé ! (kimi no kagi wa watashi ga motte iru yo). On indiquera bien aux apprenants de rendre *jibun no* par les adjectifs possessifs habituels (on n'aborde pas ici les cas où *jibun no* peut exprimer une généralité universelle).

4. Les pronoms possessifs

En voici d'abord une liste:

masc.sing	fem.sing.	masc.pl.	fem.pl.
le mien	la mienne	les miens	les miennes
le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
le sien	la sienne	les siens	les siennes
le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres*
le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres*
le leur	la leur	les leurs	les leurs

On fera remarquer l'emploi constant de l'article défini avec ces pronoms et la différence d'orthographe (et de prononciation) entre : vôtre / votre et nôtre / notre.

Le japonais ne possède pas de telles formes pronominales, et les apprenants japonophones tendent à les éviter, ou simplement à ne pas les employer d'eux-mêmes par manque de conscience quant à leur emploi véritable, puisqu'ils n'existent pas en japonais. Ainsi, pour exprimer en français un énoncé comme « Sore wa anata no desu ka ? », l'apprenant japonophone dira volontiers « C'est à vous ? » plutôt que « C'est le vôtre / la vôtre / les vôtres ? ». La difficulté supplémentaire qui consiste à varier le genre et le nombre du pronom possessif (shoyû-daimeishi) achève de persuader les apprenants que la structure [à + pronom personnel tonique] suffit pour être clair. On peut cependant effectivement partir de cette dernière structure et la faire correspondre à celle avec les pronoms possessifs pour en montrer la parenté de sens. Dans ce cas, on variera le sujet en genre et en nombre :

Ce sac est à vous ? = Ce sac est le vôtre ?

Cette valise est à vous ? = Cette valise est la vôtre ? etc.

Pourtant, on peut faire une correspondance entre les pronoms possessifs et une structure équivalente en japonais. En effet, il est souvent possible d'utiliser les formes équivalant à nos pronoms personnels suivies de la particule de nominalisation *no* dans le cas où on a en français les pronoms possessifs:

Tu as ta clé ([kimi wa] jibun no kagi wa motte iru ?) > Non, je n'ai pas la mienne (ie,

[jibun no wa] motte inai).

Enfin, il faut signaler qu'on n'utilise pas les pronoms possessifs quand le possesseur est un groupe nominal (ce qui est logique, puisque le pronom possessif remplace en soi le groupe nominal possesseur et l'objet possédé). On utilise dans ce cas les pronoms démonstratifs tronqués (cf paragraphe 7 du chapitre 4). On ne dit donc pas : C'est le sien du professeur. On doit dire : C'est celui du professeur.

Chapitre 4 : les mots démonstratifs

1. Le pronom démonstratif « ce » / « c' »

Le pronom démonstratif (shiji-daimeishi) « ce » élide sous la forme « c' » devant la 3ème personne du singulier de « être » (aux temps qui le permettent) ne distingue ni le genre (c'est un crayon / c'est une table) ni le nombre (c'est un crayon / ce sont des crayons) et ne distingue pas la distanciation physique comme les démonstratifs pronominaux japonais kore (proche du locuteur) / sore (proche de l'interlocuteur) / are (distant des deux). De ce fait,

Qu'est-ce que c'est ? = **kore wa / sore wa / are wa** nan desu ka ?

C'est un crayon. = **kore wa / sore wa / are wa** pen desu.

Par ailleurs, « ce » / « c' » peut désigner une personne :

Qui c'est ? C'est Sylvie, une amie. / Ce sont mes parents.

Le démonstratif « ce » / « c' » a pour forme emphatique « ça » : ça, c'est un crayon. Les démonstratifs japonais kore / sore / are et ceux anglais n'ont pas de forme emphatique correspondante. L'intonation (en anglais comme en japonais) ou l'utilisation de particule modales finales (en japonais) permettent d'exprimer l'emphase : kore wa / sore wa / are wa pen desu **yo**.

Par ailleurs, « ça » ne s'utilise normalement pas pour désigner une personne. On emploie alors les pronoms personnels toniques emphatiques lui / elle / eux / elles dans ce cas :

Lui, c'est Eric, un ami. / Elle, c'est Jeanne, ma petite amie.

Eux, ce sont Laure et Georges, mon neveu et ma nièce.

On évitera d'utiliser cette manière de dire pour présenter directement une tierce personne en présence. Dans ce dernier cas, on préférera dire :

Voici Eric, un ami. = Je te / vous présente Eric, un ami.

Voilà Laure, ma nièce, et Georges, mon neveu.

2. Les pronoms démonstratifs « ceci » et « cela »

On peut utiliser les formes pleines de « c' », i.e. « ceci » et « cela » en particulier quand on veut mettre en opposition deux objets en présence. Dans ce cas, « ceci » correspond généralement à *kore*, et « cela » à *sore* ou *are* (noter l'effacement du verbe dans la seconde partie de la phrase) :

Ceci est un crayon, et **cela** un stylo = *kore wa* pen de, *sore wa / are wa* bôru-pen desu.

Mais on préfère souvent remplacer « cela » par la forme emphatique « ça » suivie ou non de « c'est » à l'oral :

Ceci est un crayon, et **ça [c'est]** un stylo = *kore wa* pen de, *sore wa / are wa* bôru-pen desu.

De fait, « cela » est relativement peu employé dans la langue parlée.

3. Les adverbess démonstratifs de localisation

Les adverbess déictiques de localisation « ici », « là » et « là-bas » s'utilisent adverbiallement en français, mais il est fréquent qu'on utilise en japonais leurs équivalents respectifs *koko* / *soko* / *asoko* dans le sens du démonstratif « ce » / « c' » quand il s'agit de désigner un lieu :

(ici,) c'est une université / *koko wa daigaku* desu.

(là,) c'est une école / *soko (koko) wa gakkô* desu.

(là-bas,) c'est une église / *asoko wa kyôkai* desu.

NB : la distinction de distance entre « ici » et « là » n'est pas toujours claire en français. « là » a souvent le sens de « ici ». La distinction est plus nette quand on oppose deux lieux : Ici, c'est une université, et là une école // *koko wa daigaku desu ga, soko wa shôgakkô desu*.

« là » s'utilise volontiers pour exprimer la présence ou l'existence au lieu d' « ici » en corrélation avec le verbe « être », ce qui correspond au japonais « *imasu* » (forme de respect : *irassharu*):

Tu es là (/ici) ? Oui, je suis là (/ ici). / *[kimi wa] iru no ? hai, iru yo*.

Le directeur est là ? / *shachô wa irasshaimasu ka ?*

Par contre, « là-bas » renvoie toujours à un lieu éloigné des partenaires de conversation (on peut utiliser *soko* ou *asoko* en japonais):

(au téléphone) Tu es encore là-bas ? / *[kimi wa] mada soko ni iru no ?*

4. Les adverbess présentatifs « voici » et « voilà »

On utilise indifféremment ces deux adverbess pour présenter une personne à une autre : Voici Jeanne, une amie / Voilà Jeanne, une amie.

Voici Jeanne, une amie, et (voilà) Henry, son mari.

Il semble inutile de postuler une quelconque réelle opposition spatiale entre ces

deux adverbes.

« voici » et « voilà » peuvent rendre *dôzo*, expression utilisée quand on tend un objet à une personne: Voici mon passeport / Voilà mon passeport. On peut aussi utiliser la forme impérative de « tenir » dans ce cas : Tenez, voilà mon passeport (poli) / Tiens, voici un crayon (familier).

On peut utiliser ces deux adverbes avec les pronoms personnels objets directs antéposés pour annoncer une venue : Me voici ! = Me voilà ! ; Le voilà enfin ! = Le voici enfin ! (en japonais, on dit simplement “kita !”).

5. Les adjectifs démonstratifs

Alors que le japonais a trois mots démonstratifs *kono* (proche de l’interlocuteur) / *sono* (proche du locuteur) / *ano* (éloigné), le français n’utilise véritablement qu’un seul adjectif démonstratif (*shiji-keiyôshi*) variant en fonction du genre et du nombre du nom qu’il qualifie :

ce (devant un nom masculin singulier débutant par une consonne)

cet (devant un nom masculin singulier débutant par une voyelle ou h muet)

cette (devant tout nom féminin singulier)

ces (devant tout nom pluriel masculin ou féminin, et prononcé obligatoirement [sez] devant voyelle et h muet)

Un adjectif numéral ou un adjectif qualificatif peuvent se mettre entre l’adjectif démonstratif et le nom qualifié : ce beau chapeau, cette jolie robe, ces nouveaux habits, ces deux personnes, ces deux enfants, etc.

Le nom accompagné d’un adjectif démonstratif peut être affublé des particules déictiques –ci et –là, dont le sens spatial est aujourd’hui amenuisé, même si –ci se réfère plutôt à un objet proche (*kono* en japonais) et –là à un objet plus distant ou éloigné (*sono* / *ano* en japonais) : ce chapeau-ci, ce chapeau-là, ces robes-ci, ces hommes-là. –ci et –là s’emploient surtout quand on veut insister sur l’objet dont on parle de manière démonstrative ou pour renforcer une opposition entre au moins deux objets ou personnes: Ce livre-ci est intéressant, mais ce livre-là est ennuyeux. Cependant, en français moderne, rien n’oblige à mettre en opposition les particules –ci et –là, les énoncés suivants étant tous acceptables :

Ce livre est intéressant, mais ce livre est ennuyeux.

Ce livre est intéressant, mais ce livre-ci est ennuyeux.

Ce livre est intéressant, mais ce livre-là est ennuyeux.

Ce livre-ci est intéressant, mais ce livre-là est ennuyeux.

Si on veut insister sur la localisation éloignée d’un objet ou d’une personne, on peut renforcer le groupe nominal [adjectif démonstratif + nom] de l’adverbe « là-bas »: Cette personne là-bas est mon cousin Jean-Claude.

6. Les pronoms démonstratifs composés

En voici les formes (avec la prononciation familière au masculin singulier entre crochets):

masc sing	fém sing	masc pl	fém pl
celui-ci [suisi]	celle-ci	ceux-ci	celles-là
celui-là [suila]	celle-là	ceux-là	celles-là

Le choix du pronom doit refléter le genre et le nombre du nom remplacé. La différence entre les formes en –ci et –là est quasi disparue en français moderne et on emploie indifféremment les deux dans de nombreux cas.

On recommande d'enseigner les pronoms démonstratifs composés en même temps que l'étude du comparatif. En effet, les pronoms démonstratifs sont un excellent moyen d'éviter la répétition du même terme quand on compare deux objets de même sorte. Noter que le japonais préfère répéter le terme en question puisque c'est une langue sans pronoms véritables (cf pronoms personnels). On peut dire aux apprenants que les pronoms démonstratifs du français peuvent s'employer quand on a en japonais [kono / sono / ano + nom] (à condition que ce groupe nominal soit une deuxième occurrence dans l'énoncé comme dans l'exemple ci-dessous où [sono uwagi] est remplacé par un pronom démonstratif, mais pas [kono uwagi] qui en est la première occurrence):

Cette veste est plus chère que celle-ci / celle-là (kono uwagi wa sono uwagi yori takai)

Il est possible d'utiliser ces pronoms démonstratifs pour parler d'une personne, mais les formes en –là peuvent être péjoratives et il vaut mieux éviter cet emploi (en japonais, les termes démonstratifs désignant des personnes koitsu / soitsu / aitsu ont aussi un sens péjoratif) :

Cet enfant est plus sage que ceux-ci (kono kodomo wa sono kodomotachi yori otonashii)

Mais qu'est-ce qu'elle veut, celle-là ? (ittai aitsu wa nani ga hoshii no ?)

Les pronoms démonstratifs ne s'utilisent bien sûr pas seulement dans le cadre des structures comparatives :

Ce film est amusant, mais celui-là est ennuyeux (kono eiga wa omoshiroi ga, sono eiga wa tsumaranai)

On peut utiliser « l'autre / les autres » au lieu des pronoms démonstratifs :

Cet enfant est plus sage que les autres (kono kodomo wa hoka no kodomotachi yori otonashii)

Ce film est amusant, mais l'autre est ennuyeux (kono eiga wa omoshiroi ga, mô ippon no eiga wa tsumaranai)

On peut aussi combiner « autre » avec les adjectifs démonstratifs (de préférence avec –

ci et –là) :

Cet enfant est plus sage que ces autres-là (kono kodomo wa sono hoka no kodomotachi yori otonashii)

Ce film est amusant, mais cet autre-là est ennuyeux (kono eiga wa omoshiroi ga, sono hoka no eiga wa tsumaranai)

On peut bien sûr utiliser les pronoms démonstratifs quand on a les formes kore /sore / are et leurs formes plurielles korera / sorera / arera en japonais (dans ce cas, on peut identifier plus facilement les formes en –ci avec kore et korera d’une part, les formes en –là avec sore / are / sorera / arera):

Je prends celui-là ! (sore ni shimasu !)

J’aime mieux ceux-ci (korera no hô ga suki desu)

7. Les pronoms démonstratifs tronqués

Nous les appelons tronqués car il s’agit des mêmes formes démonstratives que les pronoms démonstratifs composés, sans les particules finales –ci et –là.

Ces formes pronominales apparaissent en français quand le pronom démonstratif est suivi d’une préposition notamment. Le japonais se contente de maintenir le nom remplacé en français par le pronom démonstratif. On peut indiquer aux apprenants que ce remplacement s’effectue quand le nom en question en japonais est précédé d’une expression de localisation avec la particule no par exemple (à condition que le nom ait déjà été cité) :

Tu veux quelle **photo** ? Je veux **celle** sur la table / dono **shashin** ga ii ? tsukue no ue no shashin ga ii yo.

Il est un cas fréquent où le japonais a une structure équivalente au pronom démonstratif tronqué, quand il s’agit d’exprimer la possession avec la particule *no*. Cette structure est très fréquente avec la copule :

C’est ton passport ? Non, c’est celui de Mika / kimi no pasupôto kashira ? iie, Mika-chan no da yo.

En fait, on a déjà vu cette structure japonaise exprimant la possession, mais le possesseur était une forme équivalente à nos pronoms personnels, et non un nom :

C’est le passeport de Mika ? Oui, c’est le sien / Oui, il est à lui.

Chapitre 5 : les pronoms personnels

1. Les pronoms personnels sujets

1.1. Liste des pronoms personnels sujets (avec les correspondances possibles en

anglais et en japonais):

je	I	watashi, watakushi, ore, boku, kochira
tu	you	kimi, omae, anata
il	he / it	kare, kon hito / kata, sono hito / kata, ano hito / kata, koitsu, soitsu, aitsu
elle	she / it	kanojo, kono hito / kata, sono hito / kata, ano hito / kata, koitsu, soitsu, aitsu
nous	we	watashitachi, watakushitachi, oretachi, bokutachi, orera, bokura
vous	you	anata, anatatachi, anatagata, sochira, sonata
ils	they	karetachi, karera, kono hitobito / katagata, sono hitobito /katagata, ano hitobito / katagata, koitsura, soitsura, aitsura
elles	they	kanojotachi, kanojora, kono hitobito / katagata, sono hitobito /katagata, ano hitobito / katagata, koitsura, soitsura, aitsura

Les correspondances sont partielles et non exhaustives : il existe d'autres formes équivalentes moins fréquentes en japonais, que nous ne mentionnons pas. La réalité sociologique japonaise différente de la nôtre en France complique aussi ces correspondances. Si le français utilise invariablement ces formes pour désigner une personne (ou une chose, un animal dans le cas des troisièmes personnes), certains termes japonais mentionnés ci-dessus sont familiers, voire vulgaires (ore, boku, omae, koitsu, soitsu, aitsu et leurs dérivés). Au contraire, d'autres termes sont très polis: kochira, sochira, les expressions avec -kata. Les autres termes sont plutôt neutres dans le sens où ils ne sont pas impolis dans l'usage, mais le terme *anata* peut être mal ressenti pour désigner son interlocuteur selon les cas (voir le paragraphe sur le tutoiement et le vousoiement).

De plus, il faut savoir que les termes japonais mis en correspondance avec les pronoms personnels sujets ne sont pas des pronoms en japonais, mais des noms, ce qui fait que leur syntaxe suit celle des noms japonais, et non des pronoms personnels français, même si dans les faits cela ne pose pas tant de problèmes d'apprentissage, les apprenants japonophones étant familiers de la notion de pronom personnel (ninshô-daimeishi) notamment à travers l'anglais.

1.2. Emplois des pronoms personnels sujets

Le japonais n'utilise pas les équivalents donnés de nos pronoms personnels sujets (shugo ninshô-daimeishi) autant qu'en français. En effet, le japonais se passe la plupart du temps d'exprimer le sujet quand il est évident dans le contexte, et ce bien que le verbe japonais ne reflète pas non plus la personne sujet. De plus, par souci de politesse ou de clarté, on préfère aussi utiliser les noms des personnes concernées plutôt qu'un

équivalent à nos pronoms personnels :

Tanaka-san, nani wo shite imasu ka ? (Monsieur Tanaka, qu'est-ce que vous faites ?) [ici, Tanaka-san désigne « monsieur Tanaka » et aucun terme correspondant à « vous » n'est utilisé ensuite car on sait de qui l'on parle].

Parfois, les apprenants japonais ont une difficulté à déterminer la personne sujet quand le contexte manque de clarté :

Tanaka-san wa nani wo shite imasu ka ? [ici, on peut se demander si Tanaka-san est l'interlocuteur ou une tierce personne en l'absence de contexte, si bien que cet énoncé peut se rendre par : M. Tanaka, qu'est-ce que vous faites ? / Que fait M. Tanaka ? »].

Heureusement, l'habitude d'utiliser les pronoms personnels sujets en anglais favorise l'acquisition de l'emploi de ceux du français chez les apprenants japonophones.

Le principal problème d'adaptation réside dans le fait que le français désigne objets et animaux avec les mêmes pronoms personnels que ceux pour les humains: il / elle / ils / elles, alors que l'anglais utilise "it" :

C'est une jolie chaise. Elle coûte cher ? > Non, elle n'est pas si chère pour ce design.

Il est par ailleurs difficile pour un apprenant japonais de comprendre pourquoi « c' » est utilisé en premier lieu et remplacé ensuite par les pronoms personnels de troisième personne dans un énoncé comme ci-dessus. En japonais, le démonstratif *kore* peut s'utiliser en premier lieu, mais ensuite il n'y a plus de sujet exprimé:

Kore wa kirei na isu desu ne. × Takai desu ka ? Iie, × dizain ni shite wa takaku wa arimasen. (C'est une jolie chaise. Elle est chère ? Non, elle n'est pas chère pour le design).

On conseillera de donner de nombreux exemples de ce type :

C'est une voiture. Elle est (de marque) américaine. Elle roule bien !

C'est un bijou. Il est très cher ! Il vient de Dubai !

Il est aussi recommandé de donner des exemples au sujet de personnes :

C'est Thomas. Il est anglais. Il étudie le français.

Ce sont monsieur et madame Berthet. Ils sont de Lyon. Mais ils habitent à Paris.

Concernant ces deux derniers exemples, pour un Japonais, il peut être plus difficile de comprendre l'usage de « c' » car le démonstratif *kore* ne s'utilise normalement pas pour des personnes. On résoudra le problème en utilisant le pronom poli *kochira*, lui-même issu du démonstratif *kore*:

(kochira wa) Tomasu-san desu. Ijirisu no kata desu. (Kare wa) furansugo wo benkyou shite imasu.

Kochira wa Berute go-fusai desu. Liyon no go-shusshin desu ga, Pari de shigoto wo shite imasu.

Il convient d'expliquer dans ces exemples ci-dessus que « c' » permet d'introduire un sujet (chose, animal ou personne) dont on n'a pas encore parlé et que l'on présente pour

la première fois dans la conversation alors que les pronoms personnels « il / elle / ils / elles » fonctionnent comme des pronoms de rappel de ce sujet nouvellement introduit. En somme, on n'utilise pas « il / elle / ils / elles » pour parler d'un objet ou d'une personne qu'on n'a pas encore mentionnés dans la conversation ou le texte (et cela est aussi vrai généralement pour les pronoms personnels compléments, quels que soient leur fonction grammaticale).

Ainsi, les apprenants japonais ont tendance aussi à s'annoncer (en en-tête de mél ou de message par exemple) en disant par exemple « Je suis Takashi », au lieu de dire « C'est Takashi ». Il convient donc d'insister sur le caractère présentatif de « c'est ».

NB : l'emploi impersonnel de « il » peut être simplement lexicalisé au niveau débutant car on le manie principalement à ce stade avec les verbes de phénomènes atmosphériques, l'expression de l'heure et quelques expressions comme « il vaut mieux / il faut », etc. Il s'agit plutôt d'expressions à retenir que de grammaire au niveau débutant.

1.3. Le vousoiement et le tutoiement

Il n'est pas aisé de faire toujours la différence d'emploi entre « tu » et « vous » pour les apprenants japonais, d'autant plus que l'anglais, leur langue de référence privilégiée parmi les langues étrangères connues, ne fait aucune distinction de la sorte (un seul pronom « you » pour « tu » et « vous »). Il est préférable dans un premier temps d'inviter les étudiants à utiliser « tu » avec amis, enfants et parenté, « vous » avec toute autre personne. Cependant la notion d'« ami » est relative : il n'est pas rare non plus que les Japonais *vousoient* une personne qu'ils connaissent ou côtoient relativement bien, ce qui se fait aussi en France. On peut aussi dire aux apprenants d'utiliser « vous » quand le verbe **principal** dans la phrase japonaise est à la forme en -masu (présent-futur) / -mashita (passé) et « tu » quand le verbe **principal** est à la forme en -ru (présent-futur) ou -ta (passé) : Tabemasu ka ? (Vous mangez ?) // Taberu ? (Tu manges ?). Mais il s'agira toujours d'une simplification des réalités socio-linguistiques japonaise et française. L'auteur de cette grammaire lui-même a pu constater que certains amis japonais le tutoyaient volontiers en français tout en le « vousoyant » avec -masu en japonais !

La correspondante lexicale entre pronoms personnels du français et du japonais ne peut être que réductrice aussi. S'il est commode de faire correspondre « tu » avec les termes kimi et omae d'une part, et « vous » avec anata, cette correspondance est loin de simplifier les choses, les femmes utilisant souvent ce dernier terme pour s'adresser à leur mari (que l'on tutoie plutôt en français) entre autres, alors que les premiers termes sont ressentis comme intimistes, voire vulgaires. En principe, on s'adresse à toute personne en utilisant le nom de famille et / ou le titre social (directeur, professeur,

avocat, etc), d'où l'utilité des cartes de visite pour connaître son interlocuteur. On appelle relativement peu les gens par leur prénom (sauf les enfants par exemple). Si l'utilisation des pronoms personnels « tu » et « vous » permet de s'adresser à des personnes sans en connaître le nom (de famille), ce dernier est quasi indispensable pour s'adresser à quelqu'un en japonais, l'usage des termes kimi / omae / anata pouvant être mal ressenti par l'interlocuteur selon les situations. En tout état de cause, il vaut mieux conseiller le vousoiement au départ aux apprenants et en venir au tutoiement un peu plus tard.

1.4. Le pronom sujet « on »

Bien que « on » ne soit pas un pronom personnel, mais soit classé parmi les pronoms indéfinis, il est commode de l'aborder avec les pronoms personnels sujets en raison de son emploi plus que courant dans la langue parlée en remplacement de « nous ». Les grammaires de FLE au Japon répugnent à introduire « on » de cette manière alors que c'est une nécessité quotidienne absolue dans la communication en français. Il est très facile d'introduire ce pronom dans le sens de « nous », dès les premières leçons sur le verbe (par exemple dans la conjugaison de « être » au présent de l'indicatif, et même avant « nous », pour la raison que le verbe prend la même forme de conjugaison que la troisième personne du singulier (et dans le cas des verbes en -er il y a aussi identité de forme avec la première personne du singulier), ce qui minimise l'effort de mémorisation pour l'apprenant tout en le familiarisant avec une pratique très largement répandue chez les francophones natifs, alors que la forme correspondant à « nous » diffère (cf Le paradigme des verbes français au présent de l'indicatif).

« on » est aussi très utile pour enseigner les manières d'inviter et de proposer à faire les choses ensemble : Qu'est-ce qu'on fait ? (nani wo shimashô ka ?). On peut aisément faire la correspondance entre l'emploi de « on » et la forme verbale exhortative en -ô / -mashô du japonais dans ce contexte.

Cette même forme exhortative a un autre emploi commun à « on » qui est justement d'exhorter à accomplir une action immédiate: On monte (dans le bus) ! (norimashô !).

C'est à une autre étape de l'apprentissage qu'on introduira le sens indéfini de « on ». Cependant, ce sens-ci peut être entrevu à l'occasion de l'apprentissage des formules très utiles et présentées comme toutes faites telles que: Comment est-ce qu'on écrit / prononce ce mot ? ; Comment on dit ce mot en japonais ? ; etc.

NB : quand on « on » a le sens de « nous », on préférera accorder au pluriel les adjectifs et participes passés qui s'y rapportent :

Patricia et moi, on était très fatigués après cette journée de marche = Nous étions très fatigués après cette journée de marche.

2. Les pronoms personnels toniques (disjoints)

2.1. Liste des pronoms personnels toniques (avec les correspondances possibles en japonais):

moi	watashi, watakushi, ore, boku, kochira
toi	kimi, omae, anata
lui	kare, kon hito, sono hito, ano hito
elle	kanojo, kono hito / kata, sono hito / kata, ano hito / kata
nous	watashitachi, watakushitachi, oretachi, bokutachi, orera, bokura
vous	anata, anatatachi, anatagata, sochira, sonata
eux	karetachi, karera, kono hitobito / katagata, sono hitobito /katagata, ano hitobito / katagata
elles	kanojotachi, kanojora, kono hitobito / katagata, sono hitobito /katagata, ano hitobito / katagata

2.2. Emplois des pronoms personnels toniques (disjoints)

On remarque qu'il s'agit des mêmes formes en japonais que dans le cas des pronoms personnels sujets atones, le japonais ne faisant donc aucune distinction entre ces deux catégories. Mais le japonais tend à ne pas utiliser les équivalents de nos pronoms personnels sujets, le contexte suffisant à déterminer le sujet de la phrase. Il s'ensuit que nos pronoms personnels toniques emphatiques s'emploient souvent là où on a un équivalent de nos pronoms personnels en japonais, même si cela n'a rien d'automatique, par exemple quand il y a une véritable opposition de personnes dans l'énoncé:

Moi, c'est Corinne, et elle, c'est Margot.

Lui, il est japonais, mais moi, je suis chinoise.

Ces deux exemples fournissent le premier cas d'emploi des pronoms toniques en corrélation avec un pronom personnel sujet, obligatoire dans la syntaxe française. Il est important de souligner ce point-ci car le japonais n'exprime qu'une seule fois la forme pronominale équivalente :

Kare wa nihonjin desu ga, *watakushi wa* chûgokujin desu. (Lui, il est japonais, mais *moi, je* suis chinoise.)

Les pronoms toniques de troisième personne s'emploient aussi en référence à un nom :

Luc, lui, aime les blondes, mais Laure, elle, préfère les chauves (Ryukku-san wa kinpatsu no josei ga suki da ga, Rôru-san wa usuge no dansei ga suki da)

On emploie aussi les pronoms personnels toniques emphatiques seuls en réponse à une question pour demander confirmation, par exemple :

- Mademoiselle Tanaka, vous voulez bien répondre ? - Moi ? (watashi ?)

On les emploie après l'expression « c'est / ce n'est pas ». Ainsi dit-on « c'est toi, Jean ? » et non « c'est tu, Jean ? ».

On les emploie après la conjonction de coordination « et » quand on veut éviter de répéter une question évidente dans le contexte : J'aimerais bien un jus d'orange, et toi ? Dans ce dernier cas, le japonais se contente d'utiliser la particule casuelle *wa* avec le nom de l'interlocuteur ou l'équivalent éventuel du terme utilisé après « et » en français.

On les emploie avec les adverbes « aussi » (phrase affirmative) et « non plus » (phrase négative). Si à la troisième personne on n'a pas besoin de répéter le pronom personnel sujet, il faut répéter ceux des autres personnes :

Elle aussi va acheter des cigarettes = Elle aussi, elle va acheter des cigarettes
(kanojo mo tabako wo kai ni iku)

Toi aussi, tu aimes le chocolat ? (kimi mo chokorêto ga suki na no ?) ; on ne dit pas :
Toi aussi aimes le chocolat ?

Noter que le groupe [pronom tonique + aussi / non plus] peut se déplacer librement dans la phrase :

Elle va acheter des cigarettes, elle aussi.

Tu aimes le chocolat, toi aussi ?

Les pronoms personnels toniques s'utilisent pour d'autres fonctions grammaticales que sujet ou prédicat⁷. On les emploie avec la préposition « à » et le verbe copule pour exprimer la possession. Cela correspond à la structure japonaise [pronom personnel équivalent + no + desu / da] : Ce livre est à vous ? Oui, il est à moi. (kono hon wa anata no desu ka ? Hai, watakushi no desu). « à + pronom personnel tonique » peut suivre un nom employé avec un adjectif possessif dans la langue parlée pour insister sur le possesseur : C'est mon livre à moi ! (il n'y a pas en japonais de structure équivalente, mais on pourrait dire: watashi dake no hon da yo).

De manière générale, les pronoms personnels toniques s'utilisent comme compléments de toute proposition et « que » de sens comparatif :

Viens devant moi pour la photo !

Après vous, madame !

J'ai fait ça pour lui.

Mon frère est plus grand que moi.

Tu as le même sac qu'elle.

3. Les pronoms personnels compléments

Les pronoms personnels compléments (mokutekigo ninshô daimeishi) comprennent les pronoms personnels objets directs (chokusetsu-mokutekigo) et objets indirects [kansetsu-mokutekigo] (y compris réfléchis), les pronoms neutres (chûsei-daimeishi)

⁷ Ces cas sont évoqués dans les paragraphes suivants sur les pronoms personnels compléments.

« y », « en » et « le ». En principe, tous se placent avant le verbe quand il s'agit d'une forme verbale simple, avant l'auxiliaire s'il s'agit des temps composés avec « être » ou « avoir », avant l'infinitif et non le verbe principal conjugué quand il s'agit d'une construction avec infinitif (noter qu'en anglais, les pronoms personnels compléments suivent toujours le complexe verbal : I gave him ; Give him ! ; I want to give you ; I have given him) :

Tu vois cette tour là-bas ? Oui, je la vois très bien.

Vous avez visité le château de Versailles ? Non, je ne l'ai pas visité.

Vous voulez reprendre un peu de gâteau ? Oui, je veux bien en reprendre une part.

Le seul cas où les pronoms compléments se placent après le verbe est celui du verbe à l'impératif affirmatif :

Appelle-moi ce soir !

La place des pronoms personnels compléments demeure la même s'il y a une négation, sauf à l'impératif négatif où le pronom revient devant le verbe :

Ne m'appelle-pas ce soir, s'il te plaît. Je serai en réunion.

Leur position ne change pas non plus dans l'interrogation inversée :

Ce travail, le finirez-vous ce soir ? / sono shigoto wa kon'ya owaru yotei desu ka

Le placement des pronoms compléments les uns par rapport aux autres sera abordé dans un autre paragraphe.

3.1. Les pronoms personnels compléments indirects

Tout comme les pronoms personnels sujets, le japonais n'a pas de pronoms personnels compléments proprement dit. La plupart du temps, le contexte rend inutile l'utilisation même de ce qui équivaldrait à de tels pronoms compléments. En ce qui concerne les pronoms personnels compléments indirects, leur plus proche équivalent consiste à utiliser les mêmes équivalents que les pronoms personnels sujets, affublés de la particule casuelle *ni*, qui a donc un sens datif ici. Généralement, le même type sémantique de verbes en japonais qu'en français utilise ces équivalents de nos pronoms indirects (i.e. donner, offrir, emprunter, enseigner, dire, etc.), même si certains verbes transitifs directs en français sont transitifs indirects en japonais (« rencontrer », par exemple, mais on laisse ces cas-ci de côté pour le moment).

Voici la liste des pronoms compléments indirects du français: me (m') / te (t') / lui / nous / vous / leur. On notera que les pronoms de troisième personne « lui / leur » ne distinguent pas le genre à la différence des pronoms personnels sujets : « lui » peut donc se rendre par *kare* / *kanojo ni* et « leur » par *karera* / *kanojora ni*. Les formes avec apostrophe s'emploient devant voyelle ou h- muet. Noter que « nous / vous » opèrent une liaison obligatoire en [z] devant voyelle et h- muet. Exemple d'utilisation de pronom complément indirect:

Tiens, je te passe mon stylo. (dôzo. watashi no bôru-pen wo [kimi ni] kashite ageru)

Tu me rendras mon stylo après. (ato de bôru-pen wo [watashi ni] kaeseba ii yo)

En fait comme nous l'avons déjà dit et comme le montrent ces deux exemples, le japonais n'a pas besoin d'exprimer par des équivalents de pronoms personnels (cf pronoms personnels sujets) nos pronoms compléments indirects (on a mis ces équivalents entre crochets). Les Japonais préfèrent utiliser ce qu'on peut qualifier d'auxiliaires bénéfactifs⁸, associés au verbe à la forme de connection en -te (on a souligné l'auxiliaire dans le premier exemple ci-dessus). Mais dans le second exemple, il n'est même pas la peine d'utiliser un tel auxiliaire même si on peut reformuler ainsi avec un auxiliaire bénéfactif :

Ato de bôru-pen wo [watashi ni] kaeshite kurereba ii yo

Les principaux auxiliaires bénéfactifs en japonais sont *kureru* (action faite au bénéfice du locuteur, ce qui correspond le plus souvent aux premières personnes du singulier et du pluriel compléments) et *ageru* (action faite au bénéfice d'un tiers (le plus souvent une seconde ou troisième personnes singulier et pluriel, ce que l'on comprend avec le contexte). Ces deux verbes bénéfactifs ont aussi le sens lexical de « donner » en japonais :

Je lui ai donné ce cadeau (kare / kanojo ni kono purezento wo ageta).

Noter que *kureru* a pour équivalent « poli » *kudasaru* et *ageru* *sashiageru*.

Si on peut ainsi faire une correspondance partielle et imparfaite avec nos pronoms compléments indirects et les auxiliaires bénéfactifs du japonais, il est aussi aisé de comparer avec l'anglais, en précisant cependant que les pronoms compléments anglais suivent le verbe :

Je lui ai donné ce cadeau // I gave him (her) this gift.

On peut indiquer que pour insister sur le receveur de l'action, il est possible d'utiliser [à + pronom personnel tonique] en plus du pronom personnel complément indirect :

Je lui ai donné ce cadeau à elle, pas à lui !

On indiquera aussi que les autres compléments nominaux introduits par une préposition autre que « à » ne peuvent généralement pas être remplacés par les pronoms compléments indirects.

On notera également que certains verbes introduisant leur complément nominal

⁸ Il faut néanmoins se garder de faire une correspondance systématique entre les auxiliaires bénéfactifs japonais et nos pronoms personnels compléments. L'exemple suivant explicitera la différence entre ces deux notions grammaticales :

Kare wa musume wo tetsudatte kureta (il a aidé notre fille).

Dans cet exemple, l'auxiliaire *kureta* n'a rien à voir avec les participants grammaticaux de la phrase, à savoir le sujet *kare* (il) et l'objet *musume* ([notre] fille). L'auxiliaire bénéfactif indique que « il » a fait une faveur, bien sûr à la fille en question, mais aussi et surtout aux parents de la fille dont le locuteur fait partie. C'est le rôle de ces auxiliaires bénéfactifs de rendre compte du bénéficiaire réel de l'action. On voit que rien en français ne vient traduire cet aspect de la phrase japonaise, même si le possessif « notre » révèle indirectement cette notion en japonais.

avec « à » ne peuvent remplacer ce complément nominal par un pronom personnel indirect : penser à, tenir à, réfléchir à, faire face à, répondre à (cependant, au niveau débutant au Japon, on a peu de chance de rencontrer ces verbes-ci à dire vrai, aussi évoquera-t-on ces verbes au cas par cas et occasionnellement). On utilise les pronoms personnels toniques en maintenant « à » :

Tu penses souvent à ta copine ? Oui, je pense souvent à elle. (on ne dit pas : Je lui pense souvent).

Tu tiens vraiment à ce garçon ? Oui, je tiens vraiment à lui ! (on ne dit pas : Je lui tiens vraiment)

D'ailleurs, on utilise le pronom neutre « y » si le complément de tels verbes désigne une chose :

Tu penses souvent à ton pays ? Oui, j'y pense parfois.

Tu tiens à ces souvenirs ? Non, je n'y tiens pas vraiment.

3.2. Les pronoms personnels compléments directs

Nous recommandons de les aborder après les pronoms compléments indirects en ce qu'ils sont un peu plus difficile à manier. En effet, la distinction de genre à la troisième personne du singulier nécessite pour l'apprenant une conscience du genre du nom remplacé par le pronom en question, ce qui n'est jamais une mince affaire pour des locuteurs de langues n'ayant pas de genre grammatical marqué.⁹

Voici la liste des pronoms compléments directs : me (m') / te (t') / le (l') / la (l') / nous / vous / les. On a donc deux formes à la troisième personne du singulier respectivement pour le masculin et le féminin : le / la. Ces deux formes se confondent cependant devant voyelle : je l'aime (kare / kanojo wo ai shite iru). Le contexte permet de lever l'ambiguïté de genre, puisque les pronoms personnels de troisième personne ont un rôle de co-référence d'un nom déjà utilisé dans le contexte.

On notera que, la plupart du temps, les pronoms personnels compléments directs correspondent en japonais aux équivalents de nos pronoms personnels sujets associés à la particule casuelle *wo*, qui exprime l'accusatif normalement en japonais, et comme le montre l'exemple ci-dessus. Cependant, il faut garder en tête que tout verbe transitif direct en français ne l'est pas forcément en japonais, ce qui complique la tâche (cf 3.3. ci-dessous). Comme nous l'avons aussi vu en 3.2., le japonais n'utilise pas systématiquement les équivalents de pronoms personnels avec *wo*, et utilisent souvent les auxiliaires bénéfactifs qui traduisent le destinataire de l'action exprimée par le verbe lexical, même si le rôle de l'auxiliaire bénéfactif n'est pas à proprement parler de rendre nos pronoms personnels compléments (c'est un effet collatéral):

⁹ De plus, les règles d'accord du participe passé (même si elles ne sont pas aussi souvent respectées dans la pratique orale des natifs eux-mêmes) compliquent de fait l'utilisation des pronoms compléments personnels directs, à la différence des autres pronoms personnels compléments.

Vous pouvez m'aider, s'il vous plaît ? *tetsudatte moraemasu ka ?* (morau, ici à la forme potentielle polie, est un auxiliaire bénéfactif exprimant qu'on fait faire quelque chose par une autre personne pour le bénéfice du sujet).

3.3. Différences de constructions du complément du verbe en japonais et en français

3.3.1. Différences de valence

Bien que ce problème relève d'abord de l'apprentissage du lexique (si on considère que tout verbe doit être appris avec la préposition ou la particule casuelle en japonais régissant son complément), il n'est pas sans conséquences sur les pratiques grammaticales et communicationnelles. Nous notons ici quelques cas fréquents au niveau débutant de constructions verbales différentes du français en japonais et entraînant donc l'emploi d'un pronom complément autre que celui attendu du point de vue de la syntaxe japonaise.

Parmi les verbes souvent rencontrés au niveau débutant et posant problème au niveau de la construction de leur complément et donc du pronom complément à utiliser en conséquence, citons : rencontrer, voir, entendre, prendre (un moyen de transport), appeler (au téléphone). On peut compléter la liste selon les besoins langagiers des apprenants bien sûr.

En japonais, le sujet grammatical (particule *ga*) des verbes « voir » et « entendre » est en fait ce qui leur sert de complément d'objet direct en français, le sujet français devenant le thème (avec la particule *wa*) de la phrase s'il doit être exprimé :

Vous voyez la tour là-bas ? / (anata wa) asoko no tô ga miemasu ka ?

Vous entendez ce bruit ? / (anata wa) kono oto ga kikoete imasu ka ?

En réponse, on dira en fonction de la syntaxe française:

Oui, je la vois / hai, miemasu yo.

Oui, je l'entends / hai, kikoete imasu yo.

Or, on n'a rien dans la phrase japonaise qui rende le pronom personnel complément prévisible en français par rapport au japonais, sauf à être bien conscient de la construction en jeu dans les deux langues, ce à quoi il faut sensibiliser les apprenants.

Le problème diffère avec les autres verbes précités qui se construisent en japonais avec un complément d'objet indirect et non un complément d'objet direct. De ce fait, les apprenants japonophones font très souvent l'erreur d'utiliser les pronoms compléments indirects avec ces verbes en français: Je lui appelle (*kare ni denwa shite iru*) ; Je lui rencontre (*kare ni au*); Je lui ai pris pour venir à la fac (*daigaku ni kuru no ni [densha ni] notte kita*). Il faut donc sensibiliser les apprenants à cette différence de construction en français et restituer la syntaxe correcte: Je l'appelle ; Je le rencontre ; je l'ai pris [le train] pour venir à la fac.

On peut aussi signaler le cas des verbes de goûts qui sont en fait des verbes-adjectifs

en japonais et qui se construisent souvent avec un sujet (particule *ga*) qui est le complément d'objet direct en français, similairement à « voir » et « entendre ». Il est possible cependant en japonais aussi d'utiliser la particule *wo* pour faire du sujet un complément d'objet direct comme en français avec les verbes de goût, ce qui faciliterait les choses : *o-cha ga suki desu* ; *o-cha wo suki desu* (j'aime le thé japonais). Mais il est un fait qu'on ne répond normalement pas avec un pronom personnel complément direct à la question suivante : Vous aimez le thé japonais ? Oui, je l'aime (?). S'agissant d'une chose, on se contente de ne pas mettre de pronom ou d'utiliser éventuellement *ça* : Oui, j'aime bien (*ça*). Le pronom complément direct avec les verbes de goûts se réfèrent plutôt à une personne : Je l'aime = *kare / kanojo wo ai shite iru* (et non: *sore ga suki da*). Il convient de le signaler aux apprenants japonophones qui font très souvent cette erreur, rarement mentionnée dans les manuels de grammaire de FLE débutant, qu'ils soient de production francophone ou japonaise.

3.3.2. Problème d'ordre syntaxique et pragmatique

Le français, comme la plupart des autres langues indo-européennes tend à pronominaliser ou remplacer par des pronoms personnels ou autres tout ce qui peut l'être, selon la formule « Rien ne se perd, tout se transforme » que notre cartésianisme linguistique ne saurait rejeter. Au contraire, le japonais fait partie de ces langues qui codifient l'information grammaticale du type pronominal au minimum permis par le contexte, tant et si bien qu'il n'existe pas de catégorie "pronom" dans cette langue, la plupart des équivalents à nos pronoms étant des noms. Le fait est qu'en japonais, soit on répète le nom en question, soit on le supprime tout simplement, à condition bien sûr que le contexte permette de savoir de quoi l'on parle.

De ce fait, de nombreux apprenants japonophones du FLE, et ce malgré leur long contact scolaire avec l'anglais, n'ont pas le réflexe de remplacer par un pronom personnel ce que le japonais supprime simplement, exception faite des pronoms personnels sujets rarement oubliés (le seul vrai problème réside dans l'emploi du pronom *ce* vs *il / elle*). Sensibiliser les apprenants à ce problème à la fois grammatical, syntaxique et pragmatique est primordial pour les amener à apprendre le français au mieux.

On peut prendre pour exemples des questions et leurs réponses courtes (i.e. sans répétition du nom employé dans la question et avec emploi des pronoms appropriés) et les comparer au japonais pour faire prendre conscience aux apprenants que d'une part, comme en japonais le nom disparu n'apparaît plus dans la réponse en français, mais aussi que, comparé au japonais, un nouvel élément pronominal est apparu. Ainsi :

Tu as mangé le gâteau ? Oui, je l'ai mangé.

kêki wo tabeta kai ? hai, tabeta.

On peut se demander pourquoi les apprenants n'ont pas de difficulté particulière à restituer le pronom sujet (même s'il n'est pas exprimé en japonais comme ici « tu » et « je ») mais ne parviennent pas en de nombreuses occasions à restituer les pronoms compléments. Il est possible que le choix entre trop de pronoms personnels compléments joue un rôle (« en » et « y » n'existent pas en anglais même s'ils y ont des équivalents partiels, et les pronoms directs comme indirects se confondent dans cette langue). On remarquera qu'il est plus facile pour les apprenants de restituer les pronoms personnels compléments désignant une personne, car ils peuvent avoir leur correspondant en japonais (cf pronoms personnels sujets pour ces équivalents) alors qu'un objet sera beaucoup plus difficilement exprimable autrement que par le nom même de l'objet en japonais, d'où la suppression pure et simple de celui-ci là où on aurait un pronom personnel complément en français. A cela s'ajoute la difficulté du genre et du nombre du nom à remplacer : si la manipulation du genre et du nombre du nom posent problème, alors celle des pronoms personnels devant remplacer le nom en question en posera aussi.

3.4. Le pronom « en »

3.4.1. « en » et l'expression de la quantité

Ce pronom apparaît généralement après ou en même temps que l'apprentissage de l'article partitif et de l'expression de la quantité dans le cursus de FLE au Japon. C'est pourquoi il est pratique, dans un premier temps d'énoncé que ce pronom remplace les groupes nominaux (objets directs du verbe) introduits par l'article partitif, et aussi par l'article indéfini (auquel cas, celui-ci demeure après le verbe):

Tu veux de l'eau ? Oui, j'en veux bien.

Vous prendrez un café ? Oui, j'en prendrai un volontiers.

Par extension, « en » peut être accompagné d'un numéral précisant la quantité exacte ou d'un adverbe de quantité placés aussi après le verbe:

Tu veux de l'eau ? Oui, j'en veux juste un peu, s'il te plaît.

Vous prendrez tous un café ? Oui, nous en prendrons trois en tout.

« en » peut aussi être accompagné des pronoms indéfinis « quelques-un(e)s » et « plusieurs » :

Tu prends ces échantillons ? Oui, je vais en prendre quelques-un(e)s / plusieurs.

Dans une question, « en » peut s'utiliser avec « combien » :

Vous en désirez combien, madame ?

Dans la phrase négative, « en » peut être renforcé par « pas un(e) seul(e) » ou par « aucun(e) » :

Tu as pris un gâteau ? Non, je n'en ai pris aucun.

Vous avez vu de beaux châteaux ? Non, nous n'en avons pas vu un seul !

La difficulté pour l'apprenant n'est pas forcément le point grammatical lui-même, dans le sens où les apprenants sont tout à fait capables de comprendre la logique grammaticale qui entraîne l'utilisation de « en ». La difficulté vient plutôt que l'apprenant débutant, qui ne fait pas encore en pratique nettement de différence d'utilisation entre les divers articles du français se voit de facto incapable d'utiliser la bonne catégorie de pronoms personnels compléments dans bien des cas. Il semble difficile de faire de vraies correspondances entre les contextes syntaxiques français et japonais dans la mesure où le japonais n'exprime pas nos pronoms personnels compléments en toute situation, ne possédant pas de pronoms personnels proprement dits. A cela s'ajoute le fait que le japonais n'a pas d'articles non plus et qu'il est donc difficile de prévoir pour un apprenant, d'abord quel article devrait posséder le groupe nominal à remplacer, et ensuite par quel pronom personnel le remplacer.

On peut cependant aider l'apprenant à prévoir l'emploi de « en » dans certaines situations où le verbe est accompagné en japonais d'une expression de quantité, d'un numéral, des pronoms « quelques-un(e)s » (ikutsuka, nan~ka), « plusieurs » (ikutsumo, nan~mo), « pas un(e) seul(e) » (hitotsu mo, ichi~mo), « aucun(e) » (doremo), sans qu'il n'y ait de nom complément exprimé explicitement. Comparer en effet :

J'en **veux un peu** / sukoshi hoshii.

J'en **vois deux** là-bas / asoko ni hutatsu miete iru yo.

Il en **a acheté quelques-uns** / (kare wa) ikutsuka katte kita n da.

Ma mère en **a plusieurs** / okaasan wa ikutsumo motte iru yo.

Je **n'en ai pas mangé un seul** / hitotsu mo tabete inai yo.

3.4.2. Autres emplois de « en »

Au niveau débutant, on peut aborder facilement le pronom « en » utilisé pour exprimer le déplacement d'un lieu quelconque vers le lieu où l'on est. « en » fonctionne alors comme un complément de direction centripète (vers le sujet ou le locuteur), et remplace un complément circonstanciel de lieu exprimant donc la provenance ou l'origine:

Vous revenez du Japon ? Oui, nous en revenons juste !

On peut indiquer aux apprenants que cet emploi est ainsi courant avec les verbes de déplacement (de sens directionnel centripète évidemment) tels que « revenir, venir ». Cet emploi est souvent plus facile d'utilisation pour l'apprenant car il est sans relation avec la nature indéfinie ou quantitative du complément du verbe.

On notera que « en » remplace aussi tout complément (qu'il soit défini ou indéfini) de verbe ou d'adjectif introduit par la préposition « de »:

Tu es content de ton voyage ? Oui, j'en suis très content !

Ne te moque pas de cette situation ! Mais si, je m'en moque complètement !¹⁰

Si l'utilisation de « en » dans de telles expressions construites obligatoirement avec la préposition « de » ne devrait pas poser plus de problème que l'emploi directionnel de « en » en ce que ces contextes grammaticaux sont tout à fait et systématiquement prévisibles, il est un fait que de nombreux apprenants n'arrivent pas à les prévoir du fait qu'ils oublient que de tels verbes et adjectifs se construisent justement avec « de ». Un apprentissage lexical de telles constructions devrait en principe favoriser la prise de conscience de l'apprenant à cet effet.

3.5. Le pronom « y »

Les apprenants sont familiers de ce pronom neutre à travers l'expression « il y a », où son utilisation est figée. Mais on peut même dans ce cas-ci restituer le sens de ce pronom en le paraphrasant (de manière maladroite et forcée, il est vrai) en japonais par « soko ni aru » par exemple (soko ni signifie « là » et aru « se trouver, être »), non pas lorsqu'on apprend cette expression de localisation, mais plutôt au moment d'aborder « y » en tant que pronom neutre pour donner aux apprenant un élément familier de compréhension.

Il est utile de donner aussi le paradigme de « aller » au présent associé au pronom neutre « y » (sans insister sur la fonction sémantique et syntaxique du pronom neutre, mais plutôt comme expression plus ou moins figée) pour indiquer que ce verbe s'emploie avec cet élément quand il n'a pas de complément de direction ou de but le suivant, comme c'est le cas dans les réponses courtes par exemple ou les exhortations:

Quand est-ce que vous allez au restaurant ? On y va ce soir.

Bon, allez-y !

L'intérêt d'associer « y » à « aller » dans de tels cas est que le japonais n'a pas de correspondant à « y » et se contente de dire « aller » seul: *iku yo* (j'y vais !)¹¹. C'est aussi la grande fréquence d'utilisation de ce verbe qui permet de le traiter ainsi comparé à d'autres verbes de mouvement. Cela rejoint la problématique de l'absence de pronoms personnels compléments véritables en japonais et qui soient exprimés aussi systématiquement qu'en français, le japonais supprimant de facto l'inutile en contexte.

Plus tard, lorsqu'on abordera « y » en tant que point grammatical proprement dit, i.e. en tant que pronom neutre qui remplace les compléments de but d'un déplacement

¹⁰ Attention à « se souvenir de » qui utilise les pronoms personnels compléments toniques quand il s'agit de personnes. Comparer :

Tu te souviens de ces vacances-là ? Oui, je m'en souviens très bien.

Tu te souviens de mon neveu ? Oui, je me souviens bien de lui.

¹¹ On n'emploie normalement pas « y » avec « aller » quand ce dernier est au futur simple ou au conditionnel présent :

Tu iras à la fête ce soir ? / Non, je n'irai pas.

Dans la langue parlée, on peut cependant le faire en prolongeant la prononciation de « y ».

notamment, on pourra revenir justement sur l'emploi de « y » avec « aller » afin de justifier cette curiosité qu'on aurait présentée en apparence arbitrairement.

Noter que « y » ne remplace pas que les compléments de but d'un déplacement, mais aussi ceux de localisation sans déplacement. De plus, « y » ne remplace pas que de tels compléments introduits par la préposition « à », mais tout complément de la sorte quelle que soit la préposition introductrice, ce qu'omettent de dire les présentations grammaticales sommaires de « y » dans les manuels de FLE au Japon :

Vous allez dans les Landes cet été ? Oui, nous y allons deux semaines.

Tu es chez toi ce soir ? Oui, j'y serai certainement.

Vous allez en France bientôt ? Non, je n'irai pas avant l'an prochain.

Tu es encore aux toilettes ? Mais qu'est-ce que tu y fais ?

On évoquera aussi si possible le cas des compléments d'objet indirect introduits par la préposition « à » et qui sont remplacés par « y » s'il s'agit d'un objet ou d'une abstraction, mais qui sont remplacés par « à + pronom personnel tonique » s'il s'agit de personnes, dans le cas de certains verbes dont « penser » est le plus courant au niveau débutant :

Tu penses à mes affaires, s'il te plaît ! Oui, j'y penserai, OK.

Tu penses souvent à tes parents depuis que tu es en France ? Oui, je pense parfois à eux.

3.6. Le pronom neutre « le »

Ce pronom remplace :

Le nom ou l'adjectif employés avec la copule ou un verbe équivalent :

Vous êtes prêt ? Oui, je le suis. (junbi ga dekimashita ka ? hai, dekimashita)

Vous êtes médecin ? Non, je ne le suis pas (o-isha-san desu ka ? iie, chigaimasu)

Tu veux devenir professeur ? Oui, je le deviendrai (kyôju ni naritai no ? hai, naritai yo)

Le japonais n'a pas de pronom équivalent et doit soit tout répéter, soit ne répéter que le verbe en général, comme on le voit dans les exemples ci-dessus.

« le » remplace aussi le contenu d'une proposition exprimant la pensée ou la parole (en japonais, on peut utiliser le nom « koto », chose, fait, pour désigner tout contenu abstrait, mais cela peut sembler forcé) :

Vous croyez que Dieu existe ? Oui, je le crois (Kamisama ga iru to shinjite imasu ka ? Hai, (sono koto wo) shinjite imasu.

Vous comprenez que c'est impossible ? Oui, je le comprends (muri da to wakatte imasu ka ? hai, (sono koto wa) wakatte imasu

Dans tous les cas, l'emploi de « le » relève plutôt d'un niveau soutenu, voire solennel, en français, quand il s'agit de la copule, et prend un sens plus emphatique avec d'autres verbes (croire, penser). Dans le cas des énoncés avec copule, on répète le plus souvent

tout le prédicat nominal ou adjectival :

Vous êtes prêt ? Oui, je suis prêt.

Vous êtes médecin ? Non, je ne suis pas médecin.

Dans le cas des propositions de parole ou de pensée, on peut se contenter de répondre avec le verbe et son sujet seuls, ce qui est aussi la stratégie japonaise :

Vous comprenez que c'est impossible ? Oui, je (le) comprends.

Vous croyez que Dieu existe ? Oui, je (le) crois.

3.7. Association des pronoms compléments

On peut donner le tableau suivant pour la place des pronoms personnels compléments d'objets direct et indirect :

1 ^{ère} position	2 ^{nde} position	3 ^{ème} position
me		
te	le	lui
nous	la	leur
vous	les	

Formulé autrement, les pronoms compléments indirects de première et seconde personnes viennent toujours en premier, suivis des pronoms compléments directs de troisième personne, y compris le pronom neutre « le » (nous mettons entre parenthèses les équivalents des pronoms personnels qui n'ont rien d'indispensable en japonais) :

Je vous les donne / (watashi wa anata ni kore wo) agemasu

Elle me l'a offert / kanojo ga (watashi ni kore wo) purezento shite kureta

Par contre, les pronoms compléments directs de troisième personne viennent avant ceux indirects de troisième personne :

Je le lui ai donné / (watashi wa kare ni sore wo) ageta

Elle les leur a offerts / kanojo ga (karera ni sorera wo) purezento shita

Le pronom complément « en » suit toujours les autres pronoms compléments :

Je lui en ai donné / (watashi wa kare ni [sore wo]) ageta

Elle leur en a offert / kanojo ga (karera ni [sore wo]) purezento shita

Il y en a encore ? / mada arimasu ka ?

Le pronom complément « y » s'utilise plutôt seul et quand il y a un autre pronom personnel complément, c'est qu'il s'agit le plus souvent de verbes pronominaux. Dans ce cas il se place entre le pronom personnel réfléchi et le verbe :

Je m'y rends tout de suite ! / (watashi wa asoko e) sugu ikimasu !

Voici un autre exemple avec un verbe non pronominal :

Marie t'y a rejoint l'autre jour. / Mari ga asoko de kimi ni atta yo ne.

Les pronoms compléments directs, ainsi que « en » et le pronom neutre « le » peuvent aussi s'utiliser avec les pronoms réfléchis (qui prennent alors un sens indirect et se placent en premier) :

Je m'en souviens bien / (watashi wa sore wo) yoku oboete imasu

Il se le rappelle bien / (kare wa (sono koto wo) yoku oboete iru.

Vous vous les êtes lavées ? (anata wa sorera wo) araimashita ka ?

4. Les pronoms personnels compléments réfléchis et les verbes pronominaux

Ils ont la même forme que les pronoms personnels compléments directs ou indirects, sauf à la troisième personne qui est invariablement « se (s') » aux deux genres et aux deux nombres. Ils sont présents systématiquement dans les paradigmes de conjugaison des verbes dits pronominaux (sauf dans la structure résultative [être + participe passé]).

Tout dépend du moment où sont introduits les verbes pronominaux en tant que point grammatical dans le curriculum, mais il est quasi certain que les apprenants auront au moins vu les formes « je m'appelle » et « tu t'appelles », « vous vous appelez », voire les autres formes des autres personnes de conjugaison avant, exposées arbitrairement en tant que formes figées du verbe « s'appeler ». Ce dernier constitue ainsi un bon point de départ, malgré ses irrégularités (nombre de -l et changement de prononciation de la voyelle du radical verbal, points avec lesquels les apprenants ont aussi du mal), pour rappeler aux apprenants qu'ils ont déjà eu à faire à ce type de verbes (et s'ils ont vu les formes « se situe(nt) » et « se trouve(nt) » pour exprimer la localisation, ce sera encore mieux, vu que ces deux verbes sont complètement réguliers.

Pour la présentation morphologique, on peut bien sûr donner d'autres exemples de verbes inconnus, en se fondant sur les temps de la conjugaison déjà connus au moment de l'apprentissage des verbes pronominaux (on traitera cependant le passé composé à part en raison des problèmes d'accord du participe passé). D'un point de vue strictement japonais, l'existence des verbes pronominaux ne fait aucun sens chez nos apprenants, du fait que le japonais ne possède pas ce type de verbe et l'anglais, langue de référence étrangère d'apprentissage du français par excellence, non plus. Il est fréquent de faire face à des questions telles que : pourquoi y a-t-il des verbes pronominaux en français ? Comment peut-on savoir qu'un verbe japonais est pronominal en français ? Les explications traditionnelles sur les sens divers du pronom réfléchi ne les aident pas vraiment plus, sauf dans quelques cas tels que le sens réciproque pour lequel le japonais a quand même des moyens de l'exprimer, mais pas de manière aussi systématique qu'en français, à notre avis.

En fait, il suffit dès le début d'adopter l'approche arbitraire suivante : il existe en français, en dehors des classes morphologiques de conjugaisons selon les infinitifs, deux

grandes classes de verbes, les verbes pronominaux et les verbes non pronominaux (on donne le terme grammatical *hi-daimeidôshi* dans ce cas, terme qui ne semble pas exister dans les grammaires de FLE au Japon, et qui s'oppose au terme canonique *daimeidôshi*, utilisé pour les verbes pronominaux), sachant que la grande majorité des verbes utilisés jusqu'alors dans le cursus de FLE sont des verbes non pronominaux, dont se distinguent les verbes pronominaux par la présence obligatoire du pronom réfléchi. On ne peut prévoir véritablement quel verbe est pronominal ou non pronominal en principe, et chaque verbe, qu'il soit pronominal ou non, doit être appris lexicalement, le pronom réfléchi faisant parti de l'entité lexicale verbale. C'est ainsi que *kekkon suru* se dit « se marier » en français, et non pas « marier », etc.

On pourra néanmoins faire certains parallèles morpho-lexicaux entre verbes pronominaux intransitifs français et verbes intransitifs japonais ayant la terminaison – aru ou -eru le plus souvent, par opposition à leur équivalent transitif arborant une autre finale lexicalisée. C'est-à-dire que, dans une certaine mesure, car cela n'a rien de systématique, le japonais exprime le caractère transitif ou intransitif du verbe par une manipulation interne du radical verbal alors que le français opère une manipulation externe au moyen du pronom réfléchi qui donne donc un sens intransitif au verbe transitif non pronominal correspondant. Comparer :

se vendre	ureru	vendre	uru, hanbai suru
se cacher	kakureru	caler	kakusu
se casser	kowareru	casser	kowasu
se déchirer	yabureru	déchirer	yaburu
s'achever, (se) finir, owaru	dekiagaru,	achever / finir	oeru
se fermer	shimaru	fermer	shizumeru
s'arrêter	tomaru	arrêter	tomeru

On peut trouver d'autres exemples bien qu'ils ne soient pas aussi nombreux qu'on le voudrait. Mais il serait dommage d'ignorer ces correspondances très pratiques pour l'enseignement du FLE en contexte japonophone.

De même que les grammaires du FLE au Japon, on peut ensuite s'attarder sur les sens qui rendent l'aspect pronominal du verbe plus ou moins prévisible. Par exemple, beaucoup de verbes pronominaux ont un sens réfléchi, dont l'action se fait sur le sujet lui-même, ce qui explique que beaucoup de ces verbes sont intransitifs (sans complément d'objet direct nominal à leur suite) : se laver (*zenshin wo arau*), se raser (*hige wo soru*), se regarder (*jibun wo miru*), se suicider (*jisatsu suru*), se coucher (*neru*), se taire (*damaru*), s'asseoir (*suwaru*), etc. On remarquera que le japonais utilise parfois le

terme *jibun* qui est l'équivalent de notre pronom réfléchi, ou encore des verbes composés avec *ji-* (soi), première composante aussi de *jibun*. Mais il ne s'agit pas d'équivalences systématiques car *jibun* et *ji-* ne sont pas présents avec de nombreux verbes japonais rendus par des verbes pronominaux en français, comme on le voit dans les exemples de la liste ci-dessus. On peut d'ailleurs faire le parallèle avec l'anglais qui n'utilise pas les pronoms en *-self* non plus systématiquement là où on aurait un verbe pronominal en français.

On peut aussi associer les verbes pronominaux exprimant la réciprocité avec l'auxiliaire japonais *-au* ajouté au verbe japonais pour exprimer ce sens ou encore avec l'expression *o-tagai ni* (réciproquement) : s'aimer (*ai shiau*), se regarder (*mitsumeau*), se battre (*tatakai*), etc. On notera que cela n'a rien de systématique non plus : « se rencontrer » est pronominal mais se dit « au » en japonais (il ne s'agit pas de l'auxiliaire *-au* cependant), tandis que « discuter » n'est pas pronominal mais s'exprime avec l'auxiliaire *-au* en japonais (*hanashiau*), etc.

On peut aussi citer quelques verbes de sens passif comme « se vendre » (*ureru*) qui est d'ailleurs inclus dans le tableau ci-dessus au titre de la dérivation intransitive / transitive du verbe japonais parallèle au caractère pronominal / non pronominal du verbe français. Les correspondances lexicales, utiles pourtant, ne peuvent être généralisées. On laissera les verbes dits essentiellement pronominaux car ils n'apportent rien au débat, sinon qu'ils montrent bien que l'apprentissage du verbe pronominal est avant tout une affaire lexicale, avant d'être grammaticale.

5. L'accord du participe passé

Nous gardons l'appellation de « participe passé » (*kako bunshi*) ici par souci de ne pas compliquer la tâche de nos lecteurs, bien que nous-même utilisions plutôt dans les faits l'appellation « participe accompli » (*kanryô bunshi*).

5.1. Accord selon l'auxiliaire du temps composé

L'accord du participe passé ne se fait pas quand l'auxiliaire est « avoir », mais doit se faire avec le sujet du verbe quand l'auxiliaire est « être ». Comparer :

auxiliaire « avoir »	auxiliaire « être »
j'ai fait	je suis allé(e)
tu as fait	tu es allé(e)
il a fait	il est allé
elle a fait	elle est allée
nous avons fait	nous sommes allé(e)s
vous avez fait	vous êtes allé(e)s / allé(e) [« vous » de politesse]
ils ont fait	ils sont allés

elles ont fait

elles sont allées

5.2. L'accord du participe passé si le verbe est employé avec des pronoms compléments

5.2.1. Cas de non accord

Le participe passé ne s'accorde jamais avec le pronom personnel complément lorsque celui-ci est:

. « en » : Tu as de beaux châteaux ? Oui, j'en ai vu beaucoup !

. « y » : Vous êtes allés à la piscine hier ? Oui, nous y sommes allés vers 14 heures (le –s final de « allés » est motivé par le sujet « nous » et n'a aucun rapport avec « y »).

. « le » (pronom neutre de toute manière masculin singulier) : Comment vous l'avez su ?

. l'ensemble des pronoms personnels compléments indirects : Je ne lui ai pas dit / Il ne nous a rien dit.

5.2.2. Cas d'accord

5.2.2.1. Cas des verbes non pronominaux

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec tout pronom complément direct (toujours placé devant l'auxiliaire) :

Tu as visité le château ? Oui, je l'ai visité / o-shiro wo otozureta ? hai, otozureta yo

Tu as vu la maison de la reine ? Oui, je l'ai visitée / joôsama no kyûden wo mita ? hai, mita yo

Tu as vu les oiseaux ? Oui, je les ai vus / tori wo mita ? hai, mita yo.

Tu as vu mes lunettes ? Oui, je les ai vues / watashi no megane wo mikaketa ? hai, mikaketa yo

De même que l'accord du participe passé est souvent ignoré par les natifs francophones du fait de son caractère peu évident (d'autant plus que la prononciation du participe passé elle-même n'est pas affectée dans l'immense majorité des participes passés terminés par une voyelle), les apprenants japonophones ne pensent souvent pas à l'opérer, d'autant plus que les énoncés japonais correspondant aux réponses françaises ci-dessus ne comportent aucun pronom complément direct qui aurait pu éventuellement servir de déclic à l'accord en français.

NB : on indiquera que cette règle s'étend à tout complément d'objet direct nominal qui précède le verbe, ce qui est le cas de [quel / quelle / quels / quelles + nom], du pronom le quel et ses dérivés et de [combien de + nom] dans la question interrogative :

Vous avez vu combien de voitures ? ; mais : Combien de voitures avez-vous vues ?

Vous avez pris quelle voiture ? ; mais : Quelle voiture avez-vous prise ?

Lesquels avez-vous achetés ?

Là aussi, les natifs oublient souvent l'accord avec l'objet direct qui précède le verbe.

5.2.2.2. Cas des verbes pronominaux

On donnera comme principe de base que le participe passé s'accorde avec son sujet en genre et en nombre :

sujet homme	sujet femme
je me suis levé	je me suis levée
tu t'es levé	tu t'es levée
il s'est levé	elle s'est levée
nous nous sommes levés	nous nous sommes levées
(on s'est levés)	(on s'est levées)
vous vous êtes levés	vous vous êtes levées
(vous vous êtes levé)	(vous vous êtes levée) [« vous » de politesse]
ils se sont levés	elles se sont levées

Cependant, si le verbe pronominal est suivi d'un complément d'objet direct (on a généralement un complément introduit par la particule *wo* en japonais dans ce cas), l'accord est annulé :

Elle s'est lavé les mains / kanojo wa te wo aratta

Nous nous sommes rasé la barbe / watashitachi wa hige wo sotta

Cependant, l'accord se fait avec le pronom personnel complément direct placé entre le pronom réfléchi et l'auxiliaire :

Tu t'es lavé les mains, Cécile ? Oui, je me les suis lavées.

Elles s'est cassé la jambe où ? Elle se l'est cassée à la montagne.

L'accord ne se fait pas non plus quand le pronom réfléchi a un sens datif (objet indirect), ce qui est difficile à percevoir pour un apprenant japonophone, mais aussi chez les natifs francophones à vrai dire (il ne semble pas y avoir de truc par rapport au japonais pour déterminer si le pronom réfléchi est accusatif ou datif, sauf à dire que « parler » demande la préposition « à » [dareka ni hanasu]) :

Elles ne se sont pas parlé à la fête / kanojora wa pâtî de hitokoto mo hanasanakatta.

Il faut avouer que cette gymnastique intellectuelle de l'accord du participe passé est assez difficile pour les apprenants japonophones et même pour les natifs francophones, et qu'on peut rassurer les apprenants en leur disant qu'à l'oral, le partenaire de conversation ne saura le plus souvent pas si son interlocuteur applique ou non ces règles, puisque les marques de genre et de nombre ne sont généralement pas prononcées, sauf si le participe passé est originellement terminé par une consonne (assis, pris, etc.).

6. Autres emplois parlés des pronoms personnels

6.1. Rappel d'un groupe nominal topicalisé ou thématisé

Il arrive fréquemment que le français thématise un groupe nominal quelle que soit sa

fonction grammaticale en le positionnant en début de phrase. Il doit alors être repris par un pronom personnel correspondant à sa véritable fonction grammaticale dans la phrase :

Le professeur, il arrive toujours avec 5 minutes de retard en classe / sensei wa itsumo 5-fun okurete kyôshitsu ni yatte kuru

Mes parents, je les aime beaucoup / ryôshin ga daisuki da yo

Du pain, j'en mange tous les jours / pan wo mainichi taberu yo

A la fac, j'y vais tous les jours / daigaku e wa mainichi kayotte iru yo

Il arrive souvent que le groupe nominal topicalisé soit rejeté en fin d'énoncé (ce que fait aussi le japonais sous le coup d'un « after-thought »). Dans ce cas, il est annoncé par le pronom personnel adéquat :

Je la connais bien, cette affaire / yoku shitte iru yo, sono jiken.

J'y vais souvent, à cette boulangerie / yoku iku yo, sono pan'ya ni wa

Je n'en fume plus tellement, des cigarettes / tabako wa amari suite inai yo

Il arrive toujours en retard, cet étudiant / itsumo okurete iru, ano gakusei.

Tout comme dans les emplois basiques énoncés précédemment, il est difficile pour les apprenants japonophones débutants d'opérer le choix du bon pronom personnel dans de tels cas. Et la contextualisation / adaptation de la grammaire du FLE y trouve incontestablement ses limites.

6.2. Emploi explétif des pronoms personnels compléments

Dans la langue parlée en particulier, il est courant d'utiliser un pronom personnel complément de sens réfléchi pour renforcer le caractère bénéfactif¹² pour le sujet de l'action décrite :

Je me suis acheté le dernier album de Céline Dion / Serinu Dion no saishin-LP wo katta yo

Ils se sont loué une résidence haut de gamme près de la plage / karera wa hamabe no chikaku no kôkyû-bessô wo karita mitai

On aurait pu dire sans réelle perte d'information :

J'ai acheté le dernier album de Céline Dion / Serinu Dion no saishin-LP wo katta yo

Ils ont loué une résidence haut de gamme près de la plage / karera wa hamabe no chikaku no kôkyû-bessô wo karita mitai

Noter qu'il est des verbes avec lesquels les pronoms dits explétifs sont obligatoires. On pense notamment à « s'en aller », expression très courante :

On s'en va ? / ikô ka ?

¹² Et malgré ce sens bénéfactif, cet emploi ne correspond pas non plus toujours à celui des auxiliaires bénéfactifs japonais qui s'appliquent aussi à des participants extra-linguistiques (non exprimés directement dans l'énoncé français), comme on l'a vu en note 8 (pronoms personnels compléments indirects).

Chapitre 6 : la phrase interrogative

1. La phrase interrogative sans interrogation inversée (langue parlée)

1.1. La question sans mot(s) interrogatif(s)

Par « mot interrogatif », on entend l'ensemble des pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs à l'exception de « est-ce que ». On inclut aussi tout groupe nominal introduit par un mot interrogatif (quel pull ; combien de chats, etc.).

Toute phrase déclarative peut prendre un sens interrogatif en changeant uniquement l'intonation :

C'est un crayon. > C'est un crayon ?

Vous faites un dessin ! > Vous faites un dessin ?

Maman va faire des courses. > Maman va faire des courses ?

Cette manière d'exprimer l'interrogation relève du langage parlé et se fait aussi en japonais parlé, bien que le japonais utilise souvent des particules finales interrogatives en fin de phrase interrogative (ka, no) : sore wa enpitsu desu ka ? (C'est un crayon ?).

On peut utiliser l'expression « est-ce que » en début d'une phrase déclarative pour la transformer en phrase interrogative, sans changement de structure supplémentaire (on peut dire, abusivement, que « est-ce que » est ainsi l'équivalent des particules finales interrogatives du japonais, mais en position initiale dans la phrase):

C'est un crayon. > Est-ce que c'est un crayon ?

Vous faites un dessin ! > Est-ce que vous faites un dessin ?

Maman va faire des courses. > Est-ce que maman va faire des courses ?

A ce type de questions, on répond avec les adverbes « oui » (hai) et « non » (iie).

Si la phrase interrogative comprend une négation, on utilisera dans la réponse « si » (iie) et « non » (hai). On notera donc l'utilisation inversée des adverbes japonais *hai* et *iie* par rapport au français dans le cas de la réponse à une phrase interro-négative.

C'est un crayon ? Oui. // sore wa enpitsu desu ka ? hai.

Non.

Iie.

N'est-ce pas un crayon ? Si. // sore wa enpitsu de wa arimasen ka ? iie.

Non.

hai

1.2. La question avec mot(s) interrogatif(s)

On traitera « que » et « qui », ainsi que toute expression interrogative **sujet ou objet** indépendamment des autres expressions et mots interrogatifs.

. En principe, dans la langue parlée, tout mot interrogatif se place en début de phrase

interrogative et est suivi du sujet et du verbe :

Où tu vas ?

Comment Marie fait ce tour de magie ?, etc.

. Il est possible de glisser « est-ce que » entre le mot interrogatif et le sujet :

Où est-ce que tu vas ?

Comment est-ce que Marie fait ce tour de magie ?, etc.

. Le mot interrogatif peut être précédé d'une préposition selon le sens voulu:

D'où vous venez ? = D'où est-ce que vous venez ?

Par où on passe ? = Par où est-ce qu'on passe ?

. Le mot interrogatif peut être suivi d'un nom (notamment « quel / quelle / quels / quelles » et « combien de ») :

Quelle robe tu préfères ? = Quelle robe est-ce que tu préfères ?

De quel pays elle vient ? = De quelle pays est-ce qu'elle vient ?

Combien de glaces ce client achète ? = Combien de glaces est-ce que ce client achète ?

. Il arrive que le nom sujet se déplace après le verbe quand « est-ce que » n'est pas utilisé et s'il n'y a pas de complément d'objet direct situé après le verbe dans la phrase (il faut dire aux apprenants : quand il n'y a pas de groupe nominal introduit par la particule *wo* en général après le verbe français):

Où va Marie ?

Quelle robe préfère la cliente ?

Mais on ne dit pas : Comment fait Marie ce tour de magie ?

. Le mot interrogatif peut se placer directement après le verbe (on ne peut pas utiliser « est-ce que » dans ce cas) :

Tu vas où ?

Marie fait comment ce tour de magie ?

Vous venez d'où ?

Ce client achète combien de glaces ?

NB : À une question utilisant « pourquoi », il est courant de répondre en débutant sa réponse par « parce que » :

- Pourquoi tu ne viens pas ce soir ? (konban, naze konai no ?)

- Parce que j'ai déjà un rendez-vous. (sude ni yakusoku ga aru kara da)

Cependant « parce que » n'est pas toujours obligatoire. On aurait pu ainsi répondre : J'ai déjà un rendez-vous. On peut recommander l'usage de « parce que » quand en japonais on a effectivement une réponse se terminant par *kara da*. Sinon, on peut sans doute se passer de « parce que ».

- Pourquoi tu ne viens pas ce soir ? (Konban, naze konai no ?)

- J'ai déjà un rendez-vous. (sude ni yakusoku ga aru n da yo)

1.3. Cas particuliers d'utilisation des mots interrogatifs

1.3.1. « qui »

« qui » s'utilise tel quel comme sujet du verbe à la troisième personne du singulier et se place en première position dans la phrase :

Qui a perdu cette montre ? / dare ga kono tokei wo nakushimashita ka ?

« qui » s'utilise aussi comme objet direct du verbe en première position, le sujet pouvant donc différer de la troisième personne :

Qui donc vous cherchez ? / donata wo o-sagashi deshô ka ?

On notera l'ambiguïté malheureuse du second exemple ci-dessous, dans lequel sans contexte on ne sait qui cherche qui :

Qui donc cherche cette dame ? / dare ga sono josei wo sagashite iru no desu ka ?
sono josei wa dare wo sagashite iru no desu ka ?

Pour éviter ce genre d'ambiguïté, on préfère utiliser « qui est-ce qui » en fonction sujet, et « qui est-ce que » en fonction objet (bien insister sur la différence de voyelle finale dans ces deux expressions en les mettant en rapport respectivement avec *dare ga* et *dare wo* en japonais) :

Qui est-ce qui cherche cette dame ? / dare ga sono josei no kata wo sagashite iru no desu ka ?

Qui est-ce que cette dame cherche ? / sono josei no kata wa dare wo sagashite iru no desu ka ?

Après une préposition, on utilise « qui (est-ce que) » :

Avec qui (est-ce que) tu pars ? / dare to iku no ?

En tout cas, « qui est-ce que » s'élide devant les pronoms personnels de troisième personne : Avec qui est-ce qu'il part ? ; Qui est-ce qu'ils cherchent ?

1.3.2. « quoi »

On n'utilise jamais « quoi » en début de phrase interrogative. On utilise « qu'est-ce que » pour *nani wo* et « qu'est-ce qui » pour *nani ga* :

Qu'est-ce que tu cherches ? / nani wo sagashite iru no ?

Qu'est-ce qui se passe ? / nani ga okimashita ka ?

« quoi (est-ce que) » s'utilise après les prépositions : Avec quoi (est-ce que) tu as fait ce gâteau ? ; À quoi (est-ce que) ça sert ?

« quoi » peut se placer après le verbe dans la langue parlée, en remplacement de « qu'est-ce que » : Qu'est-ce que tu cherches ? > Tu cherches quoi ?

1.3.3. « quel »

« quel » (*dono* en japonais) s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se

rapporte et qu'il précède normalement : Quel gâteau (est-ce que) tu préfères ? Quels gâteaux (est-ce que) tu préfères ? Quelle robe (est-ce que) tu préfères ? Quelles robes (est-ce que) tu préfères ?

Lorsque le groupe « quel + nom » est sujet du verbe, on ne peut utiliser ni « est-ce que » ni « est-ce qui » :

Quels pays participent aux Jeux Olympiques cette année ?

On ne dit pas : Quel pays est-ce que (/ qui) participe aux Jeux Olympiques cette année ?

« quel » signifie *nan(i)* dans la question à prédicat nominal et est immédiatement suivi du verbe copule :

Quels sont ces objets ? / sorera no mono wa nan desu ka ?)

Quel est ton gâteau préféré ? / kimi no ichiban suki na kêki wa nan na no ?.

« quel » peut signifier *dare* dans la question à prédicat nominal: Quel est ton acteur préféré ? (ichiban o-suki na haiyû wa dare na no ?). Dans ce dernier emploi, on peut le remplacer par « qui » : Qui est ton acteur préféré ? Lorsque « quel » signifie *nani* ou *dare*, on ne peut utiliser « est-ce que ». On ne dit pas : Quel est-ce qu'est ton acteur préféré ?

Noter les expressions suivantes : de quelle couleur (*nani-iro*), de quelle forme (*nan no katachi*), etc. Etant construites avec la préposition « de », ces expressions peuvent se construire avec « est-ce que » : De quelle couleur est-ce que ce stylo est ?

1.3.4. « combien »

« combien de » est suivi d'un nom comptable au pluriel : Combien de robes tu as dans ton armoire ? On peut utiliser « est-ce que » après le groupe « combien de + nom » : Combien de robes (est-ce que) tu as dans ton armoire ?

Lorsque le groupe « combien de + nom » est sujet du verbe, on ne peut utiliser ni « est-ce que » ni « est-ce qui » : Combien de personnes viennent ce soir ? On ne dit pas : Combien de personnes est-ce que (/ qui) viennent ce soir ?

On utilise plutôt l'expression « quelle quantité de » avec un nom non comptable singulier: Quelle quantité de farine il faut pour faire cette tarte ?

On dit simplement « combien » seul pour *ikura* en japonais, i.e. quand il s'agit d'argent : Combien ça fait ? (O-ikura desu ka ?) ; De combien tu as besoin ? (Ikura iru no ?)

2. L'interrogation inversée

L'interrogation inversée est une bonne occasion d'aborder le problème du niveau de langue. Même si nous extrapolons, il est pratique de faire correspondre l'interrogation inversée avec le style écrit soutenu ou académique d'une part, et avec la langue orale soutenue plutôt que familière.

Il semble que les apprenants japonophones adoptent facilement l'interrogation inversée dès le départ (d'ailleurs la quasi totalité des manuels de grammaire japonais de FLE l'abordent systématiquement au début) du fait de la ressemblance entre notamment l'interrogation inversée en anglais et en français. Comparer : are you ? // es-tu ?, êtes-vous ? ; etc. Cependant il convient de souligner que la comparaison s'arrête là puisque les conjugaisons et constructions française et anglaise diffèrent relativement dans la phrase interrogative. Il nous semble de plus criticable d'aborder l'interrogation inversée dès le début du cursus, alors que celle-ci est très souvent absente de la conversation la plus banale, y compris avec des inconnus ou des employés de magasin ou d'hôtel de nos jours. Nous recommandons de l'aborder avec les verbes et expressions exprimant diverses attitudes modales (autorisation, défense, conseil, demande de service, etc) en lien souvent avec un certain degré de politesse (cf chapitre 4, autres formes verbales japonaises).

Pour exprimer l'interrogation inversée de base, on conseille d'utiliser l'expression « comment allez-vous ? » comme exemple de base en fait appris dès la première leçon de français normalement, et on donnera les points suivants :

- . on n'utilise pas « est-ce que », et les mots et expressions interrogatifs viennent en début de phrase s'il y en a : Comment allez-vous ? (comparer avec : comment vous allez ? Comment est-ce que vous allez ?). On ne dit pas : Comment est-ce qu'allez-vous ?
- . si le sujet est un pronom personnel sujet, il se déplace après le verbe ou l'auxiliaire auquel on le joint avec un trait d'union. S'il s'agit des pronoms personnels « il / elle / on », on ajoutera -t- après le verbe si ce dernier n'a pas déjà un -t ou -d final (tous deux prononcés [t]) : Comment allez-vous ? Comment va-t-il ? Quel train prend-on ? Dans quel train monte-t-on ?
- . si le sujet est « ce », il suit le verbe auquel on le lie avec un trait d'union : Qu'est-ce ? Qui est-ce ? Est-ce trop tard ? Mais on peut aussi remplacer « ce » par « cela » et reprendre ce pronom démonstratif par -il : Cela est-il trop tard ? Cette dernière construction est impossible avec les interrogatifs « qui » et « que » construits dans une phrase avec copule : « Que cela est-ce ? » et « Qui cela est-ce ? » ne se disent pas. Mais on peut dire tout à fait : Que cela peut-il vous faire ? Qui cela peut-il bien être ? Comment cela se fait-il ? (en effet, dans ces énoncés, la verbe principal est autre que la copule).
- . si le sujet est un groupe nominal, on le reprend avec un pronom personnel sujet de troisième personne comme indiqué dans le point précédent : Comment vos parents vont-ils ? ; Comment votre mère va-t-elle ?
- . on indiquera que « qu'est-ce que » devient « que » : qu'est-ce que tu veux ? > Que veux-tu ? Cependant, « qu'est-ce qui » demeure : Qu'est-ce qui ne va pas ?
- . « qui » sujet n'est pas repris par un pronom personnel de troisième personne : Qui vient ? (on ne dit pas : Qui vient-il ?). Mais « qui » objet n'empêche pas l'inversion du

sujet qui est toujours autre : Qui cherchez-vous ? A qui voulez-vous parler ?

. On évitera l'interrogation inversée à la première personne du singulier sauf pour certains verbes (savoir, être, avoir, ainsi que les verbes modaux : Qu'en sais-je ? Qui suis-je ? Ai-je le profil ? Dois-je faire ceci ? Que puis-je faire pour vous ? Puis-je vous laisser ?, etc. On notera ici la forme de « pouvoir » qui devient « puis » à la première personnes du singulier du présent de l'indicatif.

. La présence de pronoms personnels compléments n'affecte pas l'ordre des mots dans l'interrogation inversée : L'aimez-vous autant ? En avez-vous eu assez ?

. La présence des négations « ne...pas / plus / jamais » n'affecte pas non plus l'ordre des mots dans l'interrogation inversée : N'as-tu pas de montre ? N'a-t-il pas fait ses devoirs ? N'êtes-vous jamais allé en France ? N'y a-t-il plus de pain ?

Chapitre 7 : les nombres

1. Les nombres cardinaux

Le japonais possède deux séries de nombres : une série proprement japonaise, uniquement de 1 à 10 et caractérisée par des finales en –tsu, et une autre dite sino-japonaise, proche des numéraux chinois par leur prononciation et leur caractère monosyllabique, de 1 à l'infini. De plus, la série sino-japonaise s'utilise le plus souvent avec des particules de comptage déterminant la nature de l'objet compté, comme en chinois, même si ces particules en diffèrent en partie. Mais ces particularités du japonais n'interfèrent en rien dans l'apprentissage des numéraux français, bien que ceux-ci soient souvent perçus curieusement comme difficiles (système vigésimal après 69, orthographe parfois compliquée), alors que compter en japonais semble bien plus complexe dans les faits du point de vue de l'apprenant francophone.

D'un point de vue pédagogique, il n'est pas inutile de séparer les nombres entre ceux avant 70 et ceux après 70, non seulement pour séparer la numérotation décimale de celle vigésimale, mais aussi parce que l'apprentissage par exemple des dates et de l'heure permet de se limiter dans un premier temps à 69.

1 un	11 onze	21 vingt et un	31 trente et un
2 deux	12 douze	22 vingt-deux	40 quarante
3 trois	13 treize	23 vingt-trois	41 quarante et un
4 quatre	14 quatorze	24 vingt-quatre	42 quarante-deux
5 cinq	15 quinze	25 vingt-cinq	43 quarante-trois
6 six	16 seize	26 vingt-six	44 quarante-quatre など
7 sept	17 dix-sept	27 vingt-sept	50 cinquante
8 huit	18 dix-huit	28 vingt-huit	51 cinquante et un

9 neuf	19 dix-neuf	29 vingt-neuf	60 soixante
10 dix	20 vingt	30 trente	61 soixante et un

Si les nombres ont chacun leur forme propre de 1 à 16, puis pour chaque dizaine, on signalera que 17, 18, 19, puis les nombres composés d'une dizaine et d'une unité se construisent comme en japonais (sauf ceux terminés par 1).

Il convient de signaler les différences de prononciation qui s'opèrent quand ces nombres précèdent un nom pluriel (sauf pour 1 évidemment). Les liaisons notamment posent problème bien que de telles modifications phonétiques s'opèrent de manières diverses en japonais quand un nombre sino-japonais est en contact avec les particules de comptage : 2, 3, 6 et 10 se prononcent avec un [z] final de liaison devant un nom pluriel débutant par une voyelle, mais leur consonne finale –s ou –x ne se prononce normalement pas devant consonne. 5 peut perdre son [k] final devant consonne. 7 et 9 prononcent toujours leur consonne finale. 8 peut perdre son [t] final à la prononciation devant consonne. On peut mentionner que les nombres ne se terminant ni par –s ni par –z peuvent cependant dans la langue parlée opérer une fausse liaison en [z] devant voyelle, sauf si c'est un nombre comportant en finale 1 : par exemple, 4 oiseaux peut se lire [quatr z oiseaux] et 20 oiseaux [vin z oiseaux]. On notera la liaison en [v] de 9 devant les noms « ans » et « heures » (on ne donne pas plus de précisions sur l'expression de l'âge, de l'heure, etc., car il s'agit d'abord d'un apprentissage lexical à notre avis). On signalera pour ce qui est des dates que *tsuitachi* se dit : le premier (suivi du nom du mois). Il va de soi qu'on peut ne pas enseigner les prononciations orales « fautives » des nombres évoquées ci-dessus. On mentionnera aussi que le nombre ne fait jamais liaison ni élision avec le terme qui précède. On dit en effet: les onze enfants (sans liaison avec l'article), le onze mai (sans élision de l'article), etc.

Les nombres au-delà de 70 sont utiles quand on enseigne l'âge en particulier et les prix plus élevés:

70 soixante-dix	77 soixante-dix-sept
71 soixante et onze	78 soixante-dix-huit
72 soixante-douze	79 soixante-dix-neuf
73 soixante-treize	80 quatre-vingts
74 soixante-quatorze	81 quatre-vingt-un
75 soixante-quinze	90 quatre-vingt-dix
76 soixante-seize	91 quatre-vingt-onze

On mentionnera que « vingt » prend –s uniquement dans 80. Au-delà de 100, c'est surtout pour les prix et accessoirement les années (dates) que les nombres sont le plus utile au niveau débutant :

100 cent	200 deux cents	300 trois cents
101 cent un	201 deux cent un	320 trois cent vingt

1000 mille

10 000 dix mille

On mentionnera que « cent » prend –s quand aucun autre nombre ne le suit. Il semble peut-être pas utile d'aller au-delà de 10 000, même si on peut bien sûr le faire.

On signalera que la nouvelle orthographe place des traits d'union entre tous les éléments composant les nombres.

Quant à la place du nombre dans le groupe nominal, il se met normalement devant le nom ou devant l'adjectif qualificatif qui accompagne le nom: deux (petits) animaux. Un déterminant (article défini, adjectif démonstratif, adjectif possessif) peut précéder le nombre : les deux animaux ; ces deux animaux ; ses deux animaux.

Pour justifier l'usage de la préposition « de » avec le verbe copule, on fera correspondre cette expression au japonais *ni oyobu* (la particule *ni* permettant de faire le lien avec « de ») : le nombre de victime est de trois (Higaisha no ninzû wa san-nin ni oyobu).

Pour interroger sur le nombre, on utilise « combien de » (cf chapitre 6) qui précède directement le nom. Mais on doit glisser la préposition « entre » si le terme suivant est un pronom personnel tonique : combien de personnes ; combien d'entre eux.

2. Les nombres ordinaux

Comparé au japonais qui possède divers moyens de former les équivalents de nos nombres ordinaux (préfixe *dai-*, suffixe –me associé à un spécificateur numéral, etc.), le système du français paraît plus facile, puisqu'il suffit d'ajouter le suffixe –ième en principe à tous les nombres, avec parfois un aménagement phonétique ou orthographique, tandis que l'ordinal de 1 fait exception : premier (masculin) / première (féminin). Voici les nombres ordinaux suivants principaux : 2 second / deuxième ; 3 troisième ; 4 quatrième ; 5 cinquième ; 6 sixième ; 7 septième ; 8 huitième ; 9 neuvième ; 10 dixième ; 11 onzième, etc. jusqu'à : dernier / dernière (*saigo no / saishû-*).

Si les nombres ordinaux se placent avant le nom comme leurs homologues cardinaux, ils nécessitent normalement l'article indéfini ou défini, ou un autre déterminant démonstratif ou possessif : la première fois ; une seconde fois, mon premier dictionnaire ; ce premier candidat.

Les nombres ordinaux expriment un ordre parmi plusieurs objets ou situations :

Prenez la troisième rue à gauche ! / *sanbanme no toori wo hidari ni magatte kudasai !*

J'aime bien le second film de ce réalisateur. / *watashi wa sono kantoku no nisakume no eiga ga suki da.*

A la différence du japonais qui utilise les nombres cardinaux, le français utilise les nombres ordinaux pour nommer les siècles, les étages de bâtiments, les rois, les classes de transport, pour ne citer que les exemples les plus fréquents d'emplois au niveau débutant :

J'habite au dixième étage / watashi wa 11-kai ni sunde imasu¹³.

Louis XIV / Rui 14-sei

Cet écrivain est mort au dixième siècle / sono sakka wa 10-seiki ni nakunatta.

Donnez-moi une place en seconde classe ! / nitôsha no seki wo kudasai.

Enfin, pour interroger sur le nombre de fois, on dit : C'est la combienième fois ? / nankaime desu ka ? Mais pour interroger sur l'ordre d'arrivée, on dira sans article : Ce coureur est arrivé combienième ? / kono rannâ wa nan'i de gôru shimashita ka ?

Chapitre 8 : l'expression de la quantité

Concernant la quantité indéterminée, cf l'article partitif et le nom.

1. Les expressions quantitatives indéterminées

On appelle indéterminées les expressions quantitatives qui se contentent de quantifier sommairement la quantité en jeu.

Quand une expression de quantité accompagne un nom, elle se lie à lui avec la préposition « de » (d' devant voyelle), le nom se mettant au pluriel s'il est comptable, et demeurant au singulier s'il ne l'est pas : J'ai mangé un peu de viande / un peu de haricots verts. En japonais aussi, l'expression de quantité peut précéder le nom à l'aide de la particule *no*, qui ici équivaldrait à « de », mais elle peut s'employer adverbiallement aussi, sans se lier au nom :

J'ai mangé beaucoup de viande = Takusan no niku wo tabeta / Niku wo takusan tabeta.

Il convient donc de dire aux apprenants japonophones que l'expression de quantité en français précède toujours le nom quantifié comme dans les exemples précédents.

Voici une liste non exhaustive d'expressions quantitatives :

très peu de, un tout petit peu de	hon no sukoshi
peu de	wazuka
un peu de	sukoshi
assez de / suffisamment de	jûbun
pas mal de	kanari
beaucoup de	takusan, ôzei
plein de	tappuri
la plupart de	daibubun

¹³ Noter l'écart de numérotation des étages en France et au Japon, où le rez-de-chaussée compte pour un étage.

Chapitre 8 : l'adverbe

Nous ne traitons pas des divers adverbes de lieu, d'intensité, etc, qui sont à apprendre comme du vocabulaire figé dans leur grande majorité et ne présentent pas de réelle difficulté d'apprentissage autre que leur mémorisation, semble-t-il. Certains adverbes sont d'ailleurs traités dans d'autres chapitres selon les besoins : les adverbes de lieu comme « ici » et « là » sont vus avec les mots démonstratifs, tandis que les adverbes de quantité le sont dans le chapitre sur l'expression de la quantité, et les adverbes intensifs dans celui sur les degrés de l'adjectif, par exemple.

1. L'adverbe de manière

On forme en principe les adverbes de manière à partir du féminin des adjectifs qualificatifs auxquels on ajoute le suffixe *-ment* : sérieux > sérieuse > sérieusement ; fort > forte > fortement ; général > générale > généralement, etc.

Les adjectifs en *-ant* et en *-ent* font respectivement des adverbes en *-amment* et en *-emment* (prononcé aussi [amã]) : méchant > méchamment ; violent > violemment.

Il existe cependant des exceptions comme : gentil > gentiment ; vrai > vraiment.

L'équivalent de ces adverbes en japonais se fait de deux manières : les adjectifs fléchibles changent leur *-i* final en *-ku* (tsuyoi > tsuyoku, fortement). Ceux inflexibles ajoutent la particule *ni* (shizuka > shizuka ni, calmement). C'est cette flexion adverbiale (en fait la grammaire japonaise ne traite pas ces formes comme des adverbes) du point de vue du français que le japonais utilise avec le verbe *naru*, « devenir », alors que l'adjectif français demeure dans sa forme non adverbiale, ce qu'il convient de souligner aux apprenants si nécessaire : tsuyoku naru / devenir fort(e).

2. Quelques adverbes particuliers

2.1. Les adverbes inclusifs

L'adverbe « aussi » (et sa contrepartie négative « non plus »), abordé aussi dans le paragraphe sur les pronoms personnels toniques, a pour particularité d'être facilement déplacé ici et là dans la phrase, alors que la particule qui lui ressemble le plus en japonais s'utilise de manière plus rigide, devant toujours se placer après le terme qu'elle isole au sein de l'énoncé pour le mettre en valeur dans son sens inclusif. De ce point de vue-là, « aussi » ne semble pas poser de problème particulier de manipulation, puisque le sens de l'énoncé en français ne semble pas particulièrement affecté par la position de « aussi » dans la plupart des cas. Il peut y avoir une nuance de sens cependant si l'on

compare les phrases ci-dessous :

Lui aussi a chanté / kare mo utatta

Il a chanté, lui aussi / kare mo utatta

Il a aussi chanté / kare wa utai mo shita (?), kare mo utatta (?)

Lui non plus n'a pas chanté / kare mo utawanakatta

Il n'a pas chanté, lui non plus / kare mo utawanakatta

Il n'a pas chanté non plus / kare wa utai mo shinakatta (?) ; kare mo utawanakatta(?)

Citons le cas de l'adverbe « même » qui sert à intensifier le caractère exceptionnel de la chose ou de la personne désignée et qui se place avant le(s) terme(s) que l'on veut mettre en valeur (il se rend souvent par la particule « made » ou « sae » en japonais) :

Même le professeur ne le savait pas / sensei made shiranakatta n da yo

Il ne m'a même pas souri / kare wa egao sae mo shite kurenakatta

Même à moi, il ne m'a pas souri / kare wa watashi ni sae egao wo shinakatta

2.2. « bien » et « mal »

Les apprenants ont parfois du mal à exprimer l'appréciation d'une aptitude en construisant une phrase adéquate avec ces deux adverbes. Cela est dû aux différences d'expression. Quand le japonais dit « votre anglais est adroit », le français dit « vous parlez bien anglais », i.e. le français utilise le verbe correspondant au nom avec lequel on évalue l'aptitude. Autres exemples :

Tu chantes bien ! (kimi wa uta ga jôzu da ne < Ton chant est adroit)

Elle danse mal (kanojo wa dansu ga heta da < Sa danse est maladroite)

Il faut donc sensibiliser les apprenants à ces différences d'expression en L1 et L2.

3. « très » ou « beaucoup » ?

Beaucoup d'apprenants confondent ces deux adverbes. On notera surtout que « très » s'utilise devant les adjectifs qualificatifs :

Ce chapeau est très joli. / kono bôshi wa totemo suteki da ne.

On emploie « très » aussi dans des expressions comme : avoir très faim, avoir très soif, avoir très peur, avoir très sommeil, avoir très chaud, avoir très froid, pour l'essentiel. Dans ces cas-ci, le japonais utilise souvent les adverbes : taihen, totemo. Il y a donc identité de point de vue grammatical ici entre les deux langues.

« beaucoup » ne s'emploie pas devant les adjectifs qualificatifs, ni dans le cas des expressions citées ci-dessus. On ne dit pas : Ce chapeau est beaucoup joli ; J'ai beaucoup chaud ; Il a beaucoup faim. D'ailleurs, on n'emploie pas non plus le quantitatif « beaucoup de » dans ces cas-là. On ne dit pas : J'ai beaucoup de faim ; etc.

« beaucoup » suit généralement un verbe pour en intensifier le sens¹⁴ :

¹⁴ A ce titre, les adverbes de quantité « trop, assez, suffisamment, peu, tant, pas mal » peuvent

Il travaille beaucoup. / kare wa takusan hataraitte iru.

Je lis beaucoup. / watashi wa yomimono wo takusan shite iru.¹⁵

« très » ne modifie ainsi pas le verbe. On ne dit donc pas : Il travaille très ; Je ne lis pas très. Les apprenants japonophones font souvent l'erreur d'utiliser « très » avec les verbes de goût en japonais, ceux-ci étant en japonais des adjectifs qui utilisent à juste titre l'adverbe *totemo*, équivalent de « très ». On dit donc : J'aime beaucoup le chocolat ; et non : J'aime très le chocolat.

4. Les particules finales du japonais existent-elles en français ?

Bien que les particules finales du japonais ne soient pas des adverbes et ne se rendent pas non plus par des adverbes en français, on les aborde ici par commodité, en raison de leur invariabilité. Le japonais possède un système relativement riche de particules finales (placées en fin d'énoncé : ne, yo, na, wa, zo, etc.) qui traduisent l'intention du locuteur (acquiescement, nouvelle information, étonnement, certitude, etc.) et dont on trouve des exemples ici et là dans tout le mémento. On ne peut pas faire de correspondances fidèles, mais il faut noter que le français utilise des expressions souvent verbales qui perdent leur sens propre et permettent d'exprimer ces particules finales ou autres, mais de manière sans doute imparfaite. Citons :

n'est-ce pas ? (sert à demander l'approbation de l'interlocuteur)

tu vois / vous voyez (sert à attirer l'attention de l'interlocuteur tout en voulant insister sur le bon sens de l'énoncé)

Certains de ces expressions verbales correspondent à des onomatopées japonaises :

allez (sert à se motiver ou motiver l'interlocuteur)

tiens (marque l'étonnement)

Il est bon de sensibiliser les apprenants japonophones à l'usage de ces expressions sans pour autant chercher à les leur faire utiliser nécessairement, la compréhension étant plus importante à atteindre ici.

Chapitre 9 : les prépositions

1. Les particules casuelles japonaises et les prépositions françaises : principes de base

Le japonais n'utilise pas de prépositions mais dispose d'un système de particules postposées au nom et qui en indiquent la fonction grammaticale ou syntaxique, et que

s'employer comme « beaucoup » avec un verbe pour modifier l'intensité de l'action exprimée : Il travaille peu ; Il lit pas mal ; etc.

¹⁵ Ici, le verbe « lire » est intransitif, mais on pourrait dire pareillement à la phrase japonaise : Je fais beaucoup de lectures.

nous nommons particules casuelles par commodité. On peut faire les correspondances suivantes (et simplificatrices) entre ces particules casuelles et les prépositions de base françaises:

ni	à	complément d'attribution, locatif, but
de	à, avec	locatif (lieu où se déroule une action), instrumental
e	à, vers	but du déplacement
to	avec	comitatif, coordination
kara	de, depuis	provenance, début
made	jusqu'à, à	limite, but
no	de, en	relation génitive, matière
ga		sujet
wa		thème (souvent le sujet de la phrase française)
wo		objet direct

On voit que certaines particules casuelles n'ont pas d'équivalent proche en français car le français n'a pas besoin de préposition pour indiquer le sujet, le thème ou l'objet direct du verbe, l'ordre des mots étant fondamental pour indiquer la fonction grammaticale en français bien plus qu'en japonais. Les correspondances ci-dessus sont de plus approximatives et simplificatrices.

On notera que les prépositions se placent par définition avant tout groupe nominal au contraire du japonais qui postpose les particules casuelles : Je vais à *la gare* (watashi wa *eki ni* iku).

2. Principaux emplois de base des principales prépositions françaises

Nous abordons ici les emplois les plus courants de certaines prépositions de base indispensables au niveau débutant. Pour la plupart des prépositions, il est sans doute préférable d'en apprendre l'usage par les exemples rencontrés selon les besoins des apprenants.

2.1. La préposition « de »

Pour le sens possessif et l'emploi dans les noms composés, cf chapitre 2, paragraphes 3 et 4.

La préposition « de » exprime la provenance, l'origine géographique. Elle pose problème en fonction de ses variations selon le terme qui suit, nom propre ou nom commun, et selon le genre et le nombre des termes en question :

- Je suis / viens de Paris (nom de ville sans article)
- de [la] France (nom de pays féminin singulier)
- du Japon (nom de pays masculin singulier)
- d'Iran / d'Irlande (nom de pays singulier débutant par une voyelle)

des Etats-Unis (nom de pays pluriel)
de Malte (nom de pays sans article)
du Kansai (nom de région masculin singulier)
de Honshû / d'Okinawa (nom d'île)
de [la] Savoie (nom de région féminin)
des Cévennes (nom de région pluriel)
de chez Marie / les Durand (nom propre de personne)
de chez moi (pronom personnel exprimant le lieu d'habitation)
du supermarché (nom commun masculin singulier)
de la boulangerie (nom commun féminin singulier)
de l'université (nom commun débutant par une voyelle)
des toilettes (nom commun pluriel)

Il est utile de préciser que la forme du présent de l'indicatif de « venir » se rend par la forme passée *kita* en japonais, même si la forme résultative du présent *kite iru* n'est pas impossible (certains apprenants disent en effet « je suis venu de... » : Je viens de France / *watashi wa Furansu kara kita (kite iru)*).

Pour éviter des ambiguïtés géographiques (nom du département ou de l'île semblable à celui de sa ville principale, etc.), on recourra aussi aux expressions suivantes :

Je suis / Je viens de la ville d'Okayama.
du département d'Okayama.
de l'île d'Okinawa.
de la région du Chûgoku.

Pour interroger sur la provenance ou l'origine, on dira par exemple :

Vous venez / Tu viens d'où ?
Vous venez / Tu viens de quel pays ?
Vous venez / Tu viens de quelle ville ?
Vous venez / Tu viens de quel département ?
Vous venez / Tu viens de quelle région ?
Vous venez / Tu viens de quelle île ?
Vous venez / Tu viens de quel endroit ?

2.2. La préposition « à »

Pour la construction possessive, cf chapitre 3, paragraphes 1 et 2

2.2.1. Le sens spacial de « à »

La préposition « à » exprime le lieu où l'on est ou le lieu où l'on va. Dans ces deux sens, elle correspond à la particule casuelle *ni*, et dans son sens directionnel, elle correspond aussi à la particule *e*. Dans son sens locatif, elle correspond aussi à la particule casuelle *de*. On a donc pour correspondances de bases:

à « locatif » ni / de

à « directionnel » ni / e

La principale difficulté réside dans les variations morphologiques de « à » selon le terme qui suit et son remplacement dans certains cas par une autre préposition:

Je suis / vais à Paris (nom de ville sans article)

en France (nom de pays féminin singulier)

au Japon (nom de pays masculin singulier)

en Iran / d'Irlande (nom de pays singulier débutant par une voyelle)

aux Etats-Unis (nom de pays pluriel)

à Malte (nom de pays sans article)

au / dans le Kansai (nom de région masculin singulier)

à Honshû / à Okinawa (nom d'île)

en Savoie (nom de région féminin)

dans les Cévennes (nom de région pluriel)

chez Marie / les Durand (nom propre de personne)

chez moi (pronom personnel exprimant le lieu d'habitation)

au supermarché (nom commun masculin singulier)

à la boulangerie (nom commun féminin singulier)

à l'université (nom commun débutant par une voyelle)

aux toilettes (nom commun pluriel)

On notera que « à » s'efface devant « chez » et que la préposition « dans » peut aussi la remplacer occasionnellement. La préposition « dans » remplace d'ailleurs souvent « à » devant un groupe nominal indéfini . Comparer :

Je suis allé à la boulangerie. // Je suis allé dans une boulangerie.

L'emploi de l'article défini ne signale rien de particulier et désigne simplement l'institution où l'on vend habituellement du pain, alors que l'article indéfini désigne intentionnellement un endroit indéfini, quelconque, qu'on ne connaît pas particulièrement et où l'on est passé occasionnellement pour acheter du pain par exemple dans l'exemple précédent.

Cependant, les Français tendent aussi à utiliser plutôt le nom du tenancier au lieu de de nommer le type de boutique, auquel cas on utilise « chez » et l'article défini:

Je suis allé chez le boulanger / chez la boulangère.

Ce dernier emploi dénote une certaine familiarité avec le commerce en question. Parfois, cette expression est quasi figée. On dit ainsi « aller chez le médecin » de manière générale. On n'utilisera cependant pas « chez + nom de fonction sociale » dans le cas d'institutions comme la banque ou la mairie, à moins de connaître vraiment son banquier ou son maire ! « chez » s'emploie donc plutôt avec les commerces de proximité. Il est d'ailleurs possible de pousser la familiarité en utilisant les adjectifs possessifs au

lieu de l'article défini lorsque le magasin fréquenté relève d'une vraie habitude: Je vais tous les matins chez mon boulanger chercher mon pain.

. Du fait de son sens spacial, « à » s'utilise naturellement avec les verbes de mouvement et de localisation. On relèvera les points suivants à cette occasion :

Alors que le japonais utilise la particule casuelle de but *ni* pour associer un verbe de mouvement à un autre verbe, le français utilise simplement le verbe de mouvement suivi de l'infinitif, sans préposition:

Je vais acheter du pain / pan wo kai ni iku.

Il est venu aider / kare wa tetsudai ni kita yo.

Noter que le japonais n'exprime pas le lieu de passage par une particule locative mais par la particule objet *wo*. Il faut donc signaler aux apprenants japonophones cette différence :

Tournez à droite aux feux / shingô no tokoro wo migi ni magatte kudasai.

NB : noter que « à » ne s'emploie pas avec : où (doko ni / de / e), ici (koko ni / de / e), là (soko ni / de / e), là-bas (asoko ni / de / e). Par contre, ces adverbes de localisation s'emploient avec les autres prépositions : d'où (doko kara), par ici (kochira e), près de là (sono chikaku ni), etc.

2.2.2. Autres sens de « à »

En dehors de son sens spacial, « à » exprime aussi le moment auquel se passe un événement, de même que la particule casuelle *ni* exprime en japonais ce même sens:

À quelle heure vous partez ? Je pars à 10 heures. (nanji ni odekake-desu ka ? 10-ji ni dekakemasu).

Cependant, « à » est souvent omis dans les expressions temporelles exprimant notamment un point dans le temps (par exemple, les jours de la semaine, et les expressions temporelle comprenant un adjectif démonstratif), obligeant à retenir un certain nombre de ces expressions lexicalement uniquement (cela est souvent vrai du japonais aussi de toute manière):

J'irai lundi à la fac. / watashi wa getsuyôbi ni daigaku ni iku.

Nous allons au ski cet hiver ; Nous irons au ski en hiver. / watashitachi wa kotoshi no fuyu ni sukî ni iku.

On dit par ailleurs « de...à ...» (...kara...made) pour marquer une limite temporelle ou spaciale :

Nous sommes allés de Lyon à Genève en voiture (Ryon kara Junêbu made).

Nous resterons à Genève de mardi à vendredi (kayôbi kara kin'yôbi made).

Cependant, si un seul membre (celui qui exprime le point de départ ou le début temporel ou bien celui qui exprime le but ou la fin temporelle) seulement est exprimé, on

utilise « à partir de » pour marquer le point de départ ou le début temporel, et « jusqu'à » pour marquer le but ou la fin temporelle, alors que le japonais utilise invariablement *kara* et *made* respectivement :

Nous irons à partir de Lyon (watashitachi wa Riyon kara ikimasu)

Nous resterons là-bas à partir de mardi (watashitachi wa kayôbi kara mukô ni tomatte iru)

Nous irons jusqu'à Lyon (watashitachi wa Riyon made ikimasu)

Nous resterons là-bas jusqu'à mercredi (watashitachi wa suiyôbi made mukô ni tomatte iru)

Mais on utilise « depuis » pour exprimer le point de départ ou le début temporel d'une durée (*mae kara*) quand il s'agit d'une action qui a débuté dans le passé et qui se poursuit dans le présent :

Nous séjournons à cet hôtel depuis quelques jours (watashitachi wa sùjitsu mae kara kono hoteru ni tomatte iru)

Si ce point de départ est ponctuel, on a « *kara* » en japonais et « depuis » en français :

Nous séjournons à cet hôtel depuis le 10 (watashitachi wa tôka kara kono hoteru ni tomatte iru)

Enfin, un point intéressant à noter est que le japonais tend à thématiser le complément de lieu au sujet duquel on parle alors que le français tend à le localiser avec une préposition :

Au Japon, les fleurs de cerisier sont ravissantes. / *Nihon wa sakura no hana ga utsukushii.*

2.3. Autres prépositions de localisation

2.3.1. Les prépositions simples

Voici les principales prépositions simples de localisation et leurs équivalents lexicaux en japonais:

dans	~no naka ni
derrière	~no ushiro ni
sous	~no shita ni
avant	~no temae ni
sur	~no ue ni
après	~no saki ni
devant	~no mae ni

On note qu'en japonais il s'agit de noms de localisation qui nécessitent de se lier au nom régi avec la particule génitive *no*. On peut remplacer la particule locative-directive *ni* par la particule locative *de* ou la particule directive *e* selon le sens voulu en japonais, ce qui n'a pas d'incidence en français puisque les prépositions

données ci-dessus sont toujours employées telles quelles :

Je suis devant la mairie / yakuba no mae ni iru

Je vais devant la mairie / yakuba no mae made iku

Je t'attends devant la mairie / yakuba no mae de matte iru

2.3.2. Les prépositions composées

Elles se composent toutes de deux ou trois éléments lexicaux et ont toutes en commun la nécessité d'utiliser la préposition « de » pour introduire le groupe nominal régi, comme le fait la particule *no* en japonais (on peut aussi comparer la préposition « à » aux particules *ni* / *de* / *e* qui introduisent les noms de localisations dans la phrase japonaise):

à côté de	~no tonari ni
le long de	~ni sotte
près de, proche de	~no chikaku ni
au fond de	~no oku ni
loin de	~kara tooi
au bout de	~no tsukiataru ni
auprès de, aux côtés de	~no soba ni
au-delà de	~no mukô ni
autour de	~no mawari ni
au sud de	~no minami ni
de l'autre côté de	~no mukôgawa ni
à l'est de	~no higashi ni
de ce côté de	~no kochiragawa ni
au nord de	~no kita ni
à droite de	~no migi(te) ni
à gauche de	~no hidari(te) ni
en face de	~no mukai ni
à l'ouest de	~no nishi ni
au milieu de, au coeur de	~no mannaka ni
au centre de	~no chûshin ni
au-dessus de	~no ue ni
au-dessous de	~no shita ni
au bord de	~no fuchi ni, ~no hotori ni
au coin de	~no magatta tokoro ni, ~no kado ni
hors de	~no soto ni
jusqu'à	~made

cf préposition « de » pour les diverses possibilités de variation avec les articles (et dans le cas de « jusqu'à », cf « à »).

NB : *tooi* est en fait un adjectif signifiant « éloigné » en japonais.

« près de » peut être remplacé par l'adjectif « proche de », qui prend un –s quand il se rapporte à un nom pluriel : Les toilettes sont proches de la sortie. Il existe d'ailleurs en japonais l'adjectif *chikai* de même sens que « proche »¹⁶.

2.3.3. La syntaxe des prépositions localisatrices avec les verbes localisateurs

Il faut noter qu'il n'y a aucune différence de structure en français lorsque les verbes de localisation « être / se trouver / se situer » sont utilisés :

La mairie est à côté de l'église = La mairie se situe à côté de l'église / La mairie se trouve à côté de l'église

Cependant, en japonais il faut distinguer le prédicat prépositionnel construit avec la copule *da* des prédicats verbaux construits avec les verbes *ichi suru / aru (objets) / iru (êtres animés)*, qui sont de véritables verbes localisateurs à la différence de la copule. En effet, si on utilise les expressions de localisation avec la copule, on supprime normalement la particule locative *ni*, ce qui n'est pas le cas avec les autres verbes :

La mairie est à côté de l'église / yakuba wa kyôkai no tonari ×da

La mairie se situe à côté de l'église / yakuba wa kyôkai no tonari ni aru

La mairie se trouve à côté de l'église / yakuba wa kyôkai no tonari ni ichi suru

De ce fait, de nombreux apprenants japonophones tendent à omettre le premier élément des prépositions composées quand ils les utilisent avec « être », ce qu'il convient de leur indiquer.

NB : enseigner « se situer / se trouver » sans avoir vu les verbes pronominaux ne pose aucun problème pédagogique en soi. Après tout, on apprend bien « vous vous appelez » et « je m'appelle » dès les premiers cours sans se poser de question, ou plutôt sans y répondre, en imposant arbitrairement ces expressions aux apprenants. On peut donc faire de même avec ces deux verbes localisateurs, en indiquant qu'ils prennent –nt à l'écrit (comme les autres verbes réguliers en –er) si le sujet est pluriel :

Les Vosges se situent à l'est de la France.

2.3.4. « il y a » et « être »

Pour situer un objet, on peut utiliser le verbe « être » (et aussi : se trouver, se situer), mais aussi « il y a », qui tous se rendent en japonais par le même verbe *aru (iru pour les êtres animés)*. De nombreux apprenants ont des difficultés à distinguer de ce fait les cas

¹⁶ *chikaku* devient *chikai* en fonction prédicative en japonais, mais cela n'affecte pas l'expression en français : Les toilettes sont près / proches de la sortie (toire wa deguchi no chikaku ni aru / toire wa deguchi ni chikai).

où il faut utiliser « il y a » ou les autres verbes localisateurs (« être » par exemple).

« il y a » sert à introduire pour la première fois un objet en le situant dans l'espace :

Il y a un vase sur la table / tsukue no ue ni wa kabin ga aru

Les autres verbes localisateurs servent à localiser un objet déjà identifié :

Le vase est sur la table / kabin wa tsukue no ue ni aru

Si on compare les deux phrases japonaise et française de ces deux séries, on remarque que c'est le même verbe *aru* qui est utilisé et qu'il garde sa position finale dans les deux cas, puisque le verbe japonais se met toujours en fin de proposition (seules des particules modales finales peuvent le suivre). Peut-être pour cette raison, beaucoup d'apprenants japonophones ne saisissent pas les différences au niveau de l'ordre des mots qui devraient pourtant les guider dans le choix de l'expression à utiliser en français (« il y a » ou « être »).

En effet, dans le cas où on utilise « il y a », la phrase japonaise commence normalement par un groupe prépositionnel localisateur isolé de plus par la particule thématique *wa*, l'objet dont il est question se mettant juste avant le verbe *aru* et prenant la particule sujet *ga*. Dans ce cas-ci, on remarque que l'objet en question prend l'article indéfini en français.

Au contraire, si on utilise un autre verbe localisateur en français, dans la phrase japonaise, l'objet dont il est question vient en premier et est isolé avec la particule thématique *wa* (en français, on a alors l'article défini ici en général), tandis que l'expression de localisation vient avant le verbe *aru*.

Il convient donc de sensibiliser les apprenants japonophones aux différences syntaxiques entre ces deux types d'énoncés en japonais même, afin qu'ils puissent choisir « il y a » ou les verbes localisateurs en situation. On peut aussi sans doute comparer « il y a » avec l'anglais « there is / are » pour y aider.

2.3.5. Autres emplois des prépositions

. Les prépositions de localisation peuvent s'employer sans complément, auquel cas elle prennent une fonction adverbiale de localisation. Les prépositions composées perdent alors leur élément final « de » tandis que les prépositions simples demeurent telles quelles normalement :

Le portemonnaie est à côté / saifu wa (sono) tonari ni aru yo

La mairie est en face / yakuba wa (sono) mukai ni aru

La gendarmerie est derrière / keisatsucho wa (sono) ushiro ni aru

On voit qu'en japonais, on peut simplement se débarrasser de la particule génitive *no* de la même manière que « de », mais on peut aussi remplacer le complément de l'expression localisatrice par un adjectif démonstratif (*kono* / *sono* / *ano*).

On notera cependant les exceptions suivantes : dans > dedans ; sous > dessous ; sur >

dessus ; hors de > dehors, à l'extérieur. Par exemple :

Le portemonnaie est dedans / saifu wa (sono) naka ni aru

Les enfants sont dehors / kodomotachi wa (sono) soto ni iru

Le vase est dessus / kabin wa (sono) ue ni aru

De plus, « auprès de » ne s'utilise pas facilement sans « de ». On ne dit pas : La mairie est auprès. Il faut remplacer « auprès » par une autre expression : à proximité. Par exemple :

La mairie est à proximité / yakuba wa (sono) chikaku ni aru.

. Toutes les prépositions acceptent les pronoms personnels toniques comme complément : Viens près de moi ! (watashi no soba ni oide !) ; Je peux m'asseoir devant toi ? (kimi no mae ni suwatte mo ii ?). Concernant « à côté de », on peut utiliser les adjectifs possessifs pluriels avec le nom pluriel « côté » pour exprimer la même idée que [à côté de + pronom personnel tonique], même si le sens peut avoir une interprétation psychologique plus que spatiale selon le contexte :

Je veux rester à tes côtés / à côté de toi (kimi no soba ni itai).

Chapitre 10 : le verbe

L'aspect joue un rôle essentiel dans le verbe japonais à travers l'opposition entre la forme simple du verbe et la forme en *-te iru* du verbe. Mais cette opposition morpho-aspectuelle n'exprime pas une opposition imperfectif / perfectif aussi nette que dans les langues slaves par exemple, même si l'opposition entre la forme simple du verbe y ressemble parfois (mais la forme simple du verbe que nous appellerons forme en *-ru* peut avoir un sens et un emploi correspondant à un verbe qu'on qualifierait d'imperfectif dans les grammaires slaves). Par ailleurs, ces deux formes fondamentales du verbe japonais peuvent se mettre à l'accompli avec le suffixe *-ta* (on a alors une opposition entre forme simple du verbe en *-ta* et forme composée en *-te ita*) par opposition aux formes non accomplies du verbe précédemment citées (forme simple en *-ru* vs forme en *-te iru*). De plus, l'aktionsart du verbe peut modifier le sens aspecto-temporel de ce système de base, complété par diverses formes verbales que nous rencontrerons et expliquerons au fur et à mesure de l'exposé ci-dessous sur le verbe en FLE et en japonais.

Il n'est pas toujours aisé pour un apprenant japonophone, comme nous le constatons bien souvent, d'identifier le sens des formes verbales japonaises elles-mêmes et d'en retirer la forme verbale appropriée en français. Il nous semble important de sensibiliser les apprenants à leur propre système verbal maternel chaque fois que l'occasion se

présente, en complément des références qu'ils font de toute manière au fonctionnement du verbe anglais.

Dans cette grammaire de niveau débutant, nous limitons l'étude du verbe aux principaux temps de l'indicatif (présent, futur simple, passé composé, imparfait, futur avec « aller », passé proche), au conditionnel présent et à l'impératif, les autres formes verbales étant reléguées à un niveau moyen-supérieur. Ce choix est dicté par le curriculum grammatical de la grande majorité des manuels de communication utilisés au Japon en première année universitaire (alors que les cours de grammaire abordent l'ensemble du système verbal, y compris le subjonctif, le passé simple, etc.).

Nous ne donnons pas non plus de tableaux de conjugaison. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire unilingue ou bilingue pour en trouver. Notre but est de sensibiliser à la didactique des formes verbales étiquetées comme des temps dans la grammaire traditionnelle ou ordinaire, tout en prenant en compte des formes ou expressions en rapport avec le verbe qui ne sont pas étiquetées comme temps verbaux (expression de l'état, potentiel, volitif, oblatif, etc.), mais qui méritent d'être traitées par rapport à la L1 de nos apprenants japonophones, donnant ainsi une coloration contextualisée de la grammaire du FLE.

1. Le présent de l'indicatif

1.1. La notion de présent du point de vue des formes verbales japonaises

Il n'est pas toujours évident de voir ce qui relève du temps présent en français du point de vue des formes grammaticales du japonais, beaucoup d'apprenants se trompant de forme temporelle de conjugaison lorsqu'ils doivent produire des énoncés d'un certain type (il faut admettre que ce n'est pas l'expression du présent qui est la plus difficile pour les apprenants débutants japonophones, mais une présentation succincte du fonctionnement du verbe japonais quant au présent permettra de mieux appréhender les paragraphes sur les autres temps de la conjugaison). Nous proposons de sensibiliser ici l'apprenant japonophone à la signification temporelle des formes verbales japonaises en contexte. Voyons, de manière simple, les principaux éléments linguistiques que l'on peut exploiter à cette fin en japonais.

Nous considérons ici uniquement le verbe dans la proposition indépendante simple. Il convient de distinguer plusieurs groupes de verbes japonais en fonction de leur aktionsart car cela influence le sens des diverses formes verbales japonaises : les verbes dynamiques continus ou duratifs, les verbes dynamiques momentanés dits aussi ponctuels ou transitoires, et les verbes statiques¹⁷.

Du point de vue de la linguistique japonaise, les verbes dynamiques continus

¹⁷ Certains linguistes japonais distinguent 4 classes, mais nous n'en retenons que trois essentielles, la quatrième classe dite statique idiomatique ou de 4ème classe correspondant à des prédicats adjectivaux de nombre limité.

expriment en soi une action qui se déroule dans le temps (manger, faire, étudier, etc.) et expriment le présent (progressif) avec la forme en *-te iru* et le présent habitatif avec la forme en *-ru* ou la forme en *-te iru* :

Je mange une pomme maintenant (Watashi wa ima ringo wo tabete iru)

Je mange une pomme tous les jours (Watashi wa mainichi ringo wo ikko taberu / tabete iru)

Les verbes dynamiques instantanés exprimant intrinsèquement une action instantanée impliquant un changement d'état (mourir, tomber, se briser) expriment le présent habitatif aussi avec leur forme en *-ru* ou en *-te iru* :

Des milliers de gens meurent de la guerre tous les ans (maitoshi sūsenjin no hitobito ga sensō de shinu / shinde iru).

Cependant, généralement, avec la forme en *-te iru*, les verbes instantanés expriment non pas l'action en cours dans le présent mais le changement d'état, autrement dit le résultat dans le présent (cf expression de l'état) :

Ce patient est mort (Kono kanja wa shinde iru).

Quant aux verbes statiques, il expriment en soi un état (verbe copule, verbes potentiels en *-eru*, verbes d'existence ou de localisation). Ces verbes sont toujours à la forme en *-ru* et ne prennent en principe pas la forme en *-te iru* pour exprimer le présent.

Je suis étudiant (Watashi wa gakusei da)

Je peux nager (Watashi wa oyogeru)

L'école est en face de la mairie (Gakkō wa yakuba no mukai ni aru)

Cependant, les verbes potentiels peuvent prendre *-te iru* et ont alors un sens d'insistance :

Mais oui, je comprends ! (Wakatte iru yo)

Parmi les exemples donnés, le type de phrase qui pose indéniablement le plus de problème d'interprétation aspecto-temporel est la forme en *-te iru* des verbes instantanés, car les apprenants tendent à la rendre par un verbe simple au présent plutôt que par la forme « être + participe passé ». Les apprenants confondent ainsi « je me marie » (kekkon suru) et « je suis marié » (kekkon shite iru) très fréquemment, en employant l'un pour l'autre. Étant donné que « être + participe passé » est peu enseigné dans les faits en classe de FLE dans son sens résultatif, il convient de signaler lors de l'apprentissage des verbes au présent l'impossibilité de rendre un verbe instantané à la forme en *-te iru* par un verbe simple correspondant au présent, au niveau débutant, si la situation se présente, ce qui est la seule vraie difficulté du passage au japonais au français concernant les premiers pas dans l'apprentissage du verbe au présent de l'indicatif, si l'on omet l'écueil des paradigmes des verbes français eux-mêmes. Mais il faut aussi, pour cela, apprendre à l'apprenant japonais à interpréter les diverses sortes

de verbes en japonais même.

NB : On notera un autre écueil moindre : l'emploi abusif du passé composé à la place du présent de l'indicatif, sans doute par copie de l'usage anglais dans des énoncés comme :

J'étudie l'anglais depuis 7 ans / I have been studying English for 7 years

Pourtant, le japonais utilise bien une forme en *-te iru* interprétable comme un présent (!) morphologiquement ici, même s'il est vrai que *-te iru* peut exprimer le parfait aussi : *watashi wa 7 nen mae kara eigo wo benkyô shite iru*. Mais il est vrai que mis à la forme négative, cette phrase prend le passé composé en français, tandis que l'anglais utilise bien un parfait négatif et le japonais une forme en *-te inai* de sens parfait négatif :

Je n'ai pas étudié l'anglais depuis 7 ans.

I haven't studied English for 7 years.

Watashi wa 7 nen mae kara eigo wo benkyou shite inai.

Mais si on utilise "ne...plus", le présent revient à la charge :

Je n'étudie plus l'anglais depuis 7 ans.

NB: Noter que les verbes dynamiques continus et momentanés expriment le temps futur aussi avec la forme en *-ru* :

Je mangerai cette pomme plus tard (*watashi wa ato de kono ringo wo taberu wa*)

Ce patient mourra certainement (*kono kanja wa kitto shinu darô*).

Certains verbes continus admettent *-te iru* quand l'action a lieu à un moment précis et limité dans le futur dans l'esprit du locuteur :

Demain, je t'attendrai devant le café (*Ashita wa kissaten no mae de matte iru yo*)

Cependant, le français aussi permet d'exprimer de tels énoncés au présent de l'indicatif dans la plupart des cas, ce qui ne pose pas de problème particulier au niveau débutant. Nous y reviendrons dans l'expression du futur.

Noter aussi que les expressions [*V-te iru tokoro da*] et [*V-ru tochû da*] se rendent par « être en train de + infinitif » en français :

Je suis en train d'étudier / *watashi wa benkyô wo shite iru (tokoro da)*

Je suis en train d'aller à la fac / *watashi wa daigaku ni iku tochû da*

On indiquera que les verbes intrinsèquement statiques duratifs ne se construisent pas avec « être en train de ». On ne dit pas : Je suis en train d'habiter à Lyon ; Elle en train d'aimer les chats. On peut cependant dire : Il est en train de dormir.

On a vu combien les formes du verbe japonais sont temporellement et aspectuellement polysémiques et peuvent ainsi correspondre à divers temps verbaux en français. Il est donc bon que l'enseignant et l'apprenant aient une certaine conscience de ces faits.

1.2. Le paradigme des verbes français au présent de l'indicatif

Les paradigmes du verbe français n'est pas sans poser problème, et pas seulement en raison des formes irrégulières.

D'un point de vue pédagogique et communicatif, il n'est pas utile de donner toutes les personnes du paradigme des verbes. Si on ne considère que les verbes réguliers en -er, on commencera par enseigner les formes de la première personne du singulier pour s'exprimer sur soi-même et la seconde personne de politesse pour permettre à l'apprenant d'interroger sur son partenaire de conversation, en insistant sur l'absence orale de désinence à la première personne du singulier, tandis que la seconde personne polie se prononce [e] et prend un -z final à l'écrit (ce -z pouvant être interprété par commodité comme un indice visuel de politesse sur le verbe, absent des autres personnes car on ne peut être poli que vis-à-vis de son interlocuteur en français). On indiquera que la forme du dictionnaire (genkei / futeikei) du verbe régulier prend -r comme signe visuel et a la même prononciation que la seconde personne polie. Comparer:

Je parle / vous parlez / parler

Pédagogiquement parlant, il est peut-être bon d'apprendre d'abord les verbes à la première personne du singulier plutôt que sous leur forme infinitive, car il est plus facile d'ajouter une lettre ou un phonème prononcé (-er comme -ez s'obtiennent en ajoutant -r et -z respectivement à -e et se prononcent avec un [e] supplémentaire par rapport à la première personne du singulier).

On pourra ensuite aisément introduire la troisième personne du singulier avec les pronoms personnels sujets « il / elle », mais aussi « on » dans son sens de « nous » dans la langue parlée (plutôt que dans son sens impersonnel), la forme verbale des verbes en -er étant similaire orthographiquement et phonétiquement à la première personne du singulier.

Puis viendra la troisième personne du pluriel, obtenue en ajoutant -nt à la première du singulier, mais sans en modifier la prononciation. Comparer : il parle / ils parlent. Bien sûr on indiquera la liaison obligatoire après « ils / elles » si le verbe commence par une voyelle.

On introduira ensuite la seconde personne du singulier obtenue en ajoutant -s à la première personne du singulier, sans modification de prononciation du verbe. Comparer : je parle / tu parles. Le -s sera interprété éventuellement comme une marque visuelle de proximité avec l'interlocuteur, par opposition à -z.

On gardera la première personne du pluriel pour la fin, avec le remplacement graphique du -e de la première personne du singulier par -ons, et l'ajout du phonème [ɔ̃] au verbe, comparé à la première personne du singulier.

Dans la plupart des curricula de FLE au Japon de niveau débutant, les apprenants

auront déjà appris au moins le présent de l'indicatif des verbes « être » et « avoir » et seront donc familiers des pronoms personnels sujets avant que les verbes réguliers en –er ne soient abordés. C'est en fait l'absence de véritable systématisation dans les paradigmes de ces deux derniers verbes (dits aussi auxiliaires) en plus de l'absence d'identité phonétique des désinences des verbes en –er (seuls –ez et –ons se prononcent, l'apprenant japonophone ayant une lourde tendance à vouloir prononcer tout ce qui est écrit, attribuant des prononciations fautives aux paradigmes verbaux) qui justifie une approche graduelle renouvelée de présentation du paradigme graphique et phonétique¹⁸ des verbes réguliers (d'ailleurs, nous ne recommandons pas d'aborder les paradigmes de « être » et « avoir » à toutes les personnes sujets en même temps, mais avec le même processus de gradation que pour les verbes réguliers. Quant aux verbes réguliers en –ir, ceux en –er avec des spécificités exceptionnelles et les verbes partiellement ou complètement irréguliers du troisième groupe de la grammaire traditionnelle, leurs paradigmes seront présentés en fonction des vrais besoins des apprenants durant le cursus d'apprentissage (cependant, il est possible de voir les verbes « ouvrir, offrir » en même temps que les verbes en –er puisqu'ils en suivent le modèle de conjugaison au présent malgré leur infinitif en –ir).

1.3. « être » ou « avoir »

Nous abordons ici des situations qu'on rencontre souvent au niveau débutant. Si le japonais a une copule au même titre que « être », il n'y a pas de verbe « avoir » proprement dit, et nombreux sont les apprenants japonophones à se mêler les pinceaux quand il s'agit de distinguer les deux verbes (certains y remédient en imitant leur utilisation selon « be » et « have » en anglais). Posons les quelques principes de base suivants :

« être » permet de former les prédicats adjectivaux, ce que ne peut faire « avoir » :

Son chapeau est très joli (kanojo no bôshi wa totemo suteki da)

« être » s'utilise avec un groupe nominal sans article pour exprimer l'identité (ce qui est similaire au japonais aussi):

Il est professeur. Il est anglais. (kare wa sensei de, igirisujin da)

« avoir » exprime la possession (le japonais utilise motte iru, « posséder, tenir », ou les verbes existentiels aru ou iru) :

Tu as un crayon ? (pen wo motte iru ? pen ga aru ?)

Vous avez des frères ? (kyôdai wa imasu ka ?)

¹⁸ L'utilisation de l'alphabet phonétique internationale pour apprendre la prononciation du paradigme verbal du présent des verbes en -er par exemple est possible, mais il semble que peu d'apprenants japonophones en soient vraiment familiers. On peut leur proposer de noter les désinences -ez et -ons respectivement par les katakana エ et オン aux prononciation similaires, pour souligner le fait que ces deux désinences ont leur prononciation propre.

Par extension, « avoir » exprime la possession d'une caractéristique physique (le japonais dit « Quant à lui, les yeux sont bleus » ou « Il fait des yeux bleus » en mot à mot). A cause de cette différence d'expression, il est des apprenants qui disent « il est les yeux bleus ». Or, il faut dire :

Il a les yeux bleus (kare wa me ga aoi / kare wa aoi me wo shite iru)

Pour décrire le caractère, le français préfère souvent un prédicat adjectival avec « être » : Il est gentil (kare wa yasashii).

« être » exprime aussi la possession avec la préposition « à » ou les pronoms possessifs :

Ce chapeau est à vous ? Non, ce n'est pas le mien (sono bôshi wa anata no desu ka ? iie, watashi no de wa arimasen)

Lorsque le prédicat est prépositionnel, le français maintient la préposition avec la copule, mais la particule casuelle locative s'efface en japonais avec la copule. Il faut que les apprenants restituent la préposition par conséquent alors que beaucoup l'oublie et disent maladroitement « l'église est côté de la mairie » :

L'église est à côté de la mairie (kyôkai wa yakuba no tonari da)

2. Les temps du passé à l'indicatif

Nous n'aborderons ici que le verbe de la proposition indépendante ou principale et nous nous bornerons au passé composé et à l'imparfait au niveau débutant. En principe, le japonais exprime le passé accompli le plus souvent avec le suffixe *-ta* sur la forme simple du verbe et exprime le passé imperfectif avec *-te ita* :

taberu (manger) > tabeta (j'ai mangé) // tabete ita (j'étais en train de manger / je mangeais).

Mais l'aktionsart du verbe et l'environnement syntaxique influencent aussi le sens aspectuel de ces formes. Ainsi, la forme simple en *-ta* exprime aussi l'habitude selon les contextes, comme par exemple avec l'expression *mono da* :

Watashi wa izen ojiisan to yoku sâkasu wo mi ni itta mono da / Avant, j'allais souvent voir le cirque avec grand-père.

Ainsi, ce n'est pas seulement la forme en *-te ita* qui correspond à notre imparfait. Inversement, la forme en *-te ita* peut correspondre à notre passé composé dans les phrases comprenant un complément de durée : Watashi wa ni nenkan nihongo wo naratte ita (J'ai appris le japonais pendant deux ans).

Plutôt que de chercher à identifier absolument les formes en *-ta* et *-te ita* à des formes de la conjugaison française, on devrait sensibiliser les apprenants à interpréter les formes verbales japonaises en contexte et à les prévenir sur les emplois inattendus des formes françaises pour un apprenant japonophone par rapport aux formes japonaises.

2.1. Le passé composé

La principale difficulté de l'apprenant japonophone est d'abord morphologique: quel auxiliaire utiliser et quelle est la forme du participe passé ?

Il faudra éviter de tout faire en même temps. On commencera par les verbes ayant pour auxiliaire « avoir » et par les verbes réguliers en –er et en –ir dont les participes passés en –é et en –i sont prévisibles. On donnera les paradigmes affirmatifs et négatifs :

J'ai mangé / fini	Je n'ai pas mangé / fini
Tu as mangé / fini	Tu n'as pas mangé / fini
Il a mangé / fini	Il n'a pas mangé / fini
Nous avons mangé / fini	Nous n'avons pas mangé / fini
Vous avez mangé / fini	Vous n'avez pas mangé / fini
Ils ont mangé / fini	Ils n'ont pas mangé / fini

Comme certains étudiants auront envie de dire « je suis allé... », à ce stade, on leur enseignera « j'ai été... » dans ce sens, ce qui n'est absolument pas incorrect et très largement en usage. Quant aux verbes ayant un participe passé imprévisible, on les enseignera selon les besoins des apprenants (nous ne les donnons pas ici).

On peut d'emblée habituer les apprenants à glisser des adverbes courants entre l'auxiliaire et le participe passé: J'ai bien mangé ; J'ai trop mangé ; etc. Ces adverbes se placent après la négation : Je n'ai pas assez mangé, etc.

Dans un second temps d'apprentissage, on abordera les verbes ayant « être » pour auxiliaire. On donnera une liste succincte de ces verbes à compléter selon les besoins des apprenants : aller / venir (venu) / monter / descendre (descendu) / arriver / partir / entrer / sortir / naître (né) / mourir (mort) / tomber / rester / revenir (revenu) / retourner / rentrer, etc. On précisera que le participe passé prend un –e si le sujet est féminin et un –s s'il est pluriel. Par exemple :

homme	femme
Je suis allé	Je suis allée
Tu es allé	Tu es allée
Il est allé	Elle est allée
Nous sommes allés	Nous sommes allées
Vous êtes allés	Vous êtes allées
Ils sont allés	Elles sont allées

On indiquera que si « vous » désigne une seule personne, alors le participe passé ne prend pas de –s : Vous êtes allé(e).

On donnera le passé composé des verbes pronominaux seulement si leur présent au moins a déjà été vu. Leur auxiliaire étant « être », on fait aussi l'accord du participe

passé avec le sujet normalement:

homme	femme
Je me suis levé	Je me suis levée
Tu t'es levé	Tu t'es levée
Il s'est levé	Elle s'est levée
Nous nous sommes levés	Nous nous sommes levées
Vous vous êtes levés	Vous vous êtes levées
Ils se sont levés	Elles se sont levées

(cf accord du participe passé avec les pronoms compléments pour plus de précisions)

2.2. Quelques pistes pour enseigner les emplois du passé composé

. En principe, le passé composé exprime une action située dans le passé (avant l'instant présent) :

Hier on a mangé chinois (Kinô, chûka ryôri wo tabeta)

Nous sommes allés au cinéma le week-end dernier (watashitachi wa senshûmatsu ni eiga wo mi ni itta).

Dans ce sens-là, le plus souvent, le passé composé correspond donc à la forme simple du verbe en -ta en japonais et au preterit en anglais.

. Le passé composé exprime aussi le parfait, tout comme -ta (et selon le contexte aussi -te iru) en japonais, et comme le present perfect en anglais:

J'ai fini le travail (shigoto ga owatta)

J'ai tout mangé ! (zenbu tabeta wa).

On peut associer cet emploi parfait avec le passé dit proche : Je suis rentré à l'instant (ima kaetta yo). On en profitera pour indiquer qu'un tel événement peut s'exprimer avec « venir (juste / tout juste) de + infinitif » au présent, ce qui correspond à [V-ta tokoro da / V-ta bakari da] :

Je viens juste de rentrer (kaetta tokoro da / kaetta bakari da).

. Puisque les apprenants japonophones ont tendance à employer l'imparfait avec les compléments de durée sous l'influence de la forme imperfective passée en -te ita, on indiquera donc que dans de tels cas c'est le passé composé qu'il faut employer :

J'ai appris le japonais pendant deux ans (Watashi wa ni nenkan nihongo wo naratte ita).

. On pourra faire correspondre le passé composé accompagné de « déjà » avec l'expression ~shita koto ga aru :

Vous êtes déjà allé en France ? (Furansu ni itta koto ga arimasu ka ?).

A la forme négative (adverbe « jamais »), on fera correspondre le passé composé à l'expression ~shita koto ga nai :

Je ne suis jamais allé en France (Furansu ni itta koto ga nai).

En anglais, on aurait le present perfect dans ces deux derniers cas.

. On fera remarquer que « déjà » correspond aussi à *mô* en japonais et s'emploie aussi avec le passé composé: Tu as déjà fini ? (*mô owatta ka ?*). Par contre, pour nier la réponse avec « ne...pas encore », on indiquera avec insistance que le français utilise ici le passé composé alors que le japonais utilise la forme en *-te inai* (souvent confuse pour les japonophones en ce qu'elle exprime le parfait négatif ou l'action en cours dans le présent négatif):

Je n'ai pas encore fini (*mada owatte inai*).

On peut dans ce dernier cas faire remarquer que l'anglais utilise aussi le present perfect (*I haven't finished yet*).

. Il est un cas où la non adéquation entre les formes françaises et japonaises est une importante source d'erreur. Alors que le français dit plutôt « Qu'est-ce que tu as fait hier ? », le japonais dit en effet souvent « *kinô, nani wo shite imashita ka ?* ». L'emploi de la forme en *-te ita* dans ce dernier exemple (forme polie en *-te imashita* ici) japonais fait que les apprenants ont tendance à utiliser alors l'imparfait, mais le français préfère sans doute le passé composé (même s'il n'est pas non plus impossible de dire « Qu'est-ce que tu faisais hier ? », bien que cela suppose plutôt un contexte particulier).

. Une autre erreur souvent commise par les apprenants japonophones est d'exprimer au passé composé l'origine géographique alors que le français utilise le présent de l'indicatif plus volontiers:

Je viens (J'arrive / Je reviens) de Lyon / *Watashi wa Riyon kara kimashita* (modotte *kimashita*).

Ce principe s'applique aussi avec les verbes tels que « rentrer, revenir, arriver » qui expriment au présent le fait d'être juste arrivé (le japonais utilise plutôt la forme passée en *-ta* pour ces verbes): J'arrive tout juste à l'instant ! (*ima tsuita yo*).

. On fera correspondre de même l'expression « *~shite kita* » de sens inchoatif avec un présent en français (si bien sûr l'action se situe au moment présent), même si le passé composé de sens parfait n'est pas impossible:

Il commence à pleuvoir / Il a commencé à pleuvoir (*ame ga futte kita*).

. D'un point de vue syntaxique, on peut aussi signaler que le sujet commun à deux verbes ou plus au passé composé dans une même phrase peut n'être exprimé qu'une seule fois: Je me suis levé à 8 heures et suis parti tout de suite (*Watashi wa 8ji ni okite sugu ni dekaketa*).

. Il est peut-être superflu d'aborder le point suivant au niveau débutant, mais il arrive que le passé composé exprime une action future : J'ai bientôt fini ! (*môsugu owaru yo !*). Cet emploi très fréquent dans la conversation se rencontre surtout avec les verbes exprimant l'achèvement de quelque chose. Il est surprenant pour les japonophones puisque la forme accomplie en *-ta* est impossible en japonais dans ce cas.

3. L'imparfait de l'indicatif

3.1. La morphologie de l'imparfait de l'indicatif

Nous ne nous attarderons pas sur la morphologie de l'imparfait. On obtient en général le radical du verbe, qu'il soit régulier ou irrégulier, à partir de celui de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif auquel on ajoute les désinences propres à l'imparfait. On remarquera juste que les verbes en –cer doivent prendre la cédille, sauf aux première et deuxième personnes du pluriel tandis que ceux en –ger doivent garder un –e intercalaire entre le radical et la désinence (pour conserver la même prononciation à toutes les personnes) sauf aux première et deuxième personnes du pluriel. L'imparfait comporte peu de verbes irréguliers qu'on est obligé de savoir par coeur cependant.

NB : la mauvaise habitude de prononciation de beaucoup d'apprenants japonophones qui consiste à prononcer toutes les lettres qui sont écrites fait qu'ils tendent à prononcer les désinences en –e / -es / -ent du présent de l'indicatif des verbes en -er, transformant sans le savoir le temps du verbe en imparfait de l'indicatif ! Il est donc important de bien apprendre à ne pas prononcer les désinences du présent quand il le faut.

3.2. Les emplois de l'imparfait de l'indicatif

Nous avons souligné en 2.2. que beaucoup d'apprenants associaient abusivement la forme en –ta du verbe au passé composé et la forme en –te ita à l'imparfait tout en indiquant des contextes où cela ne fonctionne pas. On expliquera les emplois de l'imparfait en les mettant si possible en contraste avec des énoncés au passé composé :

. l'imparfait exprime une habitude dans le passé alors que le passé composé n'exprime normalement pas la même action en tant qu'habitude (le japonais utilise V-ta mono da ou simplement la forme en –te ita du verbe pour exprimer l'habitude dans le passé, ce qui correspond aussi à « used to » ou « would » de sens habitatif en anglais) :

Ma tante faisait un gâteau tous les dimanches (oba wa izen maishû nichiyôbi ni kêki wo tsukutte ita (tsukutta mono da).

Ma tante m'a fait un gâteau dimanche passé (oba wa senshû no nichiyôbi ni kêki wo tsukutte kureta)

Par contre, on utilisera le passé composé si l'habitude est clairement délimitée par un complément de durée (même approximative) ou de limite :

Ma tante a fait des gâteaux tous les dimanches jusqu'à sa mort / pendant des années (oba wa shinu made / sûnen no aida maishû nichiyôbi ni kêki wo tsukutte ita)

. Noter que le japonais peut se passer de copule dans des expressions où l'imparfait de la copule est utilisé en français :

J'allais souvent à la pêche quand j'étais enfant (watashi wa kodomo no koro yoku tsuri ni itte ita)

. l'imparfait exprime l'action en cours dans le passé avec « être en train de + infinitif » (« V-te iru tokoro / tochû datta [mouvement en cours] » en japonais, preterit progressif en anglais) :

Ma tante était en train de faire un gâteau (oba wa kêki wo tsukutte iru tokoro datta).

Il était en train d'aller à la fac (kare wa daigaku ni iku tochû datta)

On n'a pas besoin de « être en train de » si une autre proposition de temps est ajoutée :

Ma tante préparait un gâteau quand quelqu'un a sonné à la porte (dareka ga doa no beru wo narashita toki oba wa kêki wo tsukutte ita)

. comme dans l'exemple précédent, l'imparfait exprime le contexte situationnel dans lequel s'est passé un autre fait.

. quand le verbe est statique ou que le prédicat est adjectival, l'imparfait leur donne bien un sens statique sans changement d'état opéré, à l'inverse du passé composé qui exprime avec ces mêmes verbes statiques et prédicats adjectivaux le changement d'état, l'apparition d'un nouvel état. Comparer :

J'avais 17 ans à cette époque-là (watashi wa ano koro 17-sai datta) / J'ai eu 17 ans hier (kinô 17-sai ni natta yo)

J'avais toujours des cadeaux à mon anniversaire (watashi wa itsumo tanjôbi ni purezento wo moratte ita) / J'ai eu un beau cadeau cette fois-ci (konkai wa utsukushii purezento wo moratta)

Tu le savais ? (kimi wa shitte ta no ?) / Je l'ai su hier (kinô shitta no yo)

Il y a néanmoins des cas où on ne peut décider quel temps passé employer en l'absence de contexte exprimé : il a fait beau hier / il faisait beau hier (kinô wa o-tenki ga yokatta ne). Le passé composé insiste sur le caractère révolu de l'état en question: c'était hier, pas aujourd'hui. L'imparfait insiste sur le caractère statique des conditions météo d'hier. Mais si on ajoute un complément de durée, paradoxalement, c'est le passé composé qu'on emploie du fait que la durée exprimée est clairement limitée : il a fait beau toute la journée hier.

. l'imparfait exprime aussi l'action qui était sur le point de se faire, mais n'a pas eu lieu (« hortatif en -ô + to shite ita / V-ru tokoro datta » en japonais, « to be going to » au preterit en anglais) :

J'allais justement partir (ima dekakeyô to shite ita no desu)

J'étais sur le point de partir (ima dekakeru tokoro datta)

Avec une expression appropriée exprimant l'imminence, l'imparfait du verbe seul peut aussi exprimer l'action sur le point de se passer dans le passé :

Un peu plus, et le train partait sans moi ! (mô sukoshi de densha ni noriokureru

datta wa)

. Bien qu'on ne puisse affirmer que cela marche systématiquement, les verbes « devoir, pouvoir, falloir, vouloir » semblent changer de sens selon le temps passé. Par exemple, l'imparfait de « pouvoir » semble exprimer un fait qu'on aurait pu faire mais qu'on n'a pas fait alors que son passé composé exprime l'action qu'on a pu réaliser pleinement:

Je pouvais aller à la fac mais mes parents n'avaient pas les moyens. (daigaku ni nyûgaku suru koto ga dekiru hazu datta ga, ryôshin ni wa o-kane no yoyû ga nakatta)

Elle a pu entrer à l'université grâce à ses efforts (kanojo wa ganbatte daigaku ni nyûgaku dekita).

L'imparfait de « devoir » exprime qu'un projet ne s'est pas réalisé, alors que le passé composé de ce verbe exprime une obligation qui a dû être réalisée :

Mes parents devaient rentrer ce soir, mais ils n'ont pas pu (Oya wa konban kaeru hazu datta ga, kaerarenakatta n da)

Mes parents ont dû rester à l'hôtel au lieu de rentrer comme prévu (oya wa yotei-doori ni kaeru koto ga dekinakatta kara hoteru ni tomaru koto ni natte shimatta)

L'imparfait de « falloir » exprime ce qu'il aurait fallu faire mais n'a pas été fait, alors que son passé composé exprime ce qui a fallu être fait :

Il fallait me prévenir avant ! (watashi ni shiraseru beki datta yo)

Il a fallu partir tôt (hayame ni iku koto ni natte shimatta)

L'imparfait et le passé composé de « vouloir » ne semblent pas exprimer une telle opposition aussi nette que les expressions précitées, mais il semble que ce verbe se rapproche de l'interprétation qu'on a donné des prédicats statiques, à savoir un état de volonté simple à l'imparfait qui peut-être ne s'est pas réalisée non plus, et un changement de volonté au passé composé :

Je voulais devenir docteur quand j'étais petit (chiisai koro wa isha ni naritakatta)

J'ai voulu devenir docteur quand j'ai vu ces malades du cancer (watashi wa gan wo wazurau hito wo mite, isha ni naritaku natta no da)

Toutes ces expressions ont pour point commun que ces verbes à l'imparfait expriment une situation qui n'est pas allée jusqu'au bout de la complétion, au contraire du passé composé.

. L'imparfait de « vouloir » exprime aussi la politesse ou la demande atténuée en ce qu'elle n'est justement pas encore accomplie au moment d'énonciation :

Excusez-moi, je ne voulais pas vous déranger (sumimasen, o-jama suru tsumori wa nakatta no desu ga).

Vous vouliez quelque chose ? (nan no go-yô deshô ka ?)

. l'imparfait de « venir de + infinitif » exprime une action qui a tout juste précédé une autre dans le passé (V-ta tokoro datta / V-ta bakari datta) :

Elle venait juste de perdre sa mère, quand elle a perdu son père aussitôt (kanojo wa

haha wo nakushita bakari datta noni, sono ato sugu ni chichi mo nakushite shimatta)
. l'imparfait exprime avec « comme si » la vraisemblance (en fait un fait qui n'est pas réalisé dans la réalité, comme on l'a souligné pour d'autres situations d'emplois de ce temps verbal). Noter que cet imparfait s'emploie aussi dans un contexte présent :

Il fait comme s'il ne savait pas (kare wa shiranai furi wo shite iru / nanimo shiranakatta ka no yô ni furumatte iru).

Il faisait comme s'il ne savait pas (kare wa shiranai furi wo shite ita / shiranakatta ka no yô ni furumatte ita).

. l'imparfait exprime enfin un fait qu'on avait oublié et qu'on réactualise dans le présent :

J'oubliais ! (wasurete ta !)

Il y avait bien un cours de rattrapage ce soir ! Mince, je ne pourrai pas y aller ; j'ai complètement oublié... (konban tashika hokô ga atta yo ne. shimatta ! ikenai n da. mattaku wasurechatta ta !)

4. L'infinitif

Au niveau débutant, on n'abordera que l'infinitif présent, qu'on appellera ici simplement infinitif. L'infinitif est la forme de citation du verbe et il en existe un nombre de formes limité : les verbes (réguliers) du premier groupe ont l'infinitif en –er, ceux du deuxième groupe sont en –ir, et on regroupe habituellement dans un troisième groupe un ensemble de verbes irréguliers dont les infinitifs, divers, sont en –re, -oir, -oire, -ir, -ire. En général, on ne prononce pas le –r final des infinitifs en –er. Noter que la notion d'infinitif n'existe pas en japonais, la forme de citation du verbe étant la forme simple du verbe en –ru de sens présent-futur (cf présent de l'indicatif).

Pour faciliter l'apprentissage de l'emploi de l'infinitif, il est utile de comparer les contextes d'utilisation de l'infinitif avec les structures syntaxiques correspondantes en japonais. Les emplois présentés ici de l'infinitif sont ceux qu'on est le plus susceptible de manier au niveau débutant en contexte japonais. Les structures correspondantes en japonais ne sont pas forcément exhaustives et il existe d'autres manières de dire. Nous avons simplifié à dessein cet exposé.

On notera, au niveau débutant, particulièrement les points suivants. On emploie l'infinitif en français :

. après d'autres verbes conjugués exprimant le goût tels que « aimer, adorer, préférer », ainsi que les verbes de modalité (qualifiés ainsi selon la grammaire de l'anglais dont on peut les rapprocher par commodité, même si cela paraît abusif) comme « vouloir, pouvoir, devoir, falloir, savoir, valoir mieux ». On élargira la liste de ces verbes selon les besoins des apprenants. Les structures correspondantes en japonais sont diverses. Aux verbes dits ici modaux correspondent des formes verbales particulières (cf Autres formes

verbales japonaises et leur équivalent en français, plus loin) : V-tai (vouloir), V-eru (pouvoir, savoir), V-nakereba naranai / ikenai (devoir, falloir), valoir mieux (V-ta hô ga ii). Pour les verbes non modaux qui prennent un infinitif complément en français, on a souvent en japonais une subordonnée complétive sans sujet (c'est en fait le même sujet que le verbe principal) introduite par les nominalisateurs no / koto et dont le verbe est à la forme simple en -ru : J'aime nager (watashi wa oyogu no ga suki da). Cependant, concernant les verbes de goût, le japonais peut aussi utiliser le nom correspondant au verbe français: watashi wa oyogi (suiei) ga suki da.

La principale difficulté réside dans le fait que tous les verbes français ne se construisent pas forcément directement avec un infinitif, mais requièrent souvent une préposition (de, à) comme intermédiaire: continuer de / à, commencer de / à, finir de, achever de, essayer de, oublier de, etc. Cette difficulté est amplifiée par le fait que ces verbes ne prennent pas tous une préposition quand leur complément est un nom : oublier quelque chose, essayer quelque chose, commencer quelque chose, finir quelque chose, etc. Par ailleurs, les structures correspondantes à ces quelques exemples de verbes avec infinitif en japonais sont diverses : essayer de + infinitif = V-ô to suru ; commencer de / à + infinitif = V-i hajimeru ; finir de + infinitif = V-i owaru/oueru ; continuer à / de + infinitif = V-i tsuzukeru. On remarque que les expressions exprimant les phases de l'action se construisent de la même manière avec un verbe auxiliaire de sens aspectuel combiné à une forme dite ici (par commodité) V-i du fait que le plus souvent le verbe japonais prend en effet cette voyelle finale devant les verbes aspectuels. Quant à « oublier », il se construit avec une complétive objet en no / koto :

Il oublie souvent d'éteindre la lumière des toilettes (kare wa toire no denki wo kesu koto wo yoku wasurete iru).

Il semble que devant la diversité des constructions en jeu en japonais et la difficulté que présente l'apparition ou non de prépositions en français, l'approche doit être plutôt lexicale, tout en faisant le rapprochement avec la structure japonaise correspondant le plus souvent.

. après les prépositions, par exemple : pour (tame ni), avant de (mae ni). En japonais, les termes *tame* et *mae* étant en fait des noms, elles se construisent avec une proposition dite déterminative (équivalent de nos propositions relatives mais sans mot subordonnant) qui demande que le verbe japonais soit à la forme simple en -ru :

Je ne vis pas seulement pour travailler (watashi wa hataraku tame dake ni ikite iru no de wa nai)

Je me brosse les dents avant de me coucher (watashi wa neru mae ni ha wo migaku).

. après certains adjectifs construits avec une préposition : content de, heureux de, impatient de, surpris de, etc. Ici aussi, les constructions japonaises correspondantes sont

diverses et ne peuvent s'appréhender que lexicalement : être content / heureux de + infinitif = V-te ureshii ; être impatient de + infinitif = V-ru koto wo tanoshimi ni suru ; être étonné / surpris de = V-te odoroku, etc. On notera que la préposition « de » semble la plus courante avec les adjectifs devant un infinitif en français.

. après des expressions courantes telles que : avoir peur de, avoir envie de, avoir besoin de. Là aussi, les structures correspondantes en japonais sont diverses : avoir peur de + infinitif = V-ru no / koto ga kowai ; avoir envie de + infinitif = V-tai ; avoir besoin de + infinitif = V-tai.

. comme sujet d'autres verbes conjugués, le plus souvent le verbe copule et un adjectif. En japonais, on a alors les nominalisateurs no / koto avec la forme simple en -ru du verbe, le prédicat étant lui-même adjectival:

Apprendre une langue étrangère est difficile (gaikokugo wo benkyô suru no / koto wa muzukashii).

On peut généralement remplacer [infinitif sujet (+ compléments) + copule + adjectif] par [il / c'est + adjectif + de/d' + infinitif (+ compléments), l'utilisation de « c' » étant plutôt orale : Il / C'est difficile d'apprendre une langue étrangère.

NB : l'infinitif peut se mettre à la forme négative (on a alors la forme en -nai et ses variantes selon le contexte syntaxique sur le verbe japonais). « ne pas » se place alors avant le verbe infinitif :

Il vaut mieux ne pas partir maintenant (ima ikanai hô ga ii darô)

Il révise durement pour ne pas échouer à l'examen (kare wa shiken ni ochinai yô ni isshôkenmei fukushû shite iru).

5. L'expression du futur

5.1. Diverses moyens d'exprimer le futur

. Le français et le japonais ont pour point commun d'utiliser le présent pour exprimer une action future, à condition normalement que le moment de réalisation soit exprimé clairement :

Je vais ce soir à une fête / watashi wa konban pâti ni iku yo

Elle travaille aussi demain / kanojo wa ashita mo shigoto da wa

. On peut utiliser « aller + infinitif » pour exprimer le futur, qu'il soit proche ou éloigné dans le temps. Il vaut donc éviter d'appeler cette tournure "futur proche ou immédiat" même s'il a aussi cette fonction:

Je vais étudier en France l'an prochain / watashi wa rainen Furansu ni ryûgaku suru yotei da

Nous allons partir dans l'après-midi / watashitachi wa gogo iku yotei da.

D'ailleurs, le présent de l'indicatif peut faire la même chose aussi:

Nous partons l'an prochain pour la France / watashitachi wa rainen Furansu ni iku (koto ni natte iru) yo

Nous partons dans un instant / watashitachi wa mamonaku iku yo

. Le japonais peut utiliser des expressions diverses en relation avec le caractère planifié de l'action future. Dans les exemples ci-dessus, on notera V-ru koto ni natte iru, V-ru yotei da. Mais on a aussi : V-ru tsumori da :

Je vais étudier en France l'an prochain / watashi wa rainen Furansu ni ryûgaku suru tsumori da / yotei da / koto ni natte iru

[V-ru tokoro da] correspond vraiment à une action future immédiate en général :

Je vais partir / iku tokoro da yo

. [devoir + infinitif] peut aussi exprimer le projet futur :

Ils doivent venir demain / karera wa ashita kuru koto ni natte iru

[V-i-sô da] se rend souvent aussi par « aller + infinitif » et exprime une action dont on sent qu'elle va se produire à brève échéance :

Il va pleuvoir / ame ga furisô da

. On signalera que « aller » peut s'employer avec lui-même pour exprimer le futur :

Je vais aller à la fac tout à l'heure / ato de daigaku ni iku yotei da

. Pour une action imminente, on peut aussi utiliser « être tout près de / être sur le point de + infinitif » :

Il est tout près de partir ; Il est sur le point de partir / kare wa dekakeru tokoro da

. On signalera enfin que « aller + infinitif » peut avoir le sens de [V-i ni iku], qui exprime le but d'un mouvement :

Je vais acheter du pain / pan wo kai ni iku yo

NB : On a déjà signalé que le passé composé peut exprimer l'achèvement dans le futur (cf le passé composé).

5.2. Le futur simple

5.2.1. Le paradigme du futur

On recommande de partir de la première personne du singulier du présent de l'indicatif, à laquelle on ajoute les terminaisons caractéristiques du futur suivantes : -rai / -ras / -ra / -rons / -rez / -ront. Cette présentation a plusieurs avantages que ne possède pas la manière classique consistant à ajouter les désinences du verbe « avoir » à l'infinitif du verbe voulu, ce qui est historiquement juste, mais pédagogiquement peu productif comparativement.

En effet, en partant de la première personne du singulier du présent de l'indicatif, on oblige l'apprenant à retenir la conjugaison du présent de l'indicatif (or, les verbes en -er avec irrégularités diverses se transposent tels quels au futur de cette manière, ce qui est

fort pratique en théorie). La prononciation du présent de l'indicatif permet celle du futur simple dont la voyelle –e avant le –r de la désinence ne se prononce pas : il y a donc identité de prononciation de cette voyelle entre le présent et le futur simple de l'indicatif (sauf éventuelles exceptions), ce qui n'est pas évident pour l'apprenant japonophone quand il apprend la prononciation du futur. Il faut donc insister sur l'importance de bien apprendre la conjugaison des verbes en –er au présent de l'indicatif, formes qui servent de base aussi à l'impératif, afin de minimiser les efforts de mémorisation plus tard. Par contre, on gardera l'explication traditionnelle de la formation du futur simple pour les verbes réguliers en –ir (finir > je finirai) et ceux en –dre ou autres qui se forment facilement en supprimant si besoin est le –e final (vendre > je vendrai) ou en ajoutant directement les désinences d'avoir à leur infinitif (partir > je partirai), tandis que les verbes vraiment irréguliers (futur imprévisible à partir du présent de l'indicatif) sont à apprendre tels quels.

Voici des exemples de formation du futur pour les verbes en –er, sauf « aller » (on ôtera le trait d'union, qui est indiqué ici pour mettre en évidence le procédé de formation de ces verbes au futur) :

appeler > j'appelle > j'appelle-rai

chanter > je chante > je chante-rai

préférer > je préfère > je préfère-rai (nouvelle orthographe conforme au présent)

étudier > j'étudie > j'étudierai

préparer > je prépare > je prépare-rai

essayer > j'essaie / j'essaie > j'essaierai / j'essaierai

On voit bien à travers les exemples ci-dessus que la prononciation du –e devant le –r du futur est la même que celle au présent de l'indicatif, c'est-à-dire muette, même s'il n'est pas impossible de le prononcer quand le rythme d'énonciation est lent.

5.2.2. L'emploi du futur simple

5.2.2.1. L'emploi de base du futur simple

On est tenté de simplement dire qu'il n'existe pas de différence entre le futur avec « aller » et le futur simple, facilement interchangeable, en particulier au niveau débutant. Le futur simple peut en effet aussi exprimer le futur proche, ce que les grammaires de FLE au Japon ne mentionnent pas :

Le train entrera en gare de Lyon dans un instant / mamonaku densha ga Riyon-eki ni tôchaku itashimasu

De nombreuses grammaires insistent sur le fait que le futur simple est moins certain que le futur avec « aller », d'où le recours fréquent à l'expression darô / deshô pour le traduire en japonais (l'exemple le plus flagrant est la prévision météo, incertaine par excellence !). Pourtant, ce sont pourtant les moyens scientifiques qui permettent ces

prévisions plus ou moins certaines de nos jours, et la forme en darô / deshô devrait plutôt correspondre à [devrait + infinitif] (en fait, le japonais répugne à affirmer des certitudes et les moyens linguistiques sont légion pour éviter de le faire, c'est ce qui fait que pas mal de grammaires du FLE japonaises mettent des *darô* partout quand il s'agit du futur simple notamment, alors qu'il n'y a pas vraiment cette nécessité en dehors de la psycho-linguistique) :

Il fera beau demain / ashita tenki ga yoku naru (deshô ?)

Il devrait faire beau demain / ashita tenki ga yoku naru deshô / hazu desu

Il est vrai que « il va faire beau demain », en liant le temps futur au temps présent, comme s'il en découlait naturellement, rend cette probabilité plus certaine dans l'esprit du locuteur (qui vient sans doute d'entendre cela du programme météo ?). C'est aussi ce qui transparaît comme différence entre :

C'est bon, je le ferai ! // C'est bon, je vais le faire

Dans ces deux derniers exemples, le futur simple ne dit rien du moment où ce sera fait, alors que « aller » semble indiquer que ce sera fait tout prochainement, en l'absence de complément de temps.

Pourtant, le futur simple peut exprimer une action aussi avec plus de force et de volonté que le futur avec « aller » :

Je finirai ce travail ce soir (c'est décidé ainsi selon ma volonté) // Je vais finir ce travail ce soir (c'est prévu à partir justement de la situation présente qui permet cette prévision).

La différence entre les deux futurs est ici d'ordre modal et est sans doute négligeable pour les apprenants qui peuvent utiliser la forme qu'ils préfèrent au niveau débutant.

5.2.2.2. Autres emplois du futur simple

. Le futur simple s'emploie dans des situations de commande en magasin ou restaurant et exprime alors la demande atténuée :

Qu'est-ce que ce sera ? / Nani ni nasaimasu ka ?

Ce sera tout ? / Ijô desu ka ?

Je prendrai une bière / Bîru ni shimasu

Vous prendrez un apéritif ? / shokuzenshu wa ikaga desu ka

Cependant le futur avec « aller » n'est pas non plus impossible en particulier si ce n'est pas une question : Je vais prendre une bière / Bîru ni shimasu.

. Le futur simple exprime aussi un ordre poli ou atténué :

Vous voudrez bien lire ce texte ? / sono bunsho wo yonde kudasai

Vous finirez ce travail d'ici demain au plus tard / kono sagyô wa osokute mo ashita made ni owarasete kudasai

Dans cet emploi, le futur avec « aller » semble difficile. Mais on peut quand même

l'utiliser avec une expression de temps qui indique l'immédiateté de l'ordre : Tu vas me dire tout de suite la vérité ! / ima sugu ni hontô no koto wo iu n da yo !

. On emploie le futur simple aussi pour exprimer la condition dans le futur, selon le schéma [si + présent de l'indicatif, futur simple], ce qui correspond entre autres à [V-eba , V-ru] en japonais :

Si tu n'y vas pas, je n'irai pas non plus (kimi ga ikanakereba, watashi mo ikanai yo)

Si on ne sort pas ce soir, je regarderai la télé (konban issho ni dekakenakereba, terebi wo miru wa)

Le futur avec « aller » n'est pas impossible cependant, en particulier si la conséquence semble proche dans l'esprit du locuteur :

Si tu n'y vas pas, je ne vais pas y aller non plus (kimi ga ikanai nara¹⁹, watashi mo ikanai wa)

. On emploie aussi le futur simple dans la subordonnée introduite par « quand », si celle-ci sert de cadre à une action elle-même située dans le futur, ce qui correspond souvent à [V-tara, v-ru] :

Quand vous arriverez, je vous montrerai la nouvelle décoration du salon (anatatachi ga kitara, ribingu no atarashii interia wo misemasu)

. Il est des grammaires de FLE japonaises qui insistent sur le fait que dans deux actions futures sont coordonnées, la plus proche du présent est au futur avec « aller » alors que la suivante est au futur simple :

Je vais d'abord finir ce travail, et ensuite je rentrerai (mazu kono sagyô wo oete, sorekara kaeru)

6. L'impératif

6.1. Le paradigme de l'impératif

Par abus de langage, nous entendons par « impératif » l'impératif présent uniquement, la seule forme qu'on apprenne au niveau débutant en général.

Bien que l'impératif ne demande pas de gros efforts de mémorisation en théorie (99% des paradigmes sont identiques à l'indicatif présent des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel et de la première personne du pluriel, sans sujet exprimé), il est un fait que nombre d'apprenants ne faisant pas l'effort de mémorisation des paradigmes du présent de l'indicatif, leur apprentissage de l'impératif s'en trouve rigoureusement affecté. On ne saurait trop insister sur l'importance de mémoriser les paradigmes du

¹⁹ *Nara* exprime aussi la condition et suit un verbe conjugué à une forme finie. Il existe en japonais d'autres formes conditionnelles comme le suffixe *-tara* en subordonnée ou encore la conjonction *to*. Si ces différents moyens d'exprimer la subordonnée de condition importent en japonais d'un point sémantique, elles n'importent pas en français et on peut donc ignorer ces différences au niveau débutant puisque toutes se rendent par « si » en français. Il s'agit plutôt de sensibiliser l'apprenant à l'emploi de la bonne forme verbale exprimant la condition en français.

présent de l'indicatif qui fournissent aussi dans notre optique pédagogique une base aux paradigmes du futur simple de l'indicatif.

Pour la présentation morphologique, on indiquera donc que la conjugaison de l'impératif ne diffère que :

. à la deuxième personne du singulier des verbes en –er (y compris « aller ») qui perd le –s final : Achète cet article, si tu veux ; Va vite ! (noter cependant que de nombreux francophones natifs font l'erreur de maintenir ce –s à l'écrit).

. pour trois verbes irréguliers essentiels dont voici les paradigmes :

être	avoir	savoir
sois	aie	sache
soyons	ayons	sachons
soyez	ayez	sachez

On peut aussi indiquer qu'« aller » étant employé souvent avec le pronom « y » quand il n'est suivi d'aucun complément de destination, on peut opposer les deux paradigmes suivants :

aller	y aller
va (à la poste)	va <u>s</u> -y
allons (à la poste)	allons-y
allez (à la poste)	allez-y

Le paradigme impératif de « y aller » à la seconde personne du singulier permet d'introduire la restitution du –s final des verbes en –er devant un pronom personnel complément à initiale vocalique : Chantes-en une ! (ikkyoku utatte !) // Chante-nous-en une ! (ikkyoku utatte kurenai ?). On en profitera pour signaler que les pronoms compléments (y compris réfléchis) se placent après le verbe impératif normalement, mais se placent entre « ne » et le verbe impératif à la forme négative : n'y va pas !

6.2. L'utilisation de l'impératif

6.2.1. À la seconde personne

L'impératif, appelé *meireikei* en japonais (i.e. le mode de l'ordre), est mal aimé de nos apprenants du fait en partie de cette appellation qui donne le sentiment qu'on donne un ordre, alors qu'on n'est pas si souvent en position de le faire en dehors de situations hiérarchisées comme celles d'un supérieur et d'un subordonné au travail ou d'un parent à son enfant, et encore, si on ose dire !

Le japonais ne considère comme impérative que les formes verbales d'utilisation très limitée par rapport à notre impératif. Il s'agit de formes en –e ou en –o qui sont ressenties comme vulgaires ou oppressantes, employées relativement rarement, même entre individus se connaissant bien. Pour ce motif, pourquoi ne pas rebaptiser l'impératif « rogatif » par exemple, i.e. le mode de la demande (nous garderons le terme

« impératif » ici pour des raisons de familiarité cependant) ?

L'impératif de seconde personne au singulier peut correspondre aux formes japonaises d'impératif en –e ou –o comme mentionné ci-dessus, mais aussi à d'autres formes familières qui n'ont rien de vulgaire comme V-te, V-i-nasai (attention, cette dernière s'emploie plutôt vis-à-vis d'un enfant ou d'un inférieur en âge avec qui on partage une certaine familiarité) :

Mange ta soupe ! / sūpu wo nonde ! ; sūpu wo nomi-nasai ! ; sūpu wo nome !

Va vite ! / hayaku itte ! ; hayaku iki-nasai ! ; hayaku ike !

L'impératif de seconde personne au pluriel peut se rendre de la même manière que ci-dessus vis-à-vis d'un groupe d'enfants ou d'inférieurs en âge avec qui on partage une certaine familiarité. Mais il correspond aussi en français à la forme de demande polie, dont l'expression la plus simple en japonais est V-te kudasai :

Faites vite ! / hayaku shite kudasai !

Il existe une forme extrêmement polie de formuler une demande en japonais qui consiste à utiliser [o-/go- + nom verbal + kudasai], employée essentiellement par les employés envers des clients par exemple. On peut rendre cette formule par « veuillez + infinitif » :

Veuillez patienter, s'il vous plaît ! / shōshō o-machi kudasai

La forme négative de l'impératif se rend en japonais par –naide (forme familière), V-nai n da, V-naide kudasai en général :

Ne te dépêche pas ! / isoganaide ! ; isoganai n da yo !

Ne vous dépêchez pas (poli) ! / isoganaide kudasai !

Le japonais utilise aussi de nombreux moyens indirects d'exprimer la demande polie pour éviter de froisser l'interlocuteur, mais nous ne les donnerons pas ici, car ils ne se rendent pas forcément par l'impératif en français (cf conditionnel et paragraphe 6 de ce chapitre).

6.2.2. À la première personne du pluriel

La première personne du pluriel de l'impératif a un sens hortatif. Le japonais utilise ainsi la forme hortative en –yô / -ô (forme polie : -mashô) dans ce cas :

Allons-y ! / ikimashô !

Parlons-lui de cela au plus vite ! / dekiru dake hayaku kare ni sore ni tsuite hanashimashô !

Comme en japonais la forme hortative, la première personne du pluriel peut ne s'adresser qu'à soi :

Bon, partons vite d'ici... / jaa, hayaku koko wo deyo

La forme hortative en japonais peut servir à exprimer une invitation à faire quelque chose. En français, on utilise souvent « on » dans ce cas :

On va au cinéma ? / eiga wo mi ni ikimashô ka ?

La forme négative de la première personne du pluriel est possible, même si on l'utilise moins que la forme affirmative. Le japonais préfère des tournures différentes comme *V-nai ga ii* qui exprime le conseil :

Ne prenons pas ce chemin, il va dans la forêt / *kono michi wo tooranai hô ga ii darô, mori ni dete shimau kara ne.*

6.3. Expressions équivalentes à l'impératif

L'étude des recettes de cuisine et autres modes d'emplois permet d'introduire le sens impératif de l'infinitif (le japonais se contente de la forme neutre en *-ru* du présent-futur dans les instructions le plus souvent) : Faites bouillir 2 minutes = Faire bouillir 2 minutes (*2-funkan wakasu*).

La négation de l'infinitif se rencontre souvent dans les écriteaux au lieu de l'impératif négatif : ne pas pénétrer / *tachiiri kinshi*. On utilise souvent aussi « il est interdit de / interdiction de + infinitif » : Il est interdit d'entrer / Interdiction d'entrée.

On peut en profiter pour introduire des expressions diverses courantes pour exprimer le conseil et utilisant l'impératif ou des expressions équivalentes : prendre garde à + infinitif ; faire attention de + infinitif ; faire attention à + nom ; veiller à + infinitif ; ne pas oublier de + infinitif, etc.

7. Autres formes verbales japonaises et leur équivalent en français

7.1. La forme potentielle

Le japonais possède une forme potentielle en *-eru* / *-areru* qui peut correspondre à plusieurs expressions différentes en français.

L'un des sens de cette forme potentielle est d'exprimer une faculté apprise, correspondant ainsi à [savoir + infinitif] en français: Tu sais nager ? (*Oyogeru* ?) ; Je ne sais pas jouer de la guitare (*Watashi wa gîtâ ga hikenai*). Noter que le japonais utilise aussi l'expression *~koto ga dekiru* : Je ne sais pas jouer de la guitare (*Watashi wa gîtâ wo hiku koto ga dekinai*). Il arrive souvent que le japonais utilise un nom sujet de *dekiru* alors qu'on a un infinitif en français : Je ne sais pas conduire (*Watashi wa unten ga dekinai*).

« pouvoir » exprime aussi la possibilité (éventualité): Je peux revenir demain, si vous voulez. En japonais, on peut aussi utiliser la forme potentielle du verbe ou bien [*V-te mo ii*] : *yokattara, ashita mata kite mo ii desu yo / yokattara, ashita mata koraremasu yo.*

7.2. La forme volitive

Le japonais possède un suffixe verbal *-tai* (négation : *-takunai*) exprimant la volonté, correspondant à [vouloir + infinitif] : je veux partir maintenant ! (*ima ikitai* !). Le japonais utilise aussi [*V-tai to omou*] pour exprimer la volonté de manière atténuée :

rainen furansugo wo manabitai to omoimasu (l'an prochain, je pense / je voudrais apprendre le français).

Noter qu'on utilise « vouloir » en français aussi avec un complément nominal : Je veux du pain, s'il vous / te plaît. En japonais, il n'y a pas de formulation canonique correspondante. On dira par exemple : [poli] pan wo kudasai ! (Donne-moi du pain !), [très familier] pan chôdai (donne moi du pain !), pan ga hoshii desu (je veux du pain), cette dernière expression pouvant être trop directe selon le contexte. Le japonais a d'ailleurs diverses particules finales de phrase visant à atténuer les énoncés : pan ga hoshii no desu ga ; pan ga hoshii n da kedo ; etc.

Une autre manière d'atténuer la demande est d'utiliser les auxiliaires bénéfactifs *kureru* et *moraeru* à la forme négative *kurenai* / *moraenai* dans le sens justement de « vouloir » quand il s'agit d'une question : mado wo shimete kuremasen / moraemasen ka ? (vous voulez bien fermer la fenêtre / Vous ne voulez pas fermer la fenêtre, s'il vous plaît ?)

La forme volitive en –tai peut se rendre aussi par « avoir envie de » en français : aisu-kurîmu ga tabetai ! (J'ai envie de manger une glace).

7.3. L'expression de l'obligation

Il n'y a pas de forme spécifique obligatoire en japonais, mais plusieurs manières d'exprimer l'obligation : [V-nakereba naranai / ikenai] ; [-nai to ikenai / naranai] ; [V-ru beki da] par exemple. Les nuances existant en japonais regardant ces expressions n'ont pas vraiment d'importance concernant le choix d'expression en français. On peut leur faire correspondre aussi bien [devoir + infinitif] que [il faut + infinitif] au niveau débutant, en précisant que « falloir » a un sens général car la personne sujette à l'obligation n'est pas désignée, sauf si l'on utilise les pronoms personnels personnels compléments indirects : Il me faut aller vite à la pharmacie (hayaku yakkyoku ni ikanakereba ikenai / naranai).

Pour exprimer l'absence d'obligation, on utilise « ce n'est pas la peine de + infinitif » ou « ce / il n'est pas nécessaire de + infinitif » ou « ne pas avoir besoin de + infinitif ». En japonais on a [V-ru made mo nai], [V-te shinakute ii] ou [V-ru hitsuyô wa nai] : Ce n'est pas la peine de faire ceci / Il n'est pas nécessaire de faire ceci / Tu n'as pas besoin de faire ceci (soko made suru made mo nai ; soko made shinakute ii / soko made suru hitsuyô wa nai).

7.4. L'expression de l'autorisation

Le verbe « pouvoir » exprime aussi l'autorisation en français, le sujet étant autre que la première personne en général. On a généralement [V-te mo ii] en japonais : Tu peux y aller (itte mo ii yo). Pour demander une autorisation, on dit le plus souvent « je peux +

infinitif ? » : Je peux y aller ? (itte mo ii ?).

7.5. L'expression de la défense

cf aussi: l'impératif.

La forme négatif de « pouvoir / devoir / falloir » exprime la défense : Tu ne peux pas faire ça ! / Tu ne dois pas faire ça ! / Il ne faut pas faire ça ! On aura en japonais [V-te wa ikenai / dame da] par exemple : anna koto wo shite wa ikenai / dame da !

7.6. L'expression du conseil

En français on exprime le conseil avec « il vaut mieux + infinitif » (présent ou conditionnel) ou avec les formes conditionnelles du verbe « devoir », « faire mieux de » ou « falloir » : Il vaut (vaudrait) mieux demander de l'aide à quelqu'un / Tu devrais demander de l'aide à quelqu'un / Il faudrait demander de l'aide à quelqu'un / Tu ferais mieux de demander de l'aide à quelqu'un. En japonais, on utilise par exemple [V-ta hô ga ii darô] ; [V-te mo ii] : dareka ni tetsudai wo tanonda hô ga ii ne ; dareka ni tetsudai wo tanonda mo ii ne].

On peut exprimer l'alternative à rejeter avec « plutôt que de + infinitif » (V-ru yori) : Il vaut mieux demander de l'aide à quelqu'un plutôt que de chercher la route en vain (michi ni mayou yori dareka ni annai wo tanonda hô ga ii darô).

Noter que « il vaut mieux » peut se rendre par [V-ru to ii] en japonais quand il s'agit d'un conseil sans réelle obligation : Quand on va à Paris, il vaut mieux prendre le Paris Museum Pass (Pari ni ikeba, Pari Myujiamu Pasu wo motsu to ii desu ne).

Pour déconseiller, on utilise « il vaut mieux ne pas + infinitif » (en japonais : V-nai hô ga ii) : Il vaut mieux ne pas dire mot de cela (sore ni tsuite nanimo iwanai hô ga ii).

Quand il y a un but précis mentionné, on peut utiliser la structure « pour + infinitif..., le mieux, c'est de (ne pas) + infinitif ». On peut mettre en parallèle en japonais [V-ru no ni, V-ru koto da / V-eba ii] : Pour maigrir, le mieux c'est de manger moins et de faire du sport (yaseru no ni wa, tabemono wo herashitari supôtsu wo shitari suru koto da / yaseru no ni wa, tabemono wo herashitari supôtsu wo shitari sureba ii).

8. Le conditionnel présent

Au niveau débutant, nous n'abordons que le conditionnel présent (jôkenhō genzaikei), et essentiellement dans son emploi dit de mode de politesse. En se limitant à cet emploi dans un premier temps, on permet à l'apprenant de faire connaissance avec ce paradigme tout en en limitant son emploi à quelques verbes clés particulièrement utiles à la communication. Il n'est pas utile de faire le futur simple au préalable bien que la plupart des manuels suivent cet ordre d'apprentissage. Pourquoi le conditionnel de politesse ne pourrait-il pas servir de base à l'apprentissage du futur à inverse après

tout ? Rien ne s'y oppose.

S'agissant du paradigme du conditionnel de politesse, on peut simplement donner ceux des verbes suivants en exemple, sans même parler de la base future du verbe, mais comme des formes à apprendre par coeur, car limitées en nombre pour la communication dans un langage soutenu : pouvoir, devoir, falloir, vouloir, valoir mieux (les emplois de ces expressions sont vus dans le paragraphe précédent sur les autres formes verbales japonaises et leur équivalent en français (on recommande donc la lecture du paragraphe précédent 7 avant celle du conditionnel présent).

On donne donc le paradigme à toutes les personnes des verbes mentionnés ci-dessus au conditionnel dans une première étape. Dans une seconde étape, on associera chacun des emplois des expressions modales du potentiel, du volitif, de l'obligatif, du conseil, etc avec le conditionnel présent (éventuellement couplé à l'interrogation inversée qui renforce le caractère soutenu du registre de langue au conditionnel de politesse.

Par exemple, on mettra en parallèle les énoncés suivants en gradation avec des formules japonaises qui s'en rapprochent :

(Est-ce que) je peux ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>mo ii desu</u> ka
(Est-ce que) je pourrais ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>mo ii deshô</u> ka
Puis-je ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>mo yoroshii desu</u> ka
Pourrais-je ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>mo yoroshii deshô</u> ka

On notera dans les exemples ci-dessous qu'on associe la copule dubitative *deshô* aux énoncés au conditionnel, ce qui est relativement commode, même si un énoncé au conditionnel en français ne correspond pas forcément à ceux avec *deshô* en japonais. Cependant, ici, *deshô* se conforme bien à l'emploi du conditionnel de politesse (les Japonais usent d'ailleurs de cette copule dubitative bien plus que les Français utilisent le conditionnel, afin toujours d'éviter d'affirmer avec force un énoncé et de laisser place à l'avis de l'interlocuteur ou de laisser une marge au doute par exemple).

On peut ainsi répéter ces parallèles avec d'autres expressions modales du paragraphe précédent de cette grammaire, en prenant soin de choisir les expressions japonaises qui permettent de saisir certaines nuances d'emploi du conditionnel, voire de l'interrogation inversée, même si cela peut paraître abusif et que les correspondances ne sont jamais exactes entre le français et le japonais :

(Est-ce que) tu peux ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>kureru</u> ?
(Est-ce que) tu pourrais ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>moraeru</u> ?
Tu ne pourrais pas ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>kurenai / moraenai</u> ?
(Est-ce que) vous pouvez ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>moraemasu</u> ka ?
(Est-ce que) vous pourriez ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>moraemasu deshô</u> ka ?
Pourriez-vous ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>itadakemasu deshô</u> ka ?
Ne pourriez-vous pas ouvrir la fenêtre ?	mado wo akete <u>itadakemasen deshô</u> ka ?

9. L'expression de la vraisemblance

Le japonais possède divers moyens d'exprimer la vraisemblance qui diffèrent radicalement de ceux que l'on trouve en français. Nous mettrons en parallèle les structures et formes verbales ou lexicales en jeu dans les deux langues pour faciliter l'apprentissage du français auprès des apprenants japonophones (V = verbe conjugué avec son propre sujet ; N = groupe nominal ; Adj = adjectif) :

paraître / sembler / avoir l'air + adjectif qualificatif = Adj-sô da

avoir l'air de / on dirait + N = N ni mieru

il semble que / on dirait que + V = V yô da / yô ni mieru / mitai da ; V-i-sô da

avoir l'impression que + V = V yô na ki ga suru

avoir l'impression de + infinitif = V yô na ki ga suru

il paraît que / on dit que + V = V sô da

faire semblant de + infinitif = V furi wo suru

Parmi les expressions françaises ci-dessus, celles ayant pour sujet « il » ou « on » impersonnels gardent donc le sujet tel quel, tandis que celles données avec un infinitif doivent se conjuguer en fonction du sujet (ce critère n'entre pas en jeu en japonais puisque l'infinitif n'y existe pas). Voici quelques exemples :

Cet étudiant a l'air intelligent (kono gakusei wa atama ga yosasô da)

Cet étudiante paraît / semble intelligente (kono gakusei wa atama ga yosasô da)

Il semble qu'il pleuvra demain (ashita ame ga furu yô da)

On dirait qu'il va pleuvoir (ame ga furi-sô da)

J'ai l'impression que tu ne comprends pas (kimi ga wakatte inai yô na ki ga suru yo)

Il paraît / On dit qu'il rentre au Japon (kare wa Nihon ni kikoku suru sô da)

Cet enfant fait semblant de pleurer (sono kodomo wa naite iru furi wo shite iru)

On peut ajouter que certaines de ces expressions ayant pour sujet « il » impersonnel peuvent prendre un pronom personnel complément indirect, ce qui a pour effet de renforcer la subjectivité du locuteur : « Il me semble qu'il pleuvra demain » est ainsi plus subjectif que « il semble qu'il pleuvra demain » dans le sens où le locuteur s'investit davantage dans la déclaration. Dans « Il lui semble qu'il pleuvra demain », le locuteur indique l'origine tierce de cette déclaration, en se désengageant cette fois-ci totalement.

Il nous semble inutile de chercher à expliquer certaines nuances du japonais quant à certaines expressions, dans la mesure où on ne peut les faire transparaître fidèlement dans les tournures équivalentes en français. Le but est ici de donner les moyens aux apprenants d'exprimer la vraisemblance en français de manière simple et efficace.

10. L'expression de l'état

. Le japonais a une forme résultative du présent en -te aru formée sur les verbes

transitifs en principe : *doa ga akete aru* / La porte est ouverte.

Le japonais utilise aussi la forme en *-te iru* avec les verbes intransitifs pour exprimer un état résultatif : *doa ga aite iru* / La porte est ouverte.

On voit que les deux structures japonaises se rendent en français par la même structure « être + participe passé ». Il faut noter que les verbes pronominaux perdent le pronom réfléchi quand ils sont mis à la forme résultative : *se casser* > Le vase est cassé / *kabin ga kowarete iru*. Les apprenants japonais tendent à dire : Le vase se casse, ce qui n'a pas de sens résultatif. Ils sont influencés par les dictionnaires de français publiés au Japon qui donnent la forme infinitive « se casser » pour l'infinitif *kowareru*. Et comme de nombreux apprenants non sensibilisés au sens des formes verbales de leur propre L1 interprètent la forme en *-te iru* comme un présent, ils produisent naturellement l'énoncé « le vase se casse ». Il faut donc, comme nous le préconisons dans le paragraphe sur le présent de l'indicatif, sensibiliser les apprenants japonophones au sens des formes verbales de leur L1.

Il n'est pas utile d'aborder le sens passif de la structure résultative en français au niveau débutant, en tout cas pas en même temps dans le curriculum, pour ne pas embrouiller les apprenants (les grammaires de FLE japonaise le font parfois, en mettant l'accent sur le passif et en omettant très souvent le sens résultatif de cette structure).

On pourrait très bien poser une voix résultative en français au même titre que les voix pronominales, active et passive, et ce même si la structure résultative se confond syntaxiquement et morphologiquement (mais pas sémantiquement) avec le passif. Le fait que tous les verbes n'expriment pas le résultatif avec « être + participe passé » n'est pas un obstacle (on dit par exemple : « être saoul plutôt » que « être saoulé » ; « être inquiet » plutôt que « être inquiété » ; « sale » au lieu de « sali » ; « être en colère » ; « être debout » là où le japonais utilise un verbe à la forme résultative, respectivement : *yotte iru* ; *shinpai shite iru* ; *yogorete iru* ; *okotte iru* ; *tatte iru*) si l'on considère que tous les verbes n'ont pas de passif ni de forme pronominale de toute manière.

. On remarquera que le japonais utilise aussi la forme passée du verbe en *-ta* pour exprimer aussi le parfait de sens lui aussi résultatif. Le français fait parfois la même chose, d'autant plus que les verbes ayant pour auxiliaire « être » ne distinguent pas le parfait du résultatif présent : il est parti = *deta* / *dete iru* ; il est mort = *shinda* / *shinde iru*. Cependant, si le sens est nettement passé (et non parfait), seule la forme en *-ta* est possible en japonais : il est parti hier = *kare wa kinô deta* ; il est mort l'an passé = *kare wa kyonen shinda*.

. Quant à l'expression du résultatif dans le passé, on utilisera l'imparfait de « être » :

La porte était ouverte / *doa ga akete ita* = *doa ga aite ita*.

Le vase était brisé quand je suis arrivé = *watashi ga kita toki wa kabin wa warete ita*

NB :La même structure au passé composé exprime plutôt le passif, qui se rend différemment en japonais (suffixe –areru suffixé de la marque passée –ta dans ce cas):

La porte a été ouverte / doa ga akerareta

. L'expression de l'état dans le futur avec « être + participe passé » est difficile, sauf à bien préciser un complément de temps :

Ce bâtiment sera terminé d'ici deux mois / kono tatemono wa nikagetsugo made ni wa dekiagatte iru darô

On n'a pas abordé la différence de sens entre les formes résultative –te aru et –te iru en japonais, mais cette différence sémantique ne semble pas avoir d'incidence en français, c'est pourquoi nous l'ignorons ici. Par ailleurs, le fait que nos apprenants ne distinguent pas d'emblée « je suis marié » de « je me marie » (i.e. entre énoncés statiques et dynamiques du point de vue structurel et morphologique) semble indiquer qu'ils ne se réfèrent pas à l'anglais où la structure [to be + past participle] peut aussi exprimer l'état résultatif : Je suis marié / I am married (ce dernier s'oppose à « get married » / « se marier »).

Chapitre 11 : la négation

1. La négation « ne...pas »

. Le japonais nie le verbe à l'aide d'un suffixe verbal (-masen / -nai selon le degré de politesse). En français, on utilise la structure [ne / n' + verbe + pas] aux temps simples, et [ne / n' + auxiliaire + pas + participe passé] :

Je regarde la télévision. > Je ne regarde pas la télévision.

J'ai regardé la télévision. > Je n'ai pas regardé la télévision.

. Au niveau débutant, cette structure négative (hiteikei) n'est pas vraiment un problème en soi, même s'il peut arriver qu'un apprenant oublie l'un des deux éléments de la négation occasionnellement. Le principal écueil réside dans l'utilisation de l'article indéfini-partitif « de » dans la phrase négative.

De ce point de vue, il n'est pas inutile de donner d'abord des exemples où « de » n'apparaît pas comme s'il s'agissait de la règle de base de la négation:

Je regarde la télévision. > Je ne regarde pas la télévision. (objet direct avec article défini)

J'ai mangé son gâteau. > Je n'ai pas mangé son gâteau. (objet direct avec adjectif possessif)

Je veux ce modèle. > Je ne veux pas ce modèle. (objet direct avec adjectif

démonstratif)

Je rentre chez moi. > Je ne rentre pas chez moi. (groupe prépositionnel)

Je suis étudiant. > Je ne suis pas étudiant. (prédicat nominal sans article)

Je suis grand. > Je ne suis pas grand (prédicat adjectival).

J'ai faim. > Je n'ai pas faim. (objet direct sans article)

. Lorsque la phrase négative comporte un objet direct indéfini, comprenant donc un article indéfini ou partitif, on remplace l'article en question par « de / d' »²⁰ :

J'ai un crayon. > Je n'ai pas de crayon.

Je bois de l'eau. > Je ne bois pas d'eau.

La difficulté réside dans le fait que beaucoup d'apprenants, sinon tous, n'ont pas la véritable capacité de prévoir si l'objet direct est défini ou indéfini quand ils doivent produire instantanément un énoncé. Il n'existe pas de parallèle en japonais à l'article négatif « de ». On peut faire un rapprochement avec l'anglais « no » ou « not any », mais tous les apprenants ne manient pas forcément bien cette négation anglaise :

I have no pencil / I don't have any pencil > Je n'ai pas de crayon.

Il faudra aussi bien préciser que « de » ne s'emploie pas pour nier un prédicat nominal comprenant un article indéfini ou partitif:

C'est un portable > Ce n'est pas un portable.

C'est de l'alcool. > Ce n'est pas de l'alcool.

NB : un cas difficile à gérer est celui de la négation des expressions « avoir besoin de » et « avoir envie de ».

Quand le groupe nominal qui suit « avoir besoin de » et « avoir envie de » comprend un article indéfini, ce dernier tend à disparaître comme dans le cas cité précédemment (mais en apparence seulement : il se trouve qu'on ne peut avoir la préposition « de » suivie du partitif négatif « de », qui s'efface donc):

J'ai besoin d'un portable. > Je n'ai pas besoin de portable.

J'ai envie d'un chocolat. > Je n'ai pas envie de chocolat.²¹

2. Autres formes de négation

Parmi les autres expressions négatives qu'on peut voir au niveau débutant, citons :

²⁰ Bien qu'on ne l'enseigne généralement pas au niveau débutant, le maintien de l'article indéfini ou partitif dans la phrase négative est possible, auquel cas il suppose une opposition avec un autre objet, par exemple : Je n'ai pas un crayon, mais un stylo ! ; Je ne bois pas de l'eau maintenant, mais du saké ! Ce type de phrase s'accompagne souvent d'une certaine insistance. C'est la même logique qui explique qu'après « ce n'est pas » se maintienne l'article indéfini ou partitif, bien que l'objet en opposition soit le plus souvent sous-entendu : Ce n'est pas un crayon (, mais un stylo) ! ; Ce n'est pas de l'eau (, mais du saké) !

²¹ Noter aussi que « avoir besoin / envie de » ne prend jamais d'article partitif, même en phrase affirmative : J'ai besoin d'eau ; J'ai envie de glace.

. ne...plus : correspond le plus souvent à l'expression japonaise *mô...nai*. Associé au temps futur, on dit aussi en japonais *mô nido to...nai* : Je ne le ferai plus ! (Mô nido to shinai !). Au présent, on trouve aussi *~naku natta* : Il n'y a plus de bière ! (Bîru ga naku natta) ; Mes parents ne vont plus à l'église (Ryôshin wa kyôkai ni ikanaku natta).

. ne...jamais : correspond souvent à *kesshite...~nai* ou bien *~suru koto wa nai* : Il ne va jamais au cinéma (kare wa kesshite eiga wo mi ni ikanai // kare wa eiga wo mi ni iku koto wa nai). Associé au temps passé, on utilise *~shita koto wa nai* : Je ne suis jamais allé en France (Watashi wa Furansu ni itta koto wa nai).

. ne...pas souvent : correspond à *amari...nai* : Je ne vais pas souvent au cinéma (Watashi wa amari eiga wo mi ni ikanai).

. ne...pas encore : correspond à *mada ...-te inai* : Je n'ai pas encore fini (mada owatte inai).

Au concept de négation, on peut associer l'adverbe « rarement » qui nécessite l'emploi de la négation *-nai* en japonais, mais pas en français: Je vais rarement au cinéma (watashi wa metta ni eiga wo mi ni ikanai).

Chapitre 12 : la coordination et la subordination

5. La coordination

. La conjonction de coordination (setsuzokushi) par excellence est « et » .

« et » permet de lier deux groupes nominaux : J'aime le vin et le whisky. Ici « et » correspond à la conjonction « to » du japonais ou à l'expression inclusive « mo...mo » dont les deux particules suivent les noms coordonnés : watashi wa wain to wisukî ga suki desu / watashi wa wain mo wisukî mo suki desu.

« et » sert aussi à lier deux adjectifs dépendant d'un même nom: Il a un caractère généreux et drôle. Noter qu'un même nom peut se construire avec deux adjectifs ou plus sans « et » : J'ai un joli petit sac jaune (dans ce cas, « petit sac » peut former une sorte de nom composé rendu par le mot kobukuro en japonais). Il est peu fréquent que les apprenants débutants japonophones forment de tels groupes nominaux avec plusieurs adjectifs qualificatifs cependant. Noter que le japonais n'utilise pas la conjonction « et » pour lier deux adjectifs à un même nom (le japonais coordonne les adjectifs avec une forme verbale spécifique de coordination car il s'agit en fait de deux propositions coordonnées en japonais, par exemple : shizuka *de* sumigokochi no ii basho / un endroit tranquille *et* agréable à vivre), mais la familiarisation avec l'anglais « and » facilite l'usage de « et » en FLE.

« et » lie deux propositions avec verbes conjugués respectifs (en japonais, seul le

dernier verbe de la phrase se conjugue pleinement, les autres verbes coordonnés prenant une forme non finie de coordination, par exemple la forme en –te du verbe) : Je suis allé au supermarché et j’ai acheté du pain ([watashi wa] sùpâ ni itte pan wo katte kita). Là aussi, la ressemblance avec la syntaxe anglaise fait que les étudiants n’ont pas de mal à faire cette opération en soi (indépendamment des erreurs de conjugaison mêmes) quand il s’agit de propositions coordonnées (il en est souvent autrement quand il s’agit d’une relation de subordination).

. Pour exprimer l’opposition, « mais » ne pose de problème particulier, sauf que les apprenants ont tendance à placer la virgule qui sépare les deux propositions ainsi coordonnées après « mais », comme le veut l’usage en japonais après les particules ga / kedo / keredomo. Comparer :

Je n’aime pas le café noir, mais j’aime bien le café au lait.

watashi wa burakku kôhî ga kirai desu ga (kedo), kafe-o-re wa suki desu.

On utilise « mais » aussi dans la négation portant sur un autre terme que sur le verbe, à la manière de *de wa nakute* en japonais :

Ce n’est pas un critérium, mais un stylo ! / kore wa shâpen de wa nakute, bôru pen desu yo.

. Pour exprimer l’alternative dans l’interrogation, on utilise « ou » entre les deux noms concernés. Le japonais répète souvent la question dans ce cas (on peut introduire l’alternative par l’adverbe *soretomo*):

C’est un critérium ou un stylo ? / sore wa shâpen desu ka ? (soretomo) bôru-pen desu ka ?

On peut aussi utiliser la particule *ka* (semblable à la particule interrogative finale) :

Ils vont à Paris ou à Lyon cet été / karera wa kotoshi no natsu ni Pari ka Ryon ni iku yotei desu. ²²

6. La subordination

6.1. Les principales conjonctions de subordination

On ne traitera pas de toutes les conjonctions de subordination (setsuzokushi), mais uniquement celles que l’apprenant japonophone est le plus susceptible de rencontrer dans son apprentissage du FLE au niveau débutant. En voici d’abord une liste de trois particulièrement importantes (les formes avec tiret indiquent un suffixe verbal subordonateur, tandis que celles sans tiret introduisent un verbe à une forme finie du japonais):

quand	toki, to, -tara
si	-eba, -tara, to, nara

²² Noter qu’on répète la préposition après les conjonctions de coordination en français :
Ils vont à Paris et à Lyon / Ils vont à Paris ou à Lyon / Ils ne vont pas à Paris, mais à Lyon.

parce que kara, node

Nous ne donnerons que quelques pistes de réflexion dans les paragraphes suivants, qui mériteraient d'être développées davantage dans le futur, et plutôt à un niveau moyen d'apprentissage du FLE. On peut se reporter aux divers emplois des temps verbaux pour d'autres suggestions sur le sujet.

6.2. L'emploi des temps en subordonnée

Voilà un sujet fort complexe à traiter et qu'on ne peut qu'extrapoler ici pour donner quelques pistes. S'il y a des subordonnées (comme celles d'opposition ou de cause) qui permettent au verbe de marquer le temps ou l'aspect de la même manière que la proposition principale ou indépendante avec des formes finies du verbe, il est de nombreux types de subordonnées qui marquent plutôt le temps ou l'aspect relatifs par rapport au verbe de la subordonnée (jûzokusetsu) en japonais. Il y a aussi des subordonnées où l'on n'a pas le choix de la forme grammaticale quel que soit le positionnement temporel du verbe en question. Dans le premier type de subordonnées qui comprend notamment les subordonnées de cause (introduites par kara / node en japonais), on peut simplement se référer au chapitre sur le verbe où l'on donne des suggestions d'emplois des temps en français.

6.2.1. Les subordonnées japonaises dont la forme finie ou non finie du verbe est conditionnée et ne peut être changée

Lorsque la forme verbale finie est décidée et ne peut être modifiée temporellement parlant, il convient de sensibiliser l'apprenant japonophone que ladite forme verbale doit être conjuguée selon le temps où se situe réellement la forme verbale envisagée. A titre d'exemple, l'expression *tabi ni* (à chaque fois que) prend toujours un verbe à la forme non passée en –ru, même si le verbe principal situe l'action dans le passé :

kodomo no koro, yuki ga furu tabi ni yorokonde soto de asonde ita. (Quand j'étais enfant, à chaque fois qu'il neigeait, je jouais dehors sans m'en soucier)

De même, l'expression *aida* (pendant que) s'emploie toujours avec le non passé en toute situation :

otto ga kuruma no shûri wo shite iru aida, watashi wa aruite kaimono ni itte kita (Pendant que mon mari réparait la voiture, je suis allée à pied faire les courses)

Il est des formes verbales non finies en japonais qui n'expriment pas le temps mais ont une fonction coordinative, comme la forme en –te, qui tend à lier plusieurs actions consécutives. Il faut donc penser à conjuguer temporellement tous les verbes concernés en français :

otoko no ko wa awatete hashitte, ookii ishi ni tsumazuite koketa (l'enfant a couru à toute vitesse, a trébuché sur une grosse pierre et est tombé)

L'expression [V-tari V-tari suru] exprime des actions non coordonnées temporellement (faites plus ou moins de manière pêle-mêle), mais il convient de conjuguer les verbes en –tari qui la composent au temps réel en français (exprimé sur le verbe « suru » uniquement en japonais) :

watashi wa izen mainichi shokki wo arattari, ryôri wo tsukuttari, daidokoro no yuka wo kirei ni shitari shite imashita (Je faisais la vaisselle, je cuisinais, je nettoyait le sol de la cuisine tous les jours)

Pour tous ces types de subordonnées²³, il faut sensibiliser l'apprenant japonophone au fait que le français ancre normalement le verbe dans le temps réel (indépendamment du concept de concordance des temps que nous laissons pour un niveau ultérieur).

6.2.2. Les subordonnées japonaises dont la forme finie du verbe est fixée par rapport au verbe de la subordonnée

On prendra d'abord pour exemple les cas suivants que nous comparons :

watashi wa ame ga furidashita toki ie wo deta

watashi wa ame ga futte iru toki ie wo deta

Ces deux exemples ont en commun le même prédicat principal « deta » situé clairement dans le passé par la forme en –ta. Cependant, la forme verbale qui précède le mot « toki » (ici équivalent de « quand », mais en fait un nom signifiant « temps, moment ») est à la forme passée dans le premier exemple, et à la forme non passée dans le second. Pourtant, en français, toutes ces formes doivent être mises à un temps passé. Ainsi, respectivement,

J'ai quitté la maison quand (/ après que) il s'est mis à pleuvoir.

J'ai quitté la maison quand (/ alors qu') il pleuvait.

On notera que le français module la forme verbale de la subordonnée aussi, mais il s'agit pour toutes de formes situées dans le passé morphologiquement parlant, ce qui n'est pas le cas du japonais.

Deux autres exemples viendront éclairer le point précédent :

Quand je rencontre mes amis, je vais toujours à ce bar.

Ici, la phrase exprimant une habitude dans le présent, tous ses verbes y sont au présent de l'indicatif. Voyons maintenant les phrases japonaises qui peuvent y correspondre :

watashi wa tomodachi ni au toki itsumo ano bâ ni iku

watashi wa tomodachi ni atta toki itsumo ano bâ ni iku

En japonais, si le prédicat de la proposition principale est bien au non passé exprimant ainsi l'habitude, celui de la subordonnée est au non passé, ce qui signifie que

²³ Pour la subordonnée de condition (uniquement envisagée dans le cas de la condition réalisée dans le futur), cf emplois du futur simple.

“je” va au bar au moment de rencontrer ses amis, ou au passé, ce qui signifie qu’il va au bar avec eux après les avoir rencontrés. Le français peut bien sûr exprimer cela avec d’autres conjonctions de subordination comme « après que » ou « avant de », mais le japonais a cette possibilité d’utiliser le même mot de connection avec des formes verbales différentes selon le sens à donner.

Ce qu’il convient de noter, c’est que la forme verbale japonaise insiste plus sur le temps relatif et l’aspect en subordonnée par rapport à la principale, sans refléter sa situation temporelle réelle, ce que le verbe de la principale suffit à faire en japonais. Il faut inviter l’apprenant japonophone à ignorer donc les formes verbales en jeu en japonais en subordonnée et à situer les faits de la subordonnée sur le même axe temporel que le verbe de la proposition principale en principe en français (Quant à la concordance des temps, c’est un sujet que nous laissons à un niveau ultérieur).

6.2.3. La proposition relative

6.2.3.1. Les pronoms relatifs « qui » et « que »

Au niveau débutant, il peut être utile d’introduire la proposition relative (*kankeisetsu*) en la limitant aux pronoms relatifs « qui » et « que ». Le japonais étant une langue dépourvue de véritables pronoms, on trouvera naturel de ne pas trouver trace de pronoms relatifs dans cette langue, qui n’a d’ailleurs pas non plus de forme verbale spécifique ou de conjonction de subordination indicatrice d’un quelconque procédé de relativisation. Le japonais se contente en effet de juxtaposer avec un verbe à une forme finie la proposition relative (dite aussi déterminante ou adjectivale) devant le nom servant d’antécédent. Comme on l’a vu avec le terme *toki* (nom servant à rendre notre conjonction de subordination « quand » et qui se construit en fait avec une proposition déterminante en japonais, i.e. une proposition relative), l’emploi des formes verbales finies dans ce type de subordonnée diffère de celui du français. Il faut une fois de plus rappeler aux apprenants japonophones de réfléchir au temps réel en français, même s’il peut y avoir adéquation dans de nombreux cas. Nous ne nous étendrons pas sur ce point-ci qui mériterait d’être davantage étudié.

Le point qui nous retient ici est l’utilisation des pronoms relatifs « qui » et « que ». Si le premier exprime une relation de sujet entre le nom antécédent et le verbe de la proposition relative, le second exprime une relation d’objet direct (on ne retient pas celle du type « Le citoyen que je suis ne peut tolérer cela » que nous laissons pour un niveau ultérieur d’autant plus qu’une telle tournure a souvent une connotation solennelle). Pour aider l’apprenant à manier ces deux pronoms relatifs, on peut leur indiquer que :

. « qui » s’emploie quand il n’y a pas de sujet dans la proposition déterminante japonaise (autrement dit, le sujet du verbe de la proposition déterminante japonaise est le nom qui le suit directement dans la phrase japonaise):

J'aime beaucoup l'auteur qui a écrit ce roman. / watashi wa kono shôsetsu wo kaita sakka ga daisuki desu. (le verbe *kaita* n'a pas d'autre sujet que le nom qui le suit)

Vous voyez cet oiseau qui vole tout haut ? / sora wo takaku tobu ano tori ga miemasu ka ? (le verbe *tobu* n'a pas d'autre sujet que le nom qui le suit)

. « que » s'emploie quand il y a un sujet dans la proposition déterminante japonaise qui diffère du sujet de la proposition principale (autrement dit, le nom qui suit immédiatement le verbe de la proposition déterminante en japonais n'en est pas le sujet):

Vous voulez du gâteau que j'ai fait ce matin ? / watashi ga kesa yaita kêki wo tabete mimasen ka ? (le verbe *yaita* a pour sujet *watashi*, et non le nom qui le suit)

Il faudra indiquer que le participe passé du verbe à un temps composé employé avec l'auxiliaire « avoir » doit s'accorder en genre et en nombre avec l'antécédent (le nom qui suit le verbe de la proposition déterminante en japonais) :

Vous avez rencontré les étudiants que j'ai recommandés ? / watakushi ga suisen shita gakusei(tachi) ni wa aimashita ka ? (gakusei est bien le nom qui suit directement le verbe de la proposition déterminante japonaise et son sens pluriel impose un accord pluriel du participe du verbe de la relative en français).

6.2.3.2. La tournure emphatique sujet

Nous nous limitons délibérément à l'emploi de « c'est...qui » exprimant l'emphase sur le sujet. On emploie souvent cette tournure en réponse à une question avec le pronom interrogatif « qui » en fonction sujet :

Qui a peint la Joconde ? C'est Léonard de Vinci qui a peint la Joconde.

En japonais, pour mettre en valeur le sujet, on peut recourir à la structure suivante comme dans la traduction de notre exemple :

Dare ga Mona Liza wo egakimashita ka ? Mona Liza wo egaita no wa Reonarudo-da -Vinci desu.

On remarque que, comme le japonais n'a pas de pronom relatif, il utilise une proposition nominale introduite par la particule nominalisatrice *no*, qui remplace donc en quelque sorte notre pronom relatif ici (ce n'est pas possible dans le cas des propositions relatives ordinaires du paragraphe précédent ; il faut donc bien distinguer la proposition relative de la tournure de mise en emphase).

Il arrive que le japonais utilise simplement la particule sujet *ga* pour mettre le sujet en emphase : kono kêki wa watashi ga yatta n da yo! (Ce gâteau, c'est moi qui l'ai fait !).

On n'oubliera pas de préciser qu'on emploie les pronoms personnels toniques dans ce type de tournure emphatique, comme dans l'exemple juste ci-dessus.

Bibliographie

- Andersen, P.K. (1990). Typological approaches to the passive, in *Journal of linguistics*, 26, 189-202
- Asakura, S. (1955). *Furansu Bunpô Jiten*, Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française. Hakusuisha : Tôkyô
- Asano, Y. (1997). Tadôsei to gengokeishiki – judôkei to judô-daimeidôshikei no hikaku wo tsûjite (Transitivité et formes linguistiques – comparaison du passif et des verbes pronominaux de sens passif) in: *Furansugo wo kangaeru (furansugogaku no shomondai 2)* [Penser le français: divers problèmes de linguistique française], Tôkyô Gaikokugo Daigaku Gurûpu “semeyon”, 80-88. Tôkyô : Sanshûsha
- Authier J., 1972, *Etude sur les formes passives du français*, DRLAV, 1, 1-145
- Bange, P. (2002). L'usage de la règle dans l'enseignement et l'apprentissage de langue étrangère, in Cicurel F. & Véronique D. (Ed.), *Discours, action et appropriation des langues*, 21-36. Presses de la Sorbonne nouvelle : Paris
- Beacco, J.-C. (1997). Grammaires excentriques et cultures métalinguistiques, *LINX* 36, 131-137
- Beacco, J.-C., (2001). Représentations métalinguistiques ordinaires et enseignement/apprentissage de langues, in *Théories linguistiques et enseignement du français aux non francophones*, 59-74
- Beacco J.-C. (2010). *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Paris : Didier
- Besse H. (2000). *Proposition pour une typologie des méthodes de langue*, Thèse pour l'obtention d'un doctorat d'état en lettres et sciences humaines, Université de Paris VIII
- Besse H. et Porquier R. (1991), *Grammaire et didactiques des langues*, Didier
- Blanche-Benveniste C. (1984b). *Commentaires sur le passif en français*, Travaux du CLAI, Université de Provence, 2: 1-23
- Blanche-Benveniste C. (2000). Analyse de deux types du passif, Le passif, *Etudes Romanes* 45, 303-320. Museum Tusculanum Press : Copenhague
- Boas, H.C. (2003). *A constructional approach to resultatives*. Stanford monographs in linguistics
- Bolinger, D. (1967). Adjectives in English attribution and predication, *Lingua* 18, 1-34
- Borillo A. (1998), “Les adjectifs et l'aspect en français”, in *Cahiers Chronos* 2, 177-190, Rodopi: Amsterdam-Atlanta
- Borillo, A. (1998). Les adjectifs et l'aspect en français, in Regards sur l'aspect, *Cahiers Chronos* 2, 177-190. Rodopi
- Borodankova O. (2008). *Le défi de l'interculturalité*, Université Pédagogique de Tallin
- Candelier, M. (2003). *Janua liguarum – la porte des langues*, Editions du conseil

de l'Europe : Strasbourg

- Borodina, M.A. (1963). L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire en français moderne, *Le français moderne*, 31-3, 193-198
- Bouton, L.F. (1973). Some reasons for doubting the existence of a passive construction, in Braj B. Kachru et al. (Eds), *Issues in linguistics: papers in honor of Henry and Renee Kahane*, 70-84. Urbana, Illinois : University of Illinois Press
- Buchard A. & Carlier A., 2008, La forme verbale "être + participe passé" en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale: une typologie graduée, in *Congrès Mondial de linguistique Française*, 2421-2437
- Buysens, E. (1975). *Les catégories grammaticales du français*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles
- Coste D. (2007). Le cadre européen commun de référence des langues, contextualisation et / ou standardisation
<http://www.francparler.org/dossiers/cecr_perspectives.htm#coste> (le 12 mai 2011)
- Carlier A., (2002). Les propriétés aspectuelles du passif, in *Cahiers Chronos 10*, 41-63
- Castellotti V., (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. CLE International : Paris
- Castellotti V., (2010). Enseignement du français et plurilinguisme au Japon : pour une didactique contextualisée, *Revue japonaise de didactique du français 5-1*, 9-27
- Chevalier, L. (2008). Les facteurs à l'oeuvre dans le maintien de l'enseignement traditionnel de la grammaire au Japon, *Revue japonaise de didactique du français 3-1*, 67-83
- Cohen, D. (1989). *L'Aspect verbal*. Paris : PUF
- Comrie B. (1976). *Aspect*. Cambridge University Press
- Comrie, B. (1981). Aspect and voice: some reflexions on perfect and passive, *Syntax and Semantics 14*, 65-78
- Comrie, B. (1985). *Tense*. Cambridge University Press
- Cresseils D. (2000), L'emploi résultatif de être + participe passé en français, in *Cahiers Chronos 6*, p. 133-142
- Curat, H. (1991). *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*. Librairie Droz : Genève-Paris
- Dauzat, A (1958). *Grammaire raisonnée de la langue française*. IAC : Lyon (5e éd.)
- Delbarre F., 2009, Les formes verbale du francais: constatation d'un certain type d'erreurs dans une classe de niveau supérieur, *Studies in Language and Culture 31-1*, Nagoya University
- Delbarre F. (2010a). Nécessité de contextualisation des manuels publiés au Japon – Une étude de cas: l'expression de l'état, *Revue japonaise de didactique du français, 5-1*,

- Delbarre F. (2010b). Enquête sur la connaissance du concept de l'état en français chez des étudiants japonophones du français, *Revue japonaise de didactique du français*, 5-1, 219-235
- Delbarre F. (2012). *Pour la contextualisation de la grammaire du FLE : exemple de l'expression de l'état*. Thèse pour l'obtention d'un doctorat à l'université de Kyôto.
- Delbarre F. (2013). Adaptation de la grammaire du FLE aux contextes d'apprentissage locaux, *Revue japonaise de didactique du français*, Vol.8-1, 121-135
- Delbarre F. (2014). Pratiques et concepts grammaticaux du JLE/M et de l'ALE en rapport avec le FLE au Japon : propositions pour une grammaire contextualisée du FLE, *Revue japonaise de didactique du français* 9 (1-2) : 60-75.
- Dhorne F. (2005), *Aspect et Temps en japonais*, FDL, Ophrys
- Ellis R. (2002). Place of Grammar Instruction in L2 Curriculum, in E. Hinkel & S. Fotos (Eds.), *New Perspectives on Grammar Teaching in Second Language Classrooms*, *ESL and Applied linguistics Professional Series*, 17-33. Lawrence Erlbaum Publishers : London
- Endô N. (2008). Nihongo gakushûsha ni yoru shokyû bunkei ~te mo ii no toraekata ni tsuite – [shokyû bunkei no kôchokka] no mondai kara – (Au sujet de la perception de la structure –te mo ii par les apprenants du japonais de niveau débutant – problème de la fossilisation des structures au niveau débutant), in *Nihongo Kyôiku* 137, 21-30
- Fenner A.-B. & al (2002), *Sensibilisation aux cultures et aux langues dans l'apprentissage des langues vivantes sur la base de l'interaction dialogique avec des textes*. Editions du Conseil de l'Europe : Strasbourg
- Freidin, R. (1975a). The analysis of passives, *Language*, 51-2, 384-405
- Fujii T. (1966), “ Dôshi + te iru ” no Imi, (sens du verbe + te iru), *Kokugo Kenkyûshitsu* 5, *Kokugo Kenkyûshitsu*, Tôkyô Daigaku, repris in Kindaichi 1976
- Fujimura I. (1993), “ Furansugo no judôtai to sono shûhen “ (le passif en français et sa périphérie), in *furansugo to wa dô iu gengo ka ?*, Surugadai-Shuppansha, p. 169-193
- Gaatone, D. (1975). Réflexions sur les verbes pronominaux réfléchis et réciproques, *Folia Linguistica*, VIII-4, 199-222
- Gaatone, D. (1994). Passif, impersonnel et passif impersonnel en français: quelques réflexions, *L'Information Grammaticale*, 62, 42-44
- Gaatone D., (1998), *Le passif en français*, Duculot
- Gardes-Tamine, J. (1986). Le passif, *l'information grammaticale*, 31, 44-47
- Garey, H.B. (1975). Verbal aspect in French, *Language*, 33, 91-100
- Goes, J. (1999). *L'adjectif: entre nom et verbe*. Paris: Duculot

- Goossens, G. (1946). Recherches expérimentales sur l'accord du participe passé, *Revue de sciences pédagogiques*, 8-33, 11-28
- Grégoire, R. (1997). La sémantique grammaticale et l'enseignement, *La structuration conceptuelle du langage*, *Bibliothèque des Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, 86, 83-101. Peeters : Louvain-la-Neuve
- Grevisse, M., Goosse, A. (1993). *Nouvelle grammaire française*, 2e éd., Paris – Louvain-la-Neuve : Duculot
- Harmer, L.C. (1902). *Uncertainties in French Grammar*. Cambridge University Press: London – New York – Melbourne
- Helland, H.P. (2000). Le passif verbal et le passif adjectival, Le passif, *Etudes Romanes* 45, 83-98.
- Helland, H.P. (2002). *Le passif périphrastique en français moderne*. Museum Tusulanums Forlag : Kobenhaven
- Hirashima H. (1999). *Enseignement-apprentissage des temps verbaux dits du « passé » et ses problèmes chez des étudiants japonais*. Thèse soumise à l'université Grenoble 3 Stendhal.
- Ichikawa, T. (1997). Nô (voix) ni tsuite – Nihongo to furansugo wo taihi shinagara (A propos de la voix – comparaison du japonais et du français), in Tôkyô Gaikokugo Daigaku Gurûpu “semeyon” (Ed.), *Furansugo wo kangaeru (furansugogaku no shomondai 2)* [Penser le français: divers problèmes de linguistique française], 69-79. Tôkyô : Sanshûsha
- Jamet, D. (2009). Il y a passif et passif: réflexions à partir de nineteen-eighty-four de George Orwell, *Cercles, occasional papers series*, 141-69
<http://www.cercles.com/occasional/ops2009/jamet2.pdf> (2010-11-19)
- Jaxontov, S. Je. (1988). *Resultatives: Classification and calculus*, in V.P. Nedjalkov (Ed.), *Typology of resultative constructions*, 101-110. John Benjamins Publishing Company: Amsterdam / Philadelphia,
- Johnson Y. (2008). *Fundamentals of Japanese Grammar*, University of Hawai'i Press
- Josephs, L. (1972). Phenomena of Tense and Aspect in Japanese relative Clauses, *Language* 48, 109-133.
- Kalmbach J.-M. (2011). *La grammaire française pour étudiants finnophones*. Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2, université de Jyväskylä : Finlande
- Kashioka, T. (1990). "Furansugo Jishô-Taikei no Gakushû – Ayamari no Bunseki" (Apprentissage du système temporel du français – Analyse d'Erreurs), *Kônan Joshi Daigaku Yôroppa Bungaku Kenkyû*, 13, 85–100
- Kawaguchi, J. (1987). *Aspect, modalité et existence: à propos de la construction en "p-koto ga aru" en japonais*, *Etudes de linguistique générale et de linguistique*

latine offertes en hommage à Guy Serbat, Société pour l'information grammaticale. Paris

Kawarazaki M. (1992). *Nihongo shokyû* (le japonais niveau débutant). Tokai University Press : Japon

Kindaichi H. (1950), "Kokugo Dôshi no Ichi-bunrui" (une Classification des Verbes japonais), *Gengo Kenkyû* 15, pp.141-166, Linguistic Society of Japan

Kindaichi H. (1976), *Nihongo Dôshi no Aspect* (Aspect du Verbe japonais), Tokyo : Mugî Shobô

Kudô, M. (1982). Shite iru keishiki no imi no arikata (L'expression du sens de la forme shite iru), *Nihongogaku*, I, 12, 38-47

Kudô M. (1995), *Aspect-Tense Taikei to Text : Gendai Nihongo no Jikan no Hyôgen* (Système aspecto-temporel et Texte: Expression du Temps en Japonais moderne), Tokyo : Hitsuji Shobô

Kuno, S. (1988). *The structure of Japanese language*. Cambridge: Massachussets, London, England

Kurobane E. (1995). *Nihongo de manabu nihongo shokyû* (apprendre le japonais en japonais niveau débutant). Taishûkan Shoten : Tôkyô

Kuroda, S. (1979a). On Japanese Passives, in Bedell G, Kobayashi E. & Muraki M. (Eds), *Explorations in Linguistics*, 305-347. Kaitakusha: Tokyo

Kuwae K. (1989). *Manuel de japonais, V.1 et 2*. L'Asiathèque: Paris

Lagae, V. (2005), Les formes en « être + participe passé » à valeur résultative dans le système verbal français, *Cahier Chronos*, 12, 125-142

Lamiroy, B. (1993). Pourquoi il y a deux passifs, *Langages*, 109, 53-72

Legendre, G. & Sorace, A. (2004). Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes, in D. Godard (Eds.), *Les langues romanes*, 183-233. Paris-CNRS

Lemeunier-Quéré M. (2004) : *Créer du matériel didactique : un enjeu et un contrat*. : <http://www.francparler.org/dossiers/lemeunier_quere2006.htm> (le 10/02/2012)

Luscher, J-M. & Sthioul, B. (1996). Emplois et interprétations du passé composé, *Cahiers de linguistique française*, 18, 187-217

Martin S.E., 2004, *a reference grammar of Japanese*, University of Hawaii Pr

Maslov, J.S. (1988). Resultative, Perfect and Aspect, in V.P. Nedjalkov (Ed.), *Typology of resultative constructions*, 63-86. John Benjamins Publishing Company: Amsterdam / Philadelphia

Melis, L. (1990). *La voie pronominale. La systématique des tours pronominaux en français moderne*. Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot

Morita Y. Kiso nihongo 1, *Japonais fondamental*, Kadokawa-shoten, Tokyo, 1977

- Moriyama T. & al. (2011). Kokugoka no gakkô bunpô ni okeru “hinshi” ni tsuite (les catégories grammaticales dans la grammaire scolaire en didactique du japonais langue maternelle), *Kyôto Kyôiku daigaku Kiyô*, 118, 91-108
- Nakamura K. (2004). *Problèmes typiques des apprenants japonophones du français*. Surugadai-Shuppansha
- Ohashi Y. (1993), “ Nôdô to Judô “, in *furansugo to wa dô iu gengo ka ?*(Voix active et voix passive, in *Quel genre de langue est le français ?*), Surugadai-Shuppansha, p.43-57
- Rivière, N. (1990). Le participe passé est-il un verbe ou un adjectif ?, *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 28, 131-169
- Rubio P. H. (2012). *Forme et sens du discours grammatical didactique du français en Chine*. Mémoire de master soutenu à l’université Sorbonne Nouvelle, France.
- Starosciak K. (2013). *Les valeurs du passé composé et de l'imparfait français dans la culture métalinguistique des polonophones*. Thèse soutenue le 05/07/13 à l’université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
- Takamizawa H. (2004). *Shin-hajimete no nihongo kyouiku* (Nouvelle-première Didactique du japonais). Asuku : Japon
- Takayama Y. & al (2010). *Gaido-bukku nihongo bunpôshi* (guide de l’histoire de la grammaire du japonais). Hitsuji Shobô : Tokyo
- Takezawa, K. (1991), *Judôbun, nôkakubun, bunri fukanô shoyu kôbun to “te iru” no kaishaku* (Passif, actif, les phrases inclassable et l’interprétation de –te iru), in Nitta Y. (Ed.), *Nihongo no voisu to tadôsei* (Voix et transitivité en japonais), 59-81, Kuroshio-shuppan
- Tanaka Y. & al (1998). *Minna no nihongo, shokyû I et II* (le japonais pour tous, niveau débutant I et II). Suriê Network éd. : Tôkyô
- Tamura T. et al. (2002), *Dictionnaire français-japonais Royal*, Obunsha
- Teramura H. (1984), *Nihongo no Shintakusu to Imi II* (Sens et Syntaxe du japonais II), Kuroshio shuppan
- Touratier, C. (1996). *Le système verbal français*. Paris: Armand Colin
- Vikner C. (1985). L’aspect comme modificateur du mode d’action: à propos de la construction *être + participe passé*, *Langue Française* 67, 95-113
- Verluyten, P. (1985). La phrase passive, in Melis L. et al, *Les constructions de la phrase française*, 3-90. Gand : Communication & cognition
- Véronique D. & al. (2009). *L’acquisition du français langue étrangère*. Paris: Didier
- Vet, C. (1980). *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*. Genève : Droz
- Vet, C. (1985). Passive, reflexive and causative predicative formation in French, in Bolkenstein A.M. & de Groot C. (Eds.), *Predicates and Terms in Functional*

- Grammar*, 49-69. Dordrecht, Foris Publications
- Wilmet, M. (1991). L'aspect en français : essai de synthèse, *Journal of French language studies*, 1-2, 209-222
- Yamada, S. (1968a). *Certaines propriétés des verbes japonais*. Centre d'études pour la traduction automatique, Isère, France: G-1001-1
- Yamada, Y. (1908), *Nihongo bunpôron* (Grammaire japonaise). Hobunkan, Tôkyô
- Yamada, H. (1997). De la structure moyenne – cas du français, in Itô & al (Eds.), *Voice ni kan suru hikakugengogakuteki kenkyû*, 97-133. Sanshûsha : Tôkyô
- Yamamoto, H. et als. (2001). *Japanese: a comprehensive Grammar*. Routledge: London
- Yoshikawa, S. (1973). *Gendai nihongo no dôshi asupekuto no kenkyû*. In: Kindaiichi H. (Ed.), *Nihongo dôshi no asupekuto*. Mugishobô : Tokyo
- Yoshimoto, K. (1998), *Tense and aspect in Japanese and English*, European University Studies, 200. Peter Lang Ed.: Berne

Liste des manuels de FLE japonais observés

- Abrial, J.-P. & Kakuyama, M. (2000). *C'est facile !* Sanshûsha
- Amo, H. , Sasaki, Y., Nishikawa, N. & Matsumoto, T. (2004). *Grammaire pratique du français (2^{ème} éd)*. Asahi
- Anan, F. , Rigaud, E. , Jactat, B. (1993-2001). *En Paroles*. Sobi-Shuppansha
- Anan, F. (1997). *Bon séjour en France*. Hakusuisha
- Anan, F., Molle, O. (1998). *En marche*. Surugadai-shuppansha
- Anan, F. , Morin, C. (2004). *Passionnément 1*. Daisan Shobo
- Crépieux, G. , Callens, P., Callens, T., Negishi, J. (2006). *Spirale*. Hachette
- Delbarre, F. , Gras, A., Matsumoto I. (2007). *Les Mots-Clés*. Sôbi-Shuppansha
- Delbarre, F., Gras, A., Ohki, M. (2009). *Passe-Partout*. Surugadai-Shuppansha
- Denda K., Kanda, S., Kondo, M., Nouchi, R., Tada, M., Yasukawa, K. (2006). *Manuel pratique de Grammaire française*. Daisan Shobo
- Fujihira, S., Lamare, J., Miyazaki, Y., Yokoyama, O. (1991-1998). *De concert*. Asahi
- Fujimoto, T., Fujita, Y., Inoue, N., Kashiwagi, K., Kashiwagi, T., Uezu, R. (2008). *Au pas, camarade !* Surugadai-shuppansha
- Fujita, Y., Fujita, T., Gillet, S. (1991). *Mon premier vol Tokyo-Paris*. Surugadai-Shuppansha
- Fujita, Y. (2000). *Escargot 1*. Asahi
- Fujita, Y. (2003~2005). *Elle est gourmande 1et 2*. Asahi
- Fujita, Y. (2009). *Escargot 2*. Asahi

- Giunta, S., Takahashi, H. (1995). *Promenades*. Asahi
- Haruki, Y. (1999). *Furansugo e no kakehashi*. Hakusuisha
- Haruki, Y., Imoto, H., Iwane, H., Kanasaki, H., Kashiwagi, T., Kitamura, T., Mito, H., Takaoka, K., Wada, A. (2003). *Nouvelle grammaire française*. Asahi
- Hayashida, R. (2000). *Ça, c'est Paris*. Asahi
- Hirayama, H. (1995). *La grammaire française*. Surugadai-Shuppansha
- Hisamatsu, K. (2005). *Félicitations (Nouvelle Edition)*, Surugadai-Shuppansha
- Hisamatsu, K. (2005). *Atout – Cahier pour “auto-émerger” en français*. Surugadai
- Hisatomi, K. (2000). *Tableau grammaire*. Asahi
- Ikeda, K., Ayabe, M. (1997). *Panorama de la grammaire française élémentaire*.
Hakusuisha
- Imazeki, A., Kato, M. (2009). *Avec ça, c'est tout ?*. Surugadai-Shuppansha
- Inada, H. (1998). *Progressions en révisant*. Daisan Shobo
- Inagaki, F. (2009). *Jitsuyô Furansugo Nyûmon*. Asahi
- Inoue, H., Tanabe, Y. (1995). *Bonne journée*. Surugadai-Shuppansha
- Inoue, T. Comont, T. (1999). *Bientôt la France*. Surugadai-Shuppansha
- Inoue, M., Kitamura, A. (2001). *Français en dessins*. Hakusuisha
- Ishino, K., Matsuyama, H., Miki, Y., Nakagawa, T. Nakai, T., Soga, Y. (1997). *Le Français*
21. Hakusuisha
- Ishino, K. (1999). *L'expression de la nuance en français*. Daisan Shobo
- Ishino, K. (2001). *Le français menus (niveau moyen)*. Daisan Shobo
- Ishino, Okubo, K.M., Yamazaki, Y. (2008). *Où es-tu ?* Asahi
- Ishizaki, H., Miyake, K. (1996). *Français de jeux en jeux*. Asahi
- Ito, M. (2008). *Le français sans maître*. Surugadai-Shuppansha
- Jacquet, M., Battaglia, N., Probst, F., Sato, K., Hirayama, Y. (1998). *Campus*. Asahi
- Kagayama, T., Soeda, S., Eguchi, Y., Shintaku, I. (1997). *Exercices ABC*.
Sobi-Shuppansha
- Kashima, K. (2002). *Règles élémentaires du français*. Surugadai-shuppansha
- Kitayama, K. (2000). *Ça vous plaît ?* Daisan Shobo
- Kiyota, L. Ichinose, M. (2000). *Levez le rideau ABC*. Asahi
- Koishi, S., Gaboriaud, M. (1999). *La grammaire au quotidien*. Daisan Shobo
- Kurakata, H., Troude, T. (1987). *C'est la vie 1*. Sôbi-Shuppansha
- Kurakata, H., Troude, T. (1991). *C'est la vie 2*. Sôbi-Shuppansha
- Kurakata H., Giunta, S. (1999). *Aller simple pour la communication*. Sobi Shuppansha
- Kurakata, H., Giunta, S. (2001). *A la carte*. Sobi-Shuppansha
- Kurakata, H., Giunta, S. (2001). *Nouveau Objectif Communication*. Sobi-Shuppansha
- Kurakata, K., Troude, T. (2006). *C'est la vie 3*. Sôbi-Shuppansha
- Kyôto daigaku furansugo kyôshitsu (1967~2008). *Manuel pratique de langue française*.

Hakusuisha

- Lorillard, O., Oda, R. (2007). *M. Pourquoi*. Surugadai-Shuppansha
- Mancel, J., Watanabe, M. (1997). *Quelques aperçus actuels sur la vie française*.
Surugadai-Shuppansha
- Marimo, M. Aoki-Laieb, Y. (2001). *On y va*. Hakusuisha
- Matsunami, M. (1999). *Sphynx - Café de Michiyo*. Surugadai-Shuppansha
- Matsuyama, H. (2001). *Furansugo bunpô no matome (Furansugo 2001 taiyô)*.
Hakusuisha
- Miyake, K. (2009). *La Sonatine*. Asahi
- Mizubayashi, A., Mizubayashi, M. (1998). *106 bis, boulevard du Montparnasse*. Daisan
Shobo
- Morimoto, H. Takato, H., Anjo, Y. (1992). *N'hésitez pas à parler le français*. Daisan
Shobo
- Morimoto, H. Mino, H. (2000). *Shin Lumiere*. Surugadai-Shuppansha
- Morimoto, H. Ogura, H., Misumi, Y. Hirayama, Y. (2001). *Espoir*. Hakusuisha
- Morita, S. (2000). *A vous de jouer*. Asahi
- Naitô, Y., Tamada, K. (1994-2001). *Passeport pour le français*. Hakusuisha
- Nakamura, A., Asahina, Y. (1995). *Le français langue et culture*. Daisan-Shobo
- Nakamura, A., Kato, Y. (2009). *Clique ! Cliquez !* Daisan Shobo, 2009
- Namekawa, A., Maekawa, Y. (1998). *Le français de poche*. nouvelle édition Daisan shobo
- Nomura, J. (2000). *Le mini-français*. Hakusuisha
- Nomura, N. (2000). *Cocorico, coquelicot*. Surugadai-Shuppansha
- Numata, I., Matsumura, H., Yonetani, T., van Drom, E. (2009). *Le français au quotidien*.
Asahi
- Ohki, M., Barthonet, M.-C. (1996-2004). *Grammaire active de français*. Asahi
- Ohki, M., Kawai-Charnay, G. (2001). *Premier voyage en France*. Surugadai-Shuppansha
- K. Ohta, T. Maeda, J. Watanabe, (1996). *Grammaire française de base*.
Surugadai-Shuppansha
- Ota, K., Maeda, T., Watanabe, J., Akashi, N. (2006). *Grammaire française de base*
(nouvelle édition). Surugadai-Shuppansha
- Otsu, T., Takigawa, H. Fujii, H. (2008). *La France au patrimoine mondial*. Asahi
- Rico-Yokoyama, A., Takahashi, F., Takaoka, Y., Trégier, J., Yokoyama, O. (1999).
Mosaïques. Centre Franco-Japonais de Publications
- Sagaz, M. Nakazato, M. (2007). *Civi-Langue*. Surugadai-Shuppansha
- Sato, K. (1999). *Destination*. Hakusuisha
- Sato, K., Sato, R. (2000). *abcd français*. Hakusuisha
- Sauvegrain, S., Hosogai, K., Nishibe, Y. (2008). *En grammaire*. Surugadai-shuppansha
- Sawada, N., Lattanzio, L., Kurokawa, M. (2004). *Amicalement bis*.

Surugadai-Shuppansha

Shimazaki, Y. (2000). *Coucou les amis*. Asahi

Sugiyama, R. (2006). *Les rencontres 1*. Daisan Shobo

Sugiyama, R. (2006). *Les rencontres 2*. Daisan Shobo

Suzuki T., Nakano, S. (2006). *L'unité de la grammaire française*.

Surugadai-Shuppansha

Takahashi, H., Giunta, S., Pitois, C. (1995). *Coup de coeur*. Daisan Shobo

Takematsu, Y., Chevalier, L. (2000). *En ligne*. Daisan Shobo

Tanabe, Y. (2003). *Ami-amie*. Daisan-Shobo

Tanabe, Y., Nakano, H., Taguchi, K., Suenaga, A. (2004). *Salut*. Surugadai-Shuppansha

Tanabe, Y., Nakano, H., Taguchi, K., Suenaga, A. (2008). *Salut, tout facile !*

Surugadai-Shuppansha

Tanaka, Y., Sekura, M., Harada, T. (2002). *GRASYS (nouvelle grammaire systématique du français)*. Surugadai Shuppansha

Tanaka, T. Nakazato, M. (2009). *A vous de jouer !* Surugadai-shuppansha

Teruki, T., Ishii, K., Nishi, Y. (2000). *Nouveau chemin d'accès à la langue française*.

Daisan Shobo

Ushida, A., Asabuki, Y. (1995). *Amitiés à tous*. Asahi

Yamamura, Y. Maruse, Y. Wada, Y. (2006). *Je t'embrasse*. Asahi

Yamanaka, T. Ozaki, T. (1999). *Le français à deux*. Surugadai-Shuppansha

Yamazaki, K., Yamazaki, C. (1994). *Mini conversations*. Daisan Shobo

Yamazaki, Y., Teruki, T., Matsui, M., Mizuno, A. (1994). *Tout doucement*. Daisan Shobo

Yoshida, H. (2000). *Français systématique*. Hakusuisha